DIOURBEL 2017/2018

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

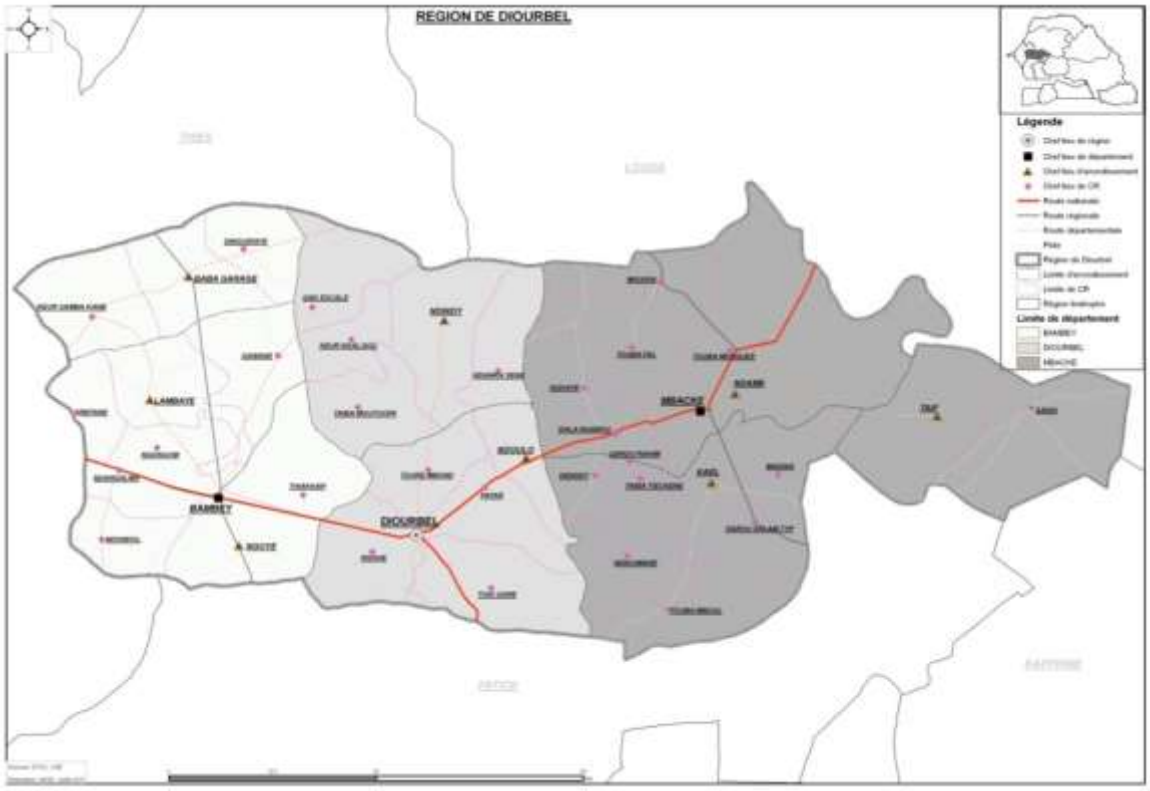

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2017-2018

Septembre 2020

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	BABACAR NDIR
Directeur Général Adjoint	ALE NAR DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	SALIOU MBENGUE
Président du Comité de Lecture et Validation (CLV)	Assane THIOUNE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	SAMBA DIOP
Adjoint au chef de service	DEMBA NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION DES SES	
Assane THIOUNE	Direction Générale
Saliou MBENGUE	Direction Générale
Momath CISSE	CGP
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain François DIATTA (Rapporteur)	DMIS
Djiby DIOP	DSDS
Serge MANEL	DSDS
Awa Cissokho FAYE	DSDS
Samba NDIAYE	DSDS
Macoumba DIOUF	DSDS
Jean P. D. BAHOUM	DSDS
Wouddou DEME KEITA	DSECN
Ramlatou Diallo BA	DSECN
Mamadou DAFFE	DSECN
Insa SADIO	DSECN
Oumy DIOP	DSECN
Jean Paul DIAGNE	DSECN
Omar SENE	ENSAE
Mamadou BALDE	ENSAE

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Adresse : Quartier Thierno Kandji, route du stade
Tél :(221) 33 971 14 16
B.P. :81 Diourbel

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES _____ *iii*

LISTE DES TABLEAUX _____ *viii*

LISTE DES GRAPHIQUES _____ *xii*

SIGLES ET ABREVIATIONS _____ *xiii*

AVANT PROPOS _____ *xvi*

RESUME EXECUTIF _____ *xvii*

INTRODUCTION GENERALE _____ *xxv*

I.1. DONNEES PHYSIQUES _____ **26**

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL _____ **26**

I.3. VEGETATION ET FAUNE _____ **27**

I.4. DONNEES HYDROGRAPHIQUES _____ **27**

I.5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE _____ **28**

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES _____ **28**

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION _____ **30**

II.1.1. Niveau et évolution de la population _____ 30

II.1.2. Structure par âge et par sexe _____ 31

II.1.2.1. Rapport de masculinité par groupe d'âges _____ 32

II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité _____ 33

II.1.3.1. Répartition spatiale _____ 33

II.1.3.2. Densités de population _____ 34

III.1. URBANISATION _____ **36**

III.1.1. Taux d'urbanisation _____ 36

III.1.2. Répartition de la population urbaine _____ 37

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT _____ **38**

III.2.1. Les autorisations de construire _____ 38

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR _____ **39**

III.3.1. Atouts _____ 39

III.3.2. Contraintes _____ 40

III.3.3. Perspectives _____ 40

IV.1. LA PETITE ENFANCE _____ **42**

IV.1.1. Les infrastructures _____ 42

IV.1.2. Le personnel _____ 45

IV.1.3. Les effectifs _____ 49

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation _____ 51

IV.2. L'ELEMENTAIRE _____ **52**

IV.2.1. Les infrastructures _____ 53

IV.2.2. Le personnel _____ 55

IV.2.3. Les effectifs _____ 56

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire _____ 58

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 62
IV.3.1. La transition 63
IV.3.2. Les infrastructures 64
IV.3.3. Le personnel 66
IV.3.4. Les effectifs 70
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 74

IV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 77
IV.4.1. Atouts et potentialités 77
IV.4.2. Contraintes 77
IV.4.3. Perspectives 78
V.1.1. Les infrastructures de santé 79
V.1.2. Le personnel de santé 81
V.1.3. Bilan des programmes de santé 83
V.1.3.1. Santé de la reproduction 83
V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 85
V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme 85
V.1.3.4. Activités de nutrition 85

V.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 86
V.2.1. Atouts et potentialités 86
V.2.2. Contraintes 86
V.2.3. Perspectives 87

VI.1. ACTION SOCIALE 88
VI.1.1. L'appui-conseil-orientation 89
VI.1.2. Les secours aux personnes nécessiteuses 89
VI.1.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 90

VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 90
VI.2.1. Atouts et potentialités 90
VI.2.2. Contraintes 91
VI.2.3. Perspectives 91

VII.1. SITUATION CARCERALE 92
VII.1.1. La population carcérale 92
VII.1.2. Les détenus 92

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 93
VII.2.1. Atouts 93
VII.2.2. Contraintes 93

VIII.1. L'EAU 94
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 94
VIII.1.1.1. Les services techniques 94
VIII.1.1.2. Les autres intervenants 94
VIII.1.1.3. Les infrastructures 95
VIII.1.2. Les ressources en eau 95
VIII.1.2.1. Les eaux de surface 95
VIII.1.2.2. Les eaux souterraines 95
VIII.1.3. L'accès à l'eau 96
VIII.1.3.1. En milieu urbain 96
VIII.1.3.2. En milieu rural 97
VIII.1.4. La qualité de l'eau 98

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT 99
VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 100
VIII.2.1.1. Les services techniques 100

VIII.2.1.2. Les autres intervenants 100
VIII.2.1.3. Les infrastructures 101
VIII.2.2. L'Accès 101
VIII.2.2.1. En milieu urbain 102
VIII.2.2.2. En milieu rural 103

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS–SECTEUR 104
VIII.3.1. Atouts et potentialités 104
VIII.3.2. Contraintes 105
VIII.3.3. Perspectives 106

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 107
IX.1.1. Les services techniques 107
IX.1.2. Les autres intervenants 107

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 108
IX.2.1. La mise en place des semences 108
IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 110
IX.2.3. La mise en place des produits phytosanitaires 111
IX.2.4. La mise en place des matériels et équipements agricoles 112

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 114
IX.3.1. Les cultures vivrières 115
IX.3.2. Les cultures industrielles 116
IX.3.3. Les cultures maraîchères 119

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 120
IX.4.1. Atouts 120
IX.4.2. Contraintes 121
IX.4.3. Perspectives 122

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 123
X.1.1. Les services techniques 123
X.1.2. Les autres intervenants 124
X.1.3. Les infrastructures et équipements 124

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 125

X.3. LES PRODUCTIONS 126
X.3.1. La production de viande et d'œufs 126
X.3.2. La production contrôlée des cuirs et peaux 127

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL 127
X.4.1. Les entrées et sorties 127
X.4.2. Le transit du bétail 129

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 130
X.5.1. Les résultats des campagnes de vaccination 130

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 131
X.6.1. Atouts et potentialités 131
X.6.2. Contraintes 131
X.6.3. Perspectives 131

XI.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 133
XI.1.1. Les services techniques 133
XI.1.2. Les autres intervenants 135

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 135
XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional 135

XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse 136
XI.2.2.1. Lutte préventive 136
XI.2.2.2. Lutte active 137
XI.2.3. Reboisement et conservation des sols 137
XI.2.3.1. Production de plants 137
XI.2.3.2. Plantations réalisées 138
XI.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 139
XI.3.1. Potentiel faunique 139
XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 140
XI.4.1. Atouts 140
XI.4.2. Contraintes 140
XI.4.3. Perspectives 140
XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE 141
XII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets 141
XII.1.2. La gestion des déchets 141
XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES 143
XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 144
XII.4. ENVIRONNEMENT RURAL 145
XII.5. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) 145
XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 146
XII.6.1. Atouts et potentialités 146
XII.6.2. Contraintes 147
XII.6.3. Perspectives 147
XIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL 148
XIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE 149
XIII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL 152
XIII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL 153
XIII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 154
XIII.5.1. Atouts 154
XIII.5.2. Contraintes 154
XIII.5.3. Perspectives 155
XIV.1. INDUSTRIE 156
XIV.2. MINES 156
XIV.2.1. Situation des carrières et des mines 156
XIV.2.2. Production des mines et carrières 158
XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 159
XIV.3.1. Atouts et potentialités 159
XIV.3.2. Contraintes 159
XIV.3.3. Perspectives 160
XV.1. COMMERCE 161
XV.2. ARTISANAT 161
XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 163

XV.3.1. Atouts et potentialités 163
XV.3.2. Contraintes 164
XV.3.3. Perspectives 164

XVI.1. JEUNESSE 166
XVI.1.1. Les infrastructures de jeunesse 166
XVI.1.2. Les associations de jeunes 168

XVI.2. SPORT 169
XVI.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 169
XVI.2.2. Les infrastructures sportives 171
XVI.2.3. Les associations et centres de formation sportive 172

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 173
XVI.3.1. Atouts et potentialités 173
XVI.3.2. Contraintes 174
XVI.3.3. Perspectives 175

XVII.1. TOURISME 177

XVII.2. CULTURE ET LOISIRS 178
XVII.2.1. Infrastructures culturelles 180
XVII.2.2. Patrimoine culturel 181
XVII.2.2.1. Patrimoine matériel 181
XVII.2.2.2. Patrimoine immatériel 182

XVII.3. ACTIVITES CUTURELLES 183

XVII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 184
XVII.4.1. Atouts et potentialités 184
XVII.4.2. Contraintes 184
XVII.4.3. Perspectives 185

XVIII.1. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 186
XVIII.1.1. Couverture en SFD de la région 187
XVIII.1.2. L'épargne et les crédits 188

XVIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 191
XVIII.2.1. Atouts et potentialités 191
XVIII.2.2. Contraintes 191
XVIII.2.3. Perspectives 191

CONCLUSION GENERALE 192

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2018 31
Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2018 33
Tableau II-3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2018 34
Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe entre 2017 et 2018 37
Tableau III-2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire de 2016 à 2018 38
Tableau III-3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative entre 2017 et 2018 39
Tableau IV-1 : Répartition des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2017 42
Tableau IV-4 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2017 45
Tableau IV-5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2018 45
Tableau IV-6 : Evolution du personnel des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative de 2016 à 2018 46
Tableau IV-7 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2017 46
Tableau IV-8 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2018 47
Tableau IV-9 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département en 2017..... 48
Tableau IV-10 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, département en 2018..... 48
Tableau IV-11 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département en 2017..... 49
Tableau IV-12 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et département en 2018 50
Tableau IV-13 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative de 2016 à 2018 50
Tableau IV-14 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018..... 52
Tableau IV-15 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statutde 2016 à 2018 53
Tableau IV-16 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2017 54
Tableau IV-17 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2018 54
Tableau IV-18 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative de 2016 à 2018... 55
Tableau IV-19 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique entre 2017 et 2018 56
Tableau IV-20 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018..... 57
Tableau IV-21 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative entre 2016 et 2018 58
Tableau IV-22 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018 59
Tableau IV-23 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative2016 à 2018 60
Tableau IV-24 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 2017 61

Tableau IV-25 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 2018 61
Tableau IV-26 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative entre 2016 et 2018 62
Tableau IV-27 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018..... 63
Tableau IV-28 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 65
Tableau IV-29 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2017 66
Tableau IV-30 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2018 67
Tableau IV-31 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016 à 2018 68
Tableau IV-32 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2017..... 69
Tableau IV-33 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2018..... 69
Tableau IV-34 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 70
Tableau IV-35 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2017 72
Tableau IV-36 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2018 73
Tableau IV-37 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative en 2016 à 2018..... 74
Tableau IV-38 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2017 75
Tableau IV-39 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2018 76
Tableau IV-40 : Taux d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative en 2018 76
Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative de 2016 à 2018..... 80
Tableau V-2 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2018 80
Tableau V-3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2016 à 2018..... 81
Tableau V-4: Répartition des catégories socio-professionnelles par Région Médicale, Etablissement Publics de Santé et districts de la région en 2017..... 81
Tableau V-5 : Ressources humaines en Santé en 2018..... 82
Tableau V-6 : Répartition de l'effectif du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2018 83
Tableau V-7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2017 83
Tableau 5.V-9 : couverture vaccinale entre 2017 et 2018 85
Tableau V-10 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2016 et 2017 85
Tableau V-11 : Répartition des enfants supplémentés de Vitamine A dans la routine au niveau des districts.... 86
Tableau VI-1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Diourbel de 2017 et 2018 selon le type de demande..... 89
Tableau VII-1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2016 et 2017 93
Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative 96
Tableau VIII-2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative de 2016 à 2018..... 97
Tableau VIII-3 : Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative entre 2017 et 2018 98
Tableau VIII-4 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon la circonscription administrative en 2017 et 2018 103
Tableau VIII-5 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon la circonscription administrative 103

Tableau IX-1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2017 108
Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2018 109
Tableau IX-3 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel campagne 2016 et 2017 110
Tableau IX-4 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel en 2017 et 2018 111
Tableau IX-5 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traitées selon la circonscription administrative 112
Tableau IX-6 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2016 et 2017 112
Tableau IX-7 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2017 et 2018 114
Tableau IX-8: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2016 et 2017 115
Tableau IX-9: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2017 et 2018 116
Tableau IX-10 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2016 et 2017 117
Tableau IX-11 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2017 et 2018 118
Tableau IX-12: Répartition et évolution de la cuture du Gombo, selon les superficies, le rendement etet la production, par circonscription administrative pour la campagne 2018/2019 120
Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2017 et 2018 124
Tableau X-2: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 2017/18 et 2018/19 124
Tableau X-3: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 2017/2018 et 2018/2019 125
Tableau X-4: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative entre 2017 et 2018 126
Tableau X-5: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrativecampagne 2017/2018 et 2018/2019 127
Tableau X-6: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative campagne 2017/2018 et 2018/2019 128
Tableau X-7: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 2017 et 2018 130
Tableau X-8: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative 2017 /2018 et 2018/2019 130
Tableau XI-1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 134
Tableau XI-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 135
Tableau XI-3: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 136
Tableau XI-4: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative entre 2017 et 2018 136
Tableau XI-5: Evolution de la situation des feux de brousse pardépartement en 2017 et 2018 137
Tableau XI-6: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2017 et 2018 138
Tableau XI-7: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative en 2017 et 2018 138
Tableau XI-8: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative en 2017 et 2018 139
Tableau XII-1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2015 et 2016 144

Tableau XII-2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 2015 et 2016 146
Tableau XIII-1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe en 2016 et 2017 et 2018..... 148
Tableau XIII-2: Evolution du nombre d'emplois créés par ouvertures d'établissements en 2016 et 2017 150
Tableau XIII-3: Evolution du nombre d'emplois créés par ouvertures d'établissements en 2017 et 2018 151
Tableau XIII-4: Répartition des emplois générés par les ouvertures d'établissements par statut juridique de 2016 à 2018..... 151
Tableau XIII-7: Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative de 2016 à 2018..... 154
Tableau XIV-1: Situation des carrières en 2017 et 2018 157
Tableau XIV-2: Situation des mines en 2017 et 2018..... 158
Tableau XIV-3: Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeurde 2016 à 2018 158
Tableau XV-1: évolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative..... 162
Tableau XV-2: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative..... 162
Tableau XVI-1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département de 2016 à 2018 167
Tableau XVI-2: Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département de 2016 à 2018..... 168
Tableau XVI-3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2017..... 169
Tableau XVI-3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2018..... 170
Tableau XVI-4: Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département de 2016 à 2018 171
Tableau XVI-5: Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2017 et 2018..... 172
Tableau XVI-6: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département de2016 à 2018 173
Tableau XVII-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2018 180
Tableau XVII-2: Liste des sites historiques de la région, par département..... 181
Tableau XVII-3: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région .. 183
Tableau XVII-4: Répertoire des activités culturelles de la région en 2016..... 183
Tableau XVIII-1: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature de 2016 à 2018 187
Tableau XVIII-2: Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence 188
Tableau XVIII-3: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2016 et 2018..... 189
Tableau XVIII-4: Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire de 2016 à 2018 190
Tableau XVIII-5: Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA) de 2016 à 2018..... 191

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2018 32
Graphique II-2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2018 33
Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation intercensitaire par département de la région de Diourbel 37

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**
ASC : **Association Sportive et Culturelle**
BCG : **Bacille de Calmette et Guérin**
BEP : **Brevet d'Etudes Préparatoires**
BTP : **Bâtiments et Travaux Publics**
CAP : **Certificat d'Aptitude Préparatoire**
CDD : **Contrat à Durée Déterminée**
CDEPS : **Centre de Développement Populaire et Sportif**
CDI : **Contrat à Durée Indéterminée**
CESCOFI : **Comité Départemental pour la Scolarisation des Filles**
CETF : **Centre d'Enseignement Technique Féminin**
CPC : **Consultation Pour la Contraception**
CPN : **Consultation Prénatale**
CRETEF : **Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin**
CS : **Centre de Santé**
CSS : **Caisse de Sécurité Sociale**
DMS : **Durée Moyenne de Séjour**
DRDR : **Direction Régionale du Développement Rural**
DSRP : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**
EDS : **Enquête Démographique et de Santé**

EPS : **Etablissement Public de Santé**
EQPT : **Education de Qualité Pour Tous**
ESAM : **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages**
FESMUT : **Festival de la Musique Traditionnelle**
FNPJ : **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**
GAR : **Grossesse A Risque**
GIE : **Groupement d'Intérêt Economique**
GPF : **Groupement de Promotion Féminine**
IDEN : **Inspection Départementale de l'Enseignement**
IEC : **Information, Education et Communication**
IRTSS : **Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**
LTAB : **Lycée Technique Ahmadou Bamba**
MAC : **Maison d'Arrêt et de Correction**
OCB : **Organisation Communautaire de Base**
OMS : **Organisation Mondiale de la Santé**
PAIS/Etat : **Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal**
PAPA II : **Programme d'Appui au Plan d'Actions**
PARPEBA : **Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier**
PCR : **Président de Conseil Rural**
PDEF : **Programme de Développement de l'Education et de la Formation**
PEPAM : **Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire**
PERA : **Programme d'Entretien du Routier Autonome**

PEV : **Programme Elargi de Vaccination**
PFA : **Paralysie Flasque Aigüe**
PNDL : **Programme National de Développement Local**
PNIR : **Programme National d'Infrastructures Rurales**
PNLP : **Programme National de Lutte contre le Paludisme**
PROGED : **Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés**
PROGERT : **Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées**
PS : **Poste de Santé**
REGEFOR : **Recherche et Gestion Forestière**
RGPH 3 : **Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat**
ROC : **Ramassage des Ordures par Charrettes**
SA : **Société Anonyme**
SARL : **Société A Responsabilité Limitée**
SDE : **Sénégalaise Des Eaux**
SEFRACO : **Semaine de la Fraternité et du Cousinage**
SFE : **Sage-Femme d'Etat**
SONACOS – EIB : **Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol**
SRSD : **Service Régional de la Statistique et de la Démographie**
SUNEOR : **Ex SONACOS**
TBS : **Taux Brut de Scolarisation**
TOM : **Taxe sur les Ordures Ménagères**
TPI : **Traitement Préventif Intermittent**
TPMEA : **Très Petites Micro – Entreprises Artisanales**
TS : **Travailleuse du Sexe**
TSGS : **Technicien Supérieur en Génie Sanitaire**
TSO : **Technicien Supérieur en Odontologie**

AVANT PROPOS

Le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) assure au niveau régional le service déconcentré de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Sa mission qui s'inscrit ainsi dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, consiste au niveau local à :

i. collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
ii. assurer la coordination technique des activités statistiques ;
iii. mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
iv. assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services déconcentrés de l'administration ;
v. préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Dans ce cadre, les SRSD dressent chaque année un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en mettant en exergue les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas l'ambition d'être exhaustif et complet, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Il met en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La présente édition essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Cependant, contrairement à celles qui l'ont précédée, elle traite des performances enregistrées au cours des années 2017 et 2018 et analyse leurs évolutions au regard de la situation de l'année 2016.

Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babacar NDIR
Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

- **DEMOGRAPHIE**

La population de la région de Diourbel est passée de 1.641.350 hbts en 2016 à 1.692.965 hbtsen 2017 pour s'établir à 1.746.495 hts en 2018 selon les projections démographiques issues du RGPHAE 2013. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95%.

- **URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT**

La région de Diourbel est l'une des les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16% en 2018. Le nombre d'autorisations de construire délivrées est passé de 64 en 2016 à96 en 2017 pour s'établir à 87 en 2018, soit une hausse moyenne de 17,97% par an entre 2016 et 2017.

- **EDUCATION**

L'analyse du secteur de l'éducation montre que : En ce qui concerne la petite enfance, le nombre de structures d'accueilest passé de 202 en 2017 à 185 en 2018 soit une baisse de 8,4%. Par rapport aux personnels d'enseignement, quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 444 en 2017 et 509 en 2018, soit une augmentation de 14,6%. La région de Diourbel enregistre un TBPS Global de 7,6% en 2017/2018, soit une hausse de 0,4 point par rapport à la période scolaire 2016/2017.

Pour l'élémentaire, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaireest passé de626 en 2016 à 627 et s'établit à 642 en 2018. L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3972 en 2017 et 4088 en 2018 soit une augmentation de 2,9%. En 2018, l'effectif total des élèves est de 168.862dont 56,1%

de filles. La part du privé s'établit à 40359, soit seulement 23,9% des effectifs. Entre 2017 et 2018, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 55,9% à 57,6%, soit une hausse de 1,7 points. Pour les garçons, il est passé de 47,9% à 49,3%, soit une légère hausse de 1,4point. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 64,5% à 66,3%, soit une augmentation de 1,8 point. Dans le moyen secondaire, le nombre d'établissements au niveau du moyen s'élève à 58 en 2018, dont 46 publics et 12privés ; par contre, au niveau du secondaire, il se chiffre à 40 établissements, avec577 groupes pédagogiques.

En 2018, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 42867dont 54,7% de filles. Au niveau du secondaire le nombre d'élèves s'établit 17169 dont 51,7% de filles.

Le Taux Brut de Scolarisation qui était de 28,1% en 2016 est passé de25, 3% en 2017 à 25,6 en 2018. On observe la même tendance au niveau du secondaire avec 17,4% en 2016, 15,8% en 2017 et 15,9% en 2018.

Le taux de réussite au BFEM en 2018 est de 52,86%. Ce taux est plus élevé chez les garçons (58,71%) que chez les filles (48,48%). La répartition de ce taux sur la même période au niveau des départements laisse apparaitre une disparité autour de la valeur régionale. En effet, le taux de réussite au BFEM est plus élevé dans le département de Mbacké (59,54%) que dans les départements de Diourbel (50,35%) et Bambey (48,82%). Pour le baccalauréat le taux de réussite s'élève à 38,96%.

- **SANTE**

En 2018, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 8 centres de santé, 98 postes de santé et 108 cases de santé.

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1.746.495 habitants en 2018, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 582 166 habitants ;
- 1 centre de santé pour 218312 habitants ;
- 1 poste de santé pour 17821 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital

pour 150 000 habitants, 01 centre de santé pour 50 000 habitants et 01 poste de santé pour 10 000 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent les ratios suivants :

- 1 médecin pour 20.074 habitants ;
- 1 sage-femme pour 1982 femmes en âge de reproduction ;
- 1 infirmier pour 6717 habitants.

Ces résultats, excepté le ratio des sages-femmes, sont en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années.

Cependant, nous pouvons noter une bonne couverture vaccinale des enfants aussi bien en 2018 (85%) qu'en 2017 (88,9%), et même si le taux a faiblement baissé entre les deux années la cible a été dépassée. Par rapport à la lutte contre le paludisme, les données de l'Enquête Démographie et de la Santé de 2017 révèlent que 85% des ménages ont accès aux moustiquaires imprégnées avec un taux d'utilisation de 65% ce qui montre qu'il reste des efforts de sensibilisation à mener auprès des populations. Idem pour la prévalence contraceptive où l'on note une faiblesse du taux (13,3 % en 2017 contre 8% en 2016) expliquée entre autres par des pesanteurs socioculturelles qui ne militent pas en faveur de l'utilisation de la contraception.

- **ASSISTANCE**

Dans la région de Diourbel, les secours aux personnes nécessiteuses se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski.

La promotion des personnes en situation de handicap et les personnes âgées s'appuie sur les stratégies suivantes :

- **Le renforcement de capacités** : formation en transformation de céréales locales des femmes handicapées et formation en informatique et en communication ;
- **Le financement de projets économiques** : 06 projets économiques en 2017 pour un montant global de 14 millions ;

- **La carte égalité des chances** : 3326 personnes handicapées ont reçu la carte égalité des chances en fin 2018, comme avantages 1133 ont été enrôlées dans les mutuelles de santé et 2005 bénéficient de la bourse de sécurité familiale.

Au niveau régional, on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont : la 22ème compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23ème compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké.

- **JUSTICE**

En 2017, le nombre de détenus s'élève à 726 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (694 hommes, 12 femmes et 20 mineurs).
Notons aussi que les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

- **ASSAINISSEMENT**

En ce qui concerne l'assainissement, les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la zone rurale et l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 15,92%en 2018 contre 15,74% en 2017.Ce qui est de loin en deçà des ODD soit 80% d'ici l'horizon 2025.

- **AGRICULTURE**

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 79037 tonnes lors de la campagne 2018-2019 et 86687 tonnes en 2017-2018, soit un recul de 8,8%.
Quant aux cultures industrielles, la production d'arachide d'huilerie est de loin la plus importante avec 63368tonnes lors de la campagne 2018-2019 et 53147 tonnes en 2017-2018, soit une progression de19,2%.

En ce qui concerne le maraîchage, son développement est timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale.

- **ELEVAGE**

Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont augmenté par rapport à l'année 2017, à l'exception des bovins, des asins et des équins. Les infrastructures pastorales existantes sont constituées de 70 forages et de 90 parcs à vaccination. Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, le nombre de sujets abattus et contrôlés s'estime à 156523 en 2018. En ce qui concerne la production de cuirs et peaux, on constate une légère baisse entre 2017 et 2018.

- **RESSOURCES NATURELLES**

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela, s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Cela a favorisé les résultats globalement satisfaisants de la présente campagne de reboisement. En 2018, les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 228 088plants produits par 22 pépinières. Par rapport à la campagne précédente (264 257 plants produits), on note une baisse de 14% de la production de plants.

- **ENVIRONNEMENT**

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, la région regorge de potentialités qui, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

- **EMPLOI ET TRAVAIL**

En 2018, la population en âge de travailler est évaluée à 968 932 individus. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54%).En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (Kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national (ENES 2015).Au cours de l'année 2017, selon les informations fournies par l'IRTSS de Diourbel, on dénombre 218 emplois générés par les établissements ouverts dans la région.Le nombre de ces emplois a connu une baisse de 20,1% par rapport l'année 2016 (273 emplois). Par rapport à l'activité, on constate que le commerce constitue la première activité génératrice d'emplois dans la région de Diourbel avec 52,3% desemplois générés suivi des activités de construction (29,4%) et de services administratifs et d'appuis (7,8%).

- **INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE**

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles. La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel. Quant aux ressources minières de la région, elles sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile.

Par ailleurs, la région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba, est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique, notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

- **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le commerce largement dominé par l'informel constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est le principal pourvoyeur d'emplois de la région et génère aussi des revenus assez importants. Le département de Mbacké, particulièrement la zone de Touba, prédomine largement la région. Cette zone incite à la concurrence, due à la forte demande, ce qui augmente l'utilisation des produits de grande consommation. Pour le secteur de l'artisanat, la région de Diourbel est répartie en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

En 2018, la région de Diourbel a enregistré 1786 associations de jeunes disposants de récépissédont833 localiséesà Diourbel, 503 à Bambey et 460à Mbacké. En qui ce qui concerne le sport, il regorge beaucoup de pratiquants et la plupart desdisciplines sont présentes dans la région. C'est un secteurpourvoyeur d'emplois. Cependant, il existecertaines disparités dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants, lesquelles restent concentrées dans le département de Diourbel.

- **TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

La région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. En 2018, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 15 dont un centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département,8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 Mbacké) et 3 studios d'enregistrement dans le département de Diourbel. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable par rapport à 2017 et 2016.Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle. Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

- **Le Système Financier Décentralisé**

Le nombre de SFD inscrit entre 2016 et 2017 n'a pas évolué et s'évalue à 20 unités. Par contre en 2018, ce nombre a diminué de moitié soit 10 unités (6 SFD affiliés, 4 institutions Mutualistes Communautaire d'Épargne et de Crédit (IMCEC) isolées. Toutefois, une évolution croissante du sociétariat des SFD est observée de 2016 à 2018, passant de 98 892 à 114 953. En 2018, ce sociétariat des SFD est composé de47% de femmes 45% d'hommes, et 8% de personnes morales. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Le montant de l'épargne collectée est passé de 10632,8 millions en 2016 à 10954,9millions en 2017, pour s'établir à 11937,4 millions en 2018. La répartition par rapport aux sociétaires révèle qu'en 2018 les hommes contribuent pour 63% de l'épargne, suivis des femmes 29% et seulement 8% pour les personnes morales.

Quant à l'encours de crédit, il est estimé à 16783,3 millions en 2016,18507,3 millions en 2017, et à 20130,2 millions en 2018. Les hommes totalisent 62% du montant de l'encours de crédit, suivi des femmes (21%) et des personnes morales (16%). Le montant des crédits accordés suit aussi la même tendance avec 36402,1 millions en 2016, 40641,70 millions en 2017 et 44 927,7 millions en 2018.

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2018, portant situation économique et sociale de la région de Diourbel, comme celles qui l'ont précédé, s'inscrit dans le cadre des publications annuelles régionales. Par souci de comparaison et d'être en phase avec l'acte trois de la décentralisation, le canevas harmonisé initié depuis 2014 met en exergue les données départementales et établit un diagnostic pour chaque secteur d'activité au niveau régional.

Le processus d'élaboration débute par une phase de collecte de données socio-économiques auprès des services technique régionaux. Ensuite, on procède à la saisie, au calcul des indicateurs et commentaires des chapitres avant de publier un premier draft du document qui est envoyé au comité de lecture mis en place au niveau du siège de l'ANSD. Ce comité est chargé de relire le document en entier, de procéder à des corrections de forme et de fonds s'il y a lieu avant de le retourner au chef de service régional. Ce dernier devra intégrer ses remarques avant d'envoyer un document final qui sera publié dans le site de L'ANSD (www.ansd.sn).

La présente édition s'articule après la présentation de la région autour des dix-sept (17) chapitres circonscrits (excepté le chapitre Démographie) dans les trois (03) groupes de secteurs que sont : les secteurs économiques et d'appui à la production (Agriculture , Elevage, Ressources Naturelles, Eaux-Assainissement, Industrie-Mines et Energie, Commerce et Artisanat, Tourisme-Culture et Loisirs, le Système Financier Décentralisé) et les secteurs sociaux (Education, Santé et Hygiène Publique, Urbanisme-Construction et Habitat, Jeunesse et Sport, Environnement, Emploi et travail , Assistance, Justice).

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Située entre le 14°30 et le 15° de latitude nord et le 15°40 et le 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km^2 en 2001. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel (**Carte n°3**) :

- **Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés** communément appelés «diors ». Leur texture est grossière avec en moyenne 95% de sable, 3% d'argile et 1,5% de limon. Ils sont perméables, leur capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques (0,2%) et se matérialisent par une capacité d'échange faible, un taux d'azote extrêmement faible (0,3 à 1,5%), un taux de saturation du complexe absorbant variable avec l'histoire culturale et un PH (potentiel hydrogène) généralement acide. Ces sols sont pauvres en phosphore (généralement une concentration de moins de 150 mg/kg de terre). Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du « bissap » s'ils sont bien amendés. Ils représentent 80% des sols de la région.

- **Les sols bruns hydro morphes ou « deck »** Ils couvrent 15% des terres. D'un aspect argileux, ils sont rencontrés dans les zones propices aux cultures céréalières notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambey. Il intéresse la vallée du Ndiémanesur 10000 ha.
- **Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols** communément appelés « deck-diors ». Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, dumaïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

La végétation herbacée, elle est peu fournie dans l'ensemble. Elle est dominée par les espèces annuelles de graminées et légumineuses. Parmi celles-ci, le *Cenchrusbiflorus* (xaaxam) est le plus représenté. *Andropogon gayanus* (Xat) existe sous forme d'îlots isolés et semble bien être domestiquée par les populations.

La végétation naturelle a été complètement transformée par la péjoration climatique (sécheresse prolongée) et par la pression anthropique (activité agricole et particulièrement, par la culture de l'arachide introduite dans le pays depuis le XIXème siècle).

Sur le plan faunistique, les grands mammifères ont disparu du fait de l'inexistence d'habitat de faune. Ne subsistent que les petits mammifères comme le chacal commun, les lièvres, les rats palmistes et les oiseaux de savane tels que les francolins, les tourterelles, la petite outarde et les passereaux.

I.4. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables.

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;

• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

I.5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndame et Taïf dans le Mbacké), quarante (40) communes.

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières sont également pratiquées. Son développement dans la région rencontre des contraintes majeures. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipements et la vétusté

du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. La réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constituent un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.
- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs, une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulés une bonne partie de la production agricole et du bétail.
- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

L'édition 2018 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et estimations démographiques. Il traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

L'objectif de cette section est d'étudier l'évolution ainsi que la répartition de la population c'est-à-dire sa distribution dans l'espace et sa composition par sexe et par âge. Il convient de souligner que les statistiques utilisées sont issues des recensements de 1976 à 2013 et des données de projections.

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,27% entre 2002 et 2013 ; ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la 2ème et 3ème période intercensitaire (1988-2002 -2013) pourrait s'expliquer par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba. Ainsi, la population de la région de Diourbel qui en 2013 était de 1 497 455 s'établit à 1 746 495 hbt en 2018 et le département de Mbackécontribue à lui seul pour 62% de la population.

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2018

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population résidente	425113	619245	1051472	1497455	1543647	1591593	1641350	1692965	1746495
Taux d'accroissement		3,2%	3,9%	3,3%	3,08%	3,11%	3,13%	3,14%	3,16%
Délai de doublement de la Population		22	18	21	22	22	22	22	22

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Par ailleurs, l'augmentation de la population du département de Mbacké observée depuis 2010 au détriment des départements de Diourbel et de Bambey pourrait être expliquée entre autres par l'effet d'attraction que Touba exerce sur les autres localités de la région.

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

L'examen de la structure par âge en 2018 révèle la jeunesse de la population. En effet, 44,5% ont moins de 15 ans. La population potentiellement active, c'est-à-dire celle âgée de de 15 à 64 ans représente 51,6%et celle des personnes âgées (65 ans et plus) 4%, ce qui donne un ratio de dépendance de 94%. Cet indicateur donne une approximation utile de la charge que représente le nombre de dépendants dans une population et révèle que 100 personnes ont à leur charge 94 personnes.
En ce qui concerne la population pré scolarisable (3 à 5 ans) et scolarisable (6 à 12 ans), elle représente 29% de la population totale, soit respectivement 10% et 19%.

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2018

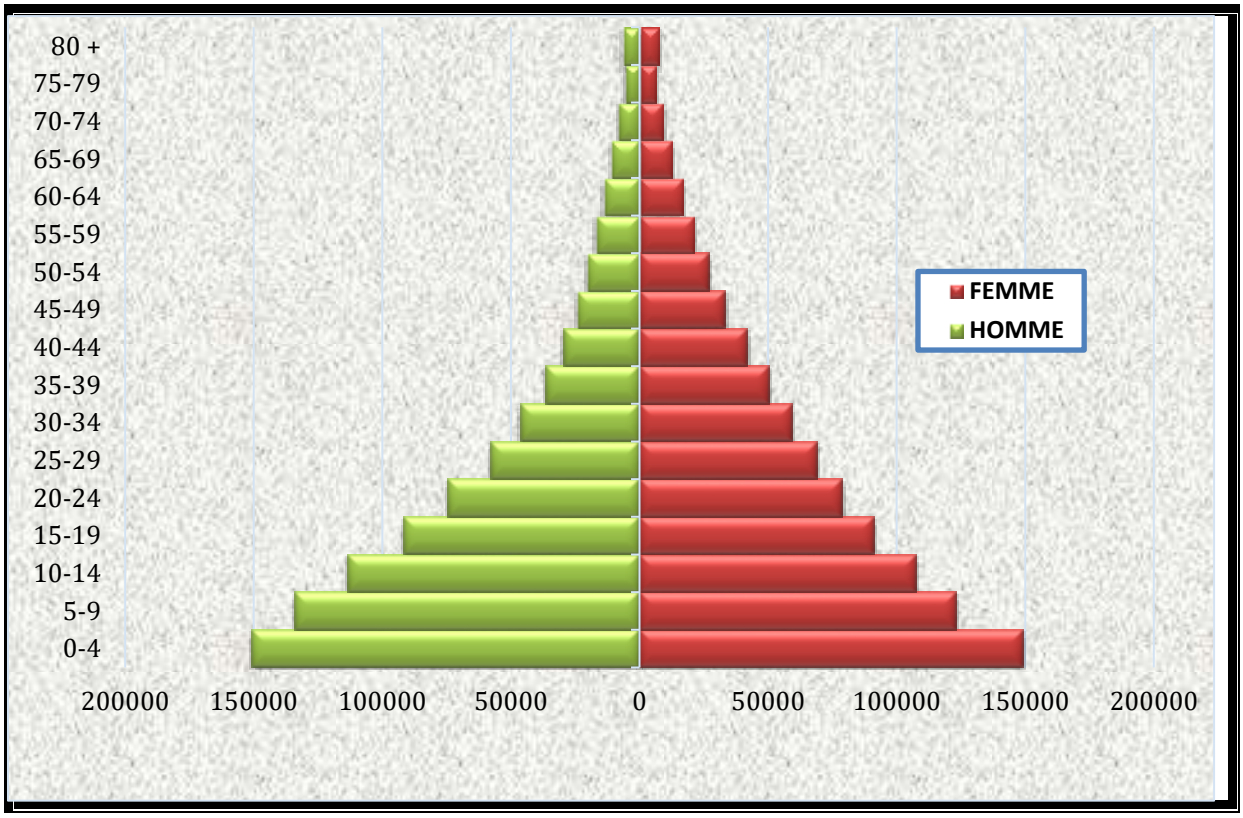

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

II.1.2.1. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité est favorable aux garçons à la naissance (on observe en moyenne 101 garçons pour 100 filles) cependant, on constate qu'il bascule rapidement en faveur des filles à partir de 20 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 25 et 54 ans avant de s'améliorer entre 55 et 79 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes, mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Graphique II-2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2018

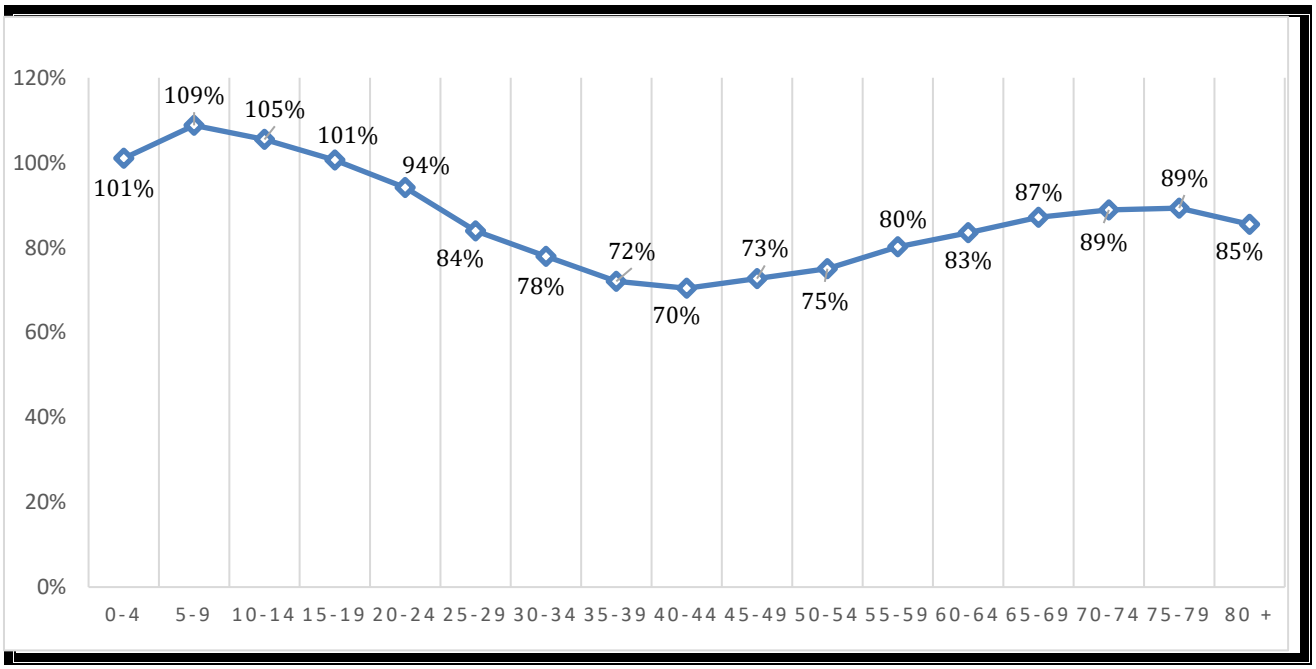

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale

En 2018, la région de Diourbel compte1.746.495 habitants, soit 910.880 femmes et 835.615hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2018

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Diourbel	75034	80908	155942	78991	77888	156879	154025	158796	312821
Bambey	15836	17880	33716	153922	161645	315567	169758	179525	349283
Mbacke	42283	47820	90103	469549	524739	994288	511832	572559	1084391
Région	133153	146608	279761	702462	764272	1466734	835615	910880	1746495

Source : ANSD, RGPHAE 2013.*NB : Seules les anciennes communes (Diourbel, Bambey, Mbacké) sont considérées comme zone urbaine, données de projection.*

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale.

La population régionale, avec 1.746.495 habitants en 2018, est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 279.761 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16%, réside dans les 3 communes urbaines de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

En 2018, en milieu rural, les communes les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (878596hbts), Ngoye (53 856 hbts), Réfane (39 336 hbts), Dangalma (38 068hts), Ngohé (35 211 hbts), Lambaye (32478hts), Ngogom (29699hbts), et Ndondol (28 396 hbts). Les moins peuplées sont celles de TaibaThiékène (2 027 hbts), Darou Nahim (2 750 hbts) et Gade Escale (3 779 hbts). On notera que la commune de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 50% de la population totale de la région.

II.1.3.2. Densités de population

En 2018, la population de la région est estimée à 1.746.495 habitants pour une superficie de 4769 km², soit une densité de 366 habitants au Km².

Tableau II-3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2018

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité ($hbts/km^2$)
Diourbel	1175	312821	266
Bambey	1351	349283	259
Mbacké	2243	1084391	483
Région	4769	1 746495	366

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Mbacké (483 habitants/km^2) présente la densité la plus forte devant Diourbel (266 habitants/km²) et Bambey (259 habitants/km²).

CONCLUSION

En 2018, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 746 495 habitants, suite à une évolution de 1.591.593 hts en 2015, à 1.641.350hbts en 2016 et à 1 692 965hbts en 2017.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002, puis à 3,8% entre 2002 et 2013, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 44,5% ont moins de 15 ans. La population potentiellement active, c'est-à-dire celle âgée de 15 à 64 ans représente 51,6%et celle des personnes âgées (65 ans et plus) 4%, ce qui donne un ratio de dépendance assez élevé, soit 94%.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en développement.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

La situation urbanistique galopante dans la région fait que les limites des villes sont en majeur partie atteintes. Toutefois, le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours des années 2016, 2017 et 2018. En effet, il est passé de 45 en 2016 à 96 en 2017 puis à 87 en 2018. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation des lotissements dans les quartiers périphériques mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions, au manque d'agents et de moyens logistiques. Par ailleurs, on note que les demandes d'autorisations de construire proviennent essentiellement des départements de DIOURBEL et de MBACKE, elles restent encore faibles dans le département de BAMBEY. La plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez de chaussée et sont à usage d'habitation.
Dans le Département de MBACKE, la Communauté Rurale de TOUBA du fait de sa complexité constitue un phénomène dont il faut prendre en compte. En effet, la sensibilisation en matière d'urbanisme et d'habitat s'avère nécessaire afin d'emmener les populations à se conformer à la réglementation en vigueur consistant à déposer des demandes d'autorisation de construire et d'éviter les constructions et occupations irrégulières.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

L'urbanisation est un phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les zones urbaines. Le phénomène est mesuré par le taux d'urbanisation qui est la proportion des individus vivant en milieu urbain.
Dans la région de Diourbel, le taux d'urbanisation intercensitaire est en constante baisse depuis 1976. En effet, de 22,5% en 1976, il est passé à 21,5% en 1988, avant de s'établir à 16% en 2002 et en 2013. Cette diminution du ce taux s'explique par

l'émigration des populations de la région vers la ville sainte de Touba. Cependant, le graphique 3.1 montre des disparités entre les départements.

Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation intercensitaire par département de la région de Diourbel

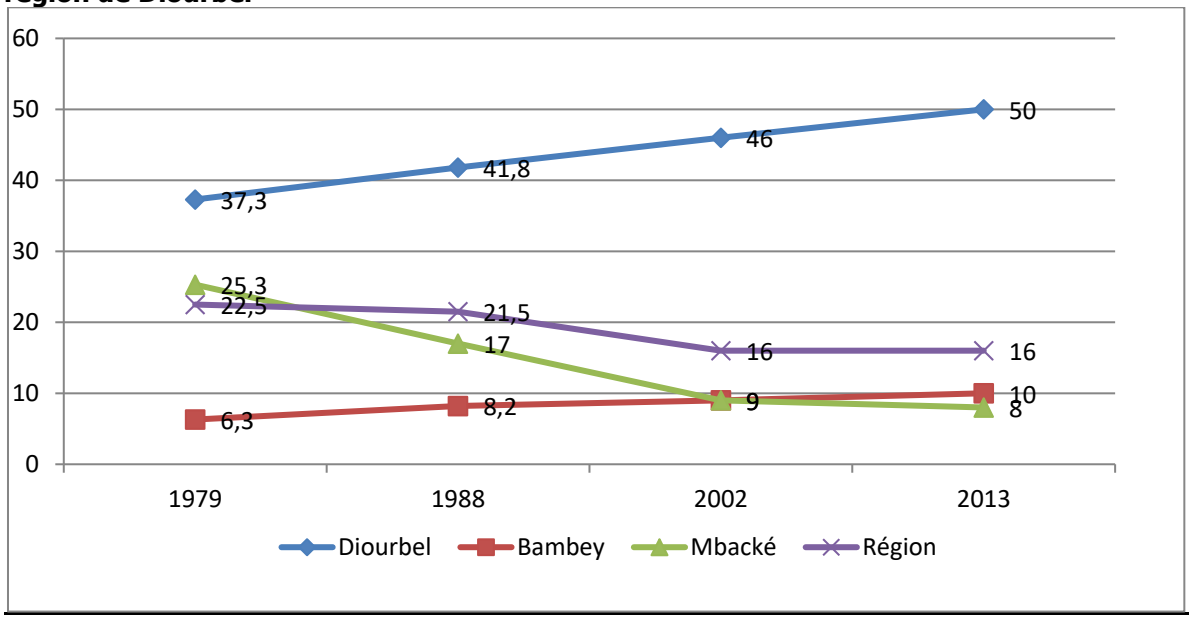

Source : RGPHAE 2013/ANSD

III.1.2. REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

En 2018, la population urbaine de la région s'élève à 279763 habitants dont 56% dans le département de Diourbel, 32% dans celui de Mbacké et 12% à Bambey. Cette population urbaine a augmenté de 6% par rapport à l'année 2017.

Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe entre 2017 et 2018

Localités	2017			2018		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Commune Bambey	14 883	16 804	31 686	15836	17880	33716
Commune Diourbel	70 517	76 037	146 554	75034	80908	155943
Commune Mbacké	39 738	44 941	84 680	42283	47820	90104

Source : ANSD

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

En 2018, sur les 136 demandes d'autorisations de construire reçues, 87 ont été autorisées, soit 64%. Le nombre d'autorisations de construire délivrées est passé de 64 en 2016 à 96 en 2017, pour s'établir à 87 en 2018.Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements, mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions consécutives au manque d'agents et de moyens logistiques.

Tableau III-2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire de 2016 à 2018

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Diourbel	**2016**	62	40
	2017	68	45
	2018	66	40
	Var (2017/2018) %	-3	-11
Bambey	**2016**	19	2
	2017	17	11
	2018	15	10
	Var (2017/2018) %	-12	-9
Mbacké	**2016**	68	22
	2017	55	40
	2018	55	37
	Var (2017/2018) %	0	-8
Région	**2016**	149	64
	2017	140	96
	2018	136	87
	Var (2017/2018) %	-3	-9

Source : Division Régional Urbanisme de Diourbel

En 2018, selon le département, on remarque que 49% des demandes d'autorisations de construire proviennent du département de Mbacké, contre 41% à Diourbel et 11% à Bambey. Concernant les autorisations de construire délivrées, les 46% sont localisées dans le département de Diourbel, 43% à Mbacké et à 11% à Bambey.

Il ressort du tableau ci-dessous par rapport au lieu d'habitation que 6 autorisations de construire sur dix sont destinées à la construction de rez de chaussée et 4 sur 10 aux maisons à étage.

Tableau III-3 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative entre 2017 et 2018

Destination		DIOURBBEL			BAMBEY			MBACKE			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Lieux d'habitation	Rez de chaussée	38	31	-18	12	8	-33	40	37	-8	90	76	-16
	Etage	28	37	32	5	7	40	5	7	40	38	51	34
	Total	66	68	3	17	15	-12	45	44	-2	128	127	-1

Source : Division Régional Urbanisme de Diourbel

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. ATOUTS

Dans le secteur de l'urbanisme la région dispose de :

Quatre (4) communes urbaines (DIOURBEL, MBACKE, BAMBEY et TOUBA avec sa particularité) ;

Grands centres d'établissements humains comme KAEL, TAIF, NDANGALMA NDONDOL, BAMBEY SERERE et NGOYE ;

L'existence de documents de planification (PUR et PDU à BAMBEY, Plan Directeur d'Urbanisme et d'Aménagement à DIOURBEL) ;

L'existence d'un plan directeur d'urbanisme à Touba.

La région de Diourbel connait ses dernières années un rythme de construction de bâtiment plus ou moins rapide comparé aux années passées. Cela est dû à l'accroissement de la population qui a besoin de plus en plus un toit, mais également à l'investissement dans le domaine de l'immobilier.

Il y'a également des réalisations dans le domaine de l'équipement tel que l'hôtel de

Diourbel le centre des services fiscaux de Diourbel, l'Université Virtuelle, le service de l'hydraulique et de l'assainissement, le nouvel hôpital de Touba, l'extension de bâtiments au niveau de l'hôpital MatlaboulFawzayni de Touba etc…

III.3.2. CONTRAINTES

Les principales contraintes liées à l'urbanisation sont :

- Les problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- L'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- Le manque d'équipements collectifs en matière de postes de santé, de marchés, d'écoles, d'infrastructures d'accueil (hôtel, restaurants de qualité, jardins publics aménagés, bref des aires de détente)
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbackeet dans une moindre mesure à Diourbel ;
- L'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacke ;
- La non approbation du plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba ;
- Le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Diourbel dépassé.

III.3.3. PERSPECTIVES

Il est important, compte tenu des perspectives de développement de la région, notamment avec la création de nouveaux pôles urbains et l'implantation de l'Université du SINE SALOUM, à côté de celle de Bambey, d'encourager l'installation de sociétés de promotion immobilière et de favoriser la création de coopératives d'habitat. Sous ce registre, il faut noter que la S.D.I.S. (Société de Développement d'Investissement et de Service), avait bénéficié d'un bail sur une superficie de 40ha pour la construction de logements sociaux ; le projet n'a toujours pas vu le jour. Le cadre de vie apparaît comme le parent pauvre de l'urbanisation des communes de la région, qui, à l'instar des autres villes du Sénégal, souffrent d'un manque criard d'espaces verts, en raison d'une urbanisation galopante et non maîtrisée, des

occupations anarchiques de l'espace public (décharges d'ordures, encombrements et remblais de zones inondables, etc…).

Face à cette situation, il urge de renverser la tendance, par l'aménagement et l'équipement structurant de ces sites en mobilier urbain, pour répondre aux besoins des populations en termes de détente et de loisirs.

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation et la formation, à travers leurs multiples effets sur le capital humain, sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une amélioration significative de l'offre éducative. Cependant, des dysfonctionnements notoires sont toujours relevés dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les changements intervenus dans les différents ordres d'enseignement que sont la petite enfance, l'élémentaire, le Moyen-secondaire et le supérieur ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnel.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

Le nombre de structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Diourbel est passé de 151 en 2016 à 202 établissements en 2017, soit une hausse de 33,8%. Ces structures sont constituées de garderies d'enfants (54%), de cases des tout-petits (23,3%), de cases communautaires (16,3%), d'écoles maternelles (4%) et de classes préscolaires à l'élémentaire (2,5%). La répartition par département dans la même période indique que 37,1% de ces structures se trouvent à Mbacké, 34,7% à Bambey et 28,2% à Diourbel.

Tableau IV-1 : Répartition des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2017

Type d'établissement	Statut	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Case communautaire	Public	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd
	Total	18	7	8	33
Case des Tout Petits	Public	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd
	Total	16	19	12	47
Ecole maternelle	Public	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd

Type d'établissement	Statut	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
	Total	3	4	1	8
Garderie d'enfants	**Public**	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd
	Total	29	27	53	109
Classe Préscolaire àl'élémentaire	**Public**	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd
	Total	4	0	1	5
Total	**Public**	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd
	Total	**70**	**57**	**75**	202

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, la région de Diourbel compte 185 établissements d'accueil de la petite enfancesoit une diminution de 8,4% par rapport à 2017. Ces établissements sont composés de 86 garderies d'enfants, 53 cases des tout-petits, 15 écoles maternelles, 26 cases communautaires et 5 classes préscolaires à l'élémentaire.

La répartition de ces infrastructures selon le département révèle qu'en 2018,Bambey compte 39,4% des établissements, suivi des départements de Mbacké et Diourbel avec respectivement 35,7% et 24,9% des structures.

Tableau IV-2 : Répartition des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2018

Type d'établissement	Statut	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Case communautaire	**Public**	nd	nd	nd	**nd**
	Privé	nd	nd	nd	**nd**
	Total	9	12	5	**26**
Case des Tout Petits	**Public**	nd	nd	nd	**nd**
	Privé	nd	nd	nd	**nd**
	Total	18	23	12	**53**
Ecole maternelle	**Public**	nd	nd	nd	**nd**
	Privé	nd	nd	nd	**nd**
	Total	4	7	4	**15**
Garderie d'enfants	**Public**	nd	nd	nd	**nd**
	Privé	nd	nd	nd	**nd**
	Total	38	4	44	**86**
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**Public**	nd	nd	nd	**nd**
	Privé	nd	nd	nd	**nd**
	Total	4	0	1	**5**
Total	**Public**	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**
	Privé	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**
	Total	**73**	**46**	**66**	**185**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par rapport à l'année 2016, le nombre de cases communautaires a baissé d'une unité en 2017. Cette même tendance est observée au niveau des autres types

d'établissement à l'exception des garderies d'enfants et des classes préscolaires à l'élémentaire. En effet, on note une augmentation de 55 garderies d'enfants et de 2 classes préscolaires à l'élémentaire en 2017 par rapport à 2016.

Tableau IV-3 : Evolution des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative entre 2016 et 2018

Type d'établissement	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire	**2015 / 2016**	16	9	9	**34**
	2016 / 2017	18	7	8	**33**
	2017 / 2018	9	12	5	**26**
	Variation en %	-50,0	71,4	-37,5	**-21,2**
Case des Tout Petits	**2015 / 2016**	15	24	12	**51**
	2016 / 2017	16	19	12	**47**
	2017 / 2018	18	23	12	**53**
	Variation en %	12,5	21,1	0,0	**12,8**
Ecole maternelle	**2015 / 2016**	5	3	1	**9**
	2016 / 2017	3	4	1	**8**
	2017 / 2018	4	7	4	**15**
	Variation en %	33,3	75,0	300,0	**87,5**
Garderie d'enfants	**2015 / 2016**	8	14	32	**54**
	2016 / 2017	29	27	53	**109**
	2017 / 2018	38	4	44	**86**
	Variation en %	31,0	-85,2	-17,0	**-21,1**
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**2015 / 2016**	2	0	1	**3**
	2016 / 2017	4	0	1	**5**
	2017 / 2018	4	0	1	**5**
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	**0,0**
Total	**2015 / 2016**	**46**	**50**	**55**	**151**
	2016 / 2017	**70**	**57**	**75**	**202**
	2017 / 2018	**73**	**46**	**66**	**185**
	Variation en %	**4,3**	**-19,3**	**-12,0**	**-8,4**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année 2018, seules les cases communautaires et les garderies d'enfants ont connu une baisse. En effet, les cases communautaires ont subi une diminution de 21,2% passant de 33 à 26 unités et les garderies d'enfantsune baisse de 21,1% passant de 109 à 86 unités. Cependant, on note une hausse de 12,8% des établissements de cases des tout-petits et de 87,5% pour les écoles maternelles, tandis que les classes préscolaires à l'élémentaire n'ont subi aucune variation.

IV.1.2. LE PERSONNEL

En 2017, Le personnel des structures de la petite enfance s'élève à 444 dont 334 femmes. Ce nombre a subi une baisse de 4,1% par rapport à l'année 2016.
La répartition par département montre que le département de Mbacké abrite 40,3% du personnel de ces établissements, suivi de Diourbel avec 38,3% et Bambey avec 21,4%. Quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau IV-4 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2017

Sexe	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Hommes	26	33	51	**110**
Femmes	144	62	128	**334**
Ensemble	**170**	**95**	**179**	**444**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, l'effectif du personnel des établissements de la petite enfance se chiffre à 509 agents constitués de 79,8% de femmes et 20,2% d'hommes. Cet effectif est inégalement réparti à travers les différents départements de la région. En effet, les agents sont majoritairement regroupés dans le département de Diourbel avec 226 agents, soit 43,2% du personnel, suivent les départements de Mbacké (37,5%) et Bambey (19,3%).

Tableau IV-5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2018

Sexe	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Hommes	32	32	39	**103**
Femmes	188	66	152	**406**
Ensemble	**220**	**98**	**191**	**509**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par rapport à l'année 2016, les effectifs du personnel de la petite enfance ont diminué de 4,1% en 2017. Cette baisse est observée au niveau des départements de la région, excepté le personnel de Mbacké qui a connu une hausse de 7,2%.

Cependant, on note une augmentation de 14,6% des effectifs du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance en 2018. Cette hausse est constatée dans tous les départements de la région.

Tableau IV-6 : Evolution du personnel des établissementsd'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative de 2016 à 2018

Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
2015 / 2016	174	122	167	**463**
2016 / 2017	170	95	179	**444**
2017 / 2018	220	98	191	**509**
Variation en %	**29,4**	**3,2**	**6,7**	**14,6**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au cours de la période 2016/2017, la répartition du personnel selon le diplôme académique montre que la plupart des directeurs de la petite enfance ont le BFEM (70,7%) et le BAC (24%), et plus de la moitié (57,8%) des enseignants (craie en main) ont le BFEM. Pour les autres personnels administratifs, on dénombre que 43,8% ont le BFEM et 18,8% sont sans diplôme.

Tableau IV-7 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2017

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Diourbel								
Directeur	0	1	1	6	31	0	0	**39**
Educateur " craie en main"	0	0	1	19	76	13	16	**125**
Assistant	0	0	0	0	2	0	0	**2**
Autre personnel administratif	0	0	0	0	3	1	0	**4**
Département de Bambey								
Directeur	0	1	0	5	12	0	0	**18**
Educateur " craie en main"	0	0	0	65	82	5	3	**155**
Assistant	0	1	2	3	4	5	6	**21**
Autre personnel administratif	0	1	0	0	2	0	3	**6**
Département de Mbacké								
Directeur	0	0	1	7	10	0	0	**18**
Educateur " craie en main"	0	2	0	19	39	0	1	**61**
Assistant	3	0	0	2	7	0	4	**16**
Autre personnel administratif	3	0	0	1	2	0	0	**6**
Région de Diourbel								
Directeur	**0**	**2**	**2**	**18**	**53**	**0**	**0**	**75**
Educateur " craie en main"	**0**	**2**	**1**	**103**	**197**	**18**	**20**	**341**
Assistant	**3**	**1**	**2**	**5**	**13**	**5**	**10**	**39**
Autre personnel administratif	**3**	**1**	**0**	**1**	**7**	**1**	**3**	**16**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2017/2018, la plupart des Directeursdes établissements d'accueil de la petite enfanceont le BFEM (63,3%) ou la Licence (30,5%) comme diplôme académique.On constate aussi qu'un peu plus de la moitié (52,6%) des éducateurs (craies en main) sont titulaires du BFEM, viennent en deuxième position ceux qui sont diplômés en Licence (31,5%), ensuite ceux qui sont sans diplôme académique (10,3%).Pour les autres personnels administratifs, les agents qui sont titulaires du BFEM et ceux sans diplôme académique sont majoritaires dans le système avec des proportions respectives de 38,6% et 29,8%.

Tableau IV-8 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative en 2018

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Diourbel								
Directeur	1	10	0	0	17	0	0	**28**
Educateur " craie en main"	0	14	0	0	32	3	2	**51**
Assistant	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Autre personnel administratif	0	6	0	0	5	0	8	**19**
Département de Bambey								
Directeur	0	9	2	1	36	4	1	**53**
Educateur " craie en main"	1	17	0	0	93	9	22	**142**
Assistant	0	1	0	0	0	1	0	**2**
Autre personnel administratif	0	2	0	0	14	7	0	**23**
Département de Mbacké								
Directeur	0	11	0	0	16	0	1	**28**
Educateur " craie en main"	0	76	4	1	54	1	11	**147**
Assistant	0	0	0	0	1	0	0	**1**
Autre personnel administratif	0	1	0	0	3	2	9	**15**
Région de Diourbel								
Directeur	**1**	**30**	**2**	**1**	**69**	**4**	**2**	**109**
Educateur " craie en main"	**1**	**107**	**4**	**1**	**179**	**13**	**35**	**340**
Assistant	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**3**
Autre personnel administratif	**0**	**9**	**0**	**0**	**22**	**9**	**17**	**57**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En ce qui concerne les diplômes professionnels pour l'année scolaire 2016/2017, 57,9% du personnel de la petite enfance sont sans diplôme, 25,9% ont le CEAP et seulement 16,2% ont le CAP. La répartition par département montre que 40,3% du personnel se trouvent à Bambey, 38,3% à Diourbel et 21,4% à Mbacké.

Tableau IV-9 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département en 2017

Département	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Diourbel	**Public**	25	34	20	**79**
	Privé	2	16	73	**91**
	Total	27	50	93	**170**
Bambey	**Public**	10	22	3	**35**
	Privé	2	1	141	**144**
	Total	12	23	144	**179**
Mbacké	**Public**	31	34	4	**69**
	Privé	2	8	16	**26**
	Total	33	42	20	**95**
Région de Diourbel	**Public**	**66**	**90**	**27**	**183**
	Privé	**6**	**25**	**230**	**261**
	Total	**72**	**115**	**257**	**444**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année 2018, les enseignants sans diplôme professionnel sont majoritaires avec 61,5% de l'effectif total de la région, suivi de ceux qui ont le CEAP avec 22,6% et 15,9% pour les enseignants titulaires du CAP.

Tableau IV-10 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, département en 2018

Département	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Diourbel	**Public**	30	34	13	**77**
	Privé	2	6	13	**21**
	Total	32	40	26	**98**
Bambey	**Public**	32	41	12	**85**
	Privé	3	11	121	**135**
	Total	35	52	133	**220**
Mbacké	**Public**	13	21	5	**39**
	Privé	1	2	149	**152**
	Total	14	23	154	**191**
Région de Diourbel	**Public**	**75**	**96**	**30**	**201**
	Privé	**6**	**19**	**283**	**308**
	Total	**81**	**115**	**313**	**509**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

C'est dans le département de Bambey qu'on retrouve le plus grand nombre d'enseignants selon le diplôme professionnel, avec 43,2% du personnel enseignant.

IV.1.3. LES EFFECTIFS

En 2017, les effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance se chiffrent à 11 752 élèves dans la région de Diourbel dont 55,9% filles.Les cases des tout-petits et les garderies d'enfants représentent à elles seules au niveau régional 62,7% des effectifs. Les cases communautaires, les écoles maternelles et les classes préscolaires à l'élémentaire représentent respectivement 23,9%, 11,7% et 1,7% des effectifs de la petite enfance.

Tableau IV-11 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département en 2017

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire	**Garçons**	803	144	272	**1219**
	Filles	1097	224	265	**1586**
	Ensemble	1900	368	537	**2805**
Case des Tout Petits	**Garçons**	583	249	742	**1574**
	Filles	666	388	919	**1973**
	Ensemble	1249	637	1661	**3547**
Ecole maternelle	**Garçons**	202	76	354	**632**
	Filles	241	143	362	**746**
	Ensemble	443	219	716	**1378**
Garderie d'enfants	**Garçons**	213	1330	117	**1660**
	Filles	234	1812	117	**2163**
	Ensemble	447	3142	234	**3823**
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**Garçons**	81	15	0	**96**
	Filles	89	14	0	**103**
	Ensemble	170	29	0	**199**
Total	**Garçons**	**1882**	**1814**	**1485**	**5181**
	Filles	**2327**	**2581**	**1663**	**6571**
	Ensemble	**4209**	**4395**	**3148**	**11752**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

On dénombre au cours de l'année scolaire 2017/2018, 13 581 élèves dans les établissements de la petite enfance avec une prédominance du sexe féminin (55,6%). Selon le type d'établissement, les garderies d'enfants sont les plus fréquentées avec 50,8% des effectifs, suivie des établissements de cases des tout-petits avec 28,7%, des écoles maternelles (16,3%), des classes préscolaires à l'élémentaire (3,2%) et des cases communautaires (1%).

Tableau IV-12 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et département en 2018

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire	**Garçons**	25	35	0	**60**
	Filles	32	47	0	**79**
	Ensemble	57	82	0	**139**
Case des Tout Petits	**Garçons**	628	768	321	**1717**
	Filles	779	928	473	**2180**
	Ensemble	1407	1696	794	**3897**
Ecole maternelle	**Garçons**	380	344	222	**946**
	Filles	474	430	362	**1266**
	Ensemble	854	774	584	**2212**
Garderie d'enfants	**Garçons**	1211	144	1518	**2873**
	Filles	1801	151	2079	**4031**
	Ensemble	3012	295	3597	**6904**
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**Garçons**	-	-	-	-
	Filles	-	-	-	-
	Ensemble	322	-	107	**429**
Total	**Garçons**	**2244**	**1291**	**2061**	**5596**
	Filles	**3086**	**1556**	**2914**	**7556**
	Ensemble	**5652**	**2847**	**5082**	**13581**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au titre de l'année scolaire 2016/2017, les effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance de la région de Diourbel se sont accrus de 62,9% par comparaison à l'année scolaire 2015/2016. Cette augmentation est constatée dans tous les départements de la région. En effet, on note une hausse des effectifs de 81% pour le département Diourbel, 68% pour Bambey et 39% pour Mbacké.

Tableau IV-13 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative de 2016 à 2018

Type d'établissement	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire/ Garderie communautaire	**2015 / 2016**	1648	350	468	2466
	2016 / 2017	1900	368	537	2805
	2017 / 2018	57	82	-	139
	Variation %	-97,0	-77,7	-	-95,0
Case des Tout Petits	**2015 / 2016**	1154	664	2 313	4131
	2016 / 2017	1249	637	1661	3547
	2017 / 2018	1407	1696	794	3897
	Variation %	12,7	166,2	-52,2	9,9
Ecole maternelle	**2015 / 2016**	431	375	465	1271
	2016 / 2017	443	219	716	1378
	2017 / 2018	857	774	584	2215

Type d'établissement	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
	Variation %	93,5	253,4	-18,4	60,7
Garderie d'enfants	**2015 / 2016**	969	1 946	1089	4004
	2016 / 2017	201	23	-	224
	2017 / 2018	3012	295	3597	6904
	Variation %	-	-	-	-
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**2015 / 2016**	201	23	-	224
	2016 / 2017	4209	4395	3148	11752
	2017 / 2018	322	-	107	429
	Variation %	-92,3	-	-96,6	-96,3
Total	**2015 / 2016**	4403	3358	4335	12096
	2016 / 2017	8002	5642	6062	19706
	2017 / 2018	5655	2847	5082	13584
	Variation %	-29,3	-49,5	-16,2	-31,1

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2017/2018, les effectifs ont connu une baisse de 31,1% par rapport à 2016/2017. Cette diminution est ressentie dans tous les départements de la région. Par ailleurs, il faut noter que les effectifs dans les garderies d'enfants ont fortement augmenté passant de 224 apprenants à 6904 soit une hausse de 6680 élèves.

IV.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le taux brut de préscolarisation mesure le niveau de participation des enfants dans le système éducatif. Ce taux représente le total des inscriptions dans le préscolaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée de 3 à 5 ans. En ce sens, il permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différents départements et globalement au sein de la région.

Entre 2016 et 2017, on note une baisse de 0,6% du Taux global Brut de Préscolarisation, passant de 7,8% à 7,2%. Au niveau des filles comme au niveau des garçons, le TBPS a subi des diminutions respectives de 0,8 et 0,7 point entre les deux périodes. Pour la période scolaire 2016/2017, ce taux est plus élevé dans le département de Diourbel avec 15%, suivi de Bambey avec 9,5% et de Mbacké 7,2%.

Tableau IV-14 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Diourbel	2015 / 2016	14,0	19,1	16,4	1,4
	2016 / 2017	13,0	17,1	15,0	1,2
	2017 / 2018	14,4	22,0	18,0	1,4
	Variation en %	1,4	4,9	3,0	0,2
Bambey	2015 / 2016	12,7	14,6	13,6	1,2
	2016 / 2017	8,7	10,3	9,5	1,1
	2017 / 2018	6,9	9,4	8,1	1,2
	Variation en %	-1,8	-0,9	-1,4	0,1
Mbacké	2015 / 2016	2,7	4,3	3,5	1,6
	2016 / 2017	3,5	5,3	4,3	1,4
	2017 / 2018	3,7	5,7	4,6	1,4
	Variation en %	0,2	0,4	0,3	0,0
Région de Diourbel	2015 / 2016	6,7	9,0	7,8	1,4
	2016 / 2017	6,2	8,3	7,2	1,3
	2017 / 2018	6,2	9,3	7,6	1,4
	Variation en %	0,0	1,0	0,4	0,1

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La région de Diourbel a enregistré un TBPS Global de 7,6% en 2017/2018, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à la période scolaire 2016/2017. L'évolution du TBPS par département montre que ce taux augmente légèrement de 3% à Diourbel et 0,3% à Mbacké, tandis qu'on note une baisse de 1,4% dans le département Bambey.Selon le sexe, les filles sont plus scolarisées que les garçons, ceci étant valable, quel que soit la période et le département considéré. En effet, l'indice de parité qui se situe à 1,4 en 2018, témoigne des efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans le préscolaire.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

Introduction

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend six années d'études : le cours d'initiation

(CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2). L'enseignement primaire les enfants de 6 à 11 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen. L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2017 et 2018.

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Dans la région de Diourbel, le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire s'élève en 2017 à 627 constitués de 518 établissements publics et 109 privés. Entre les annéesscolaires 2015/2016 et 2016/2017, le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire a augmenté d'une unité. Durant la période scolaire de 2016/2017, les structures d'enseignement élémentaire sont globalement plus présentes dans le département de Mbacké (39,1%) qu'en Diourbel (33,7%) et Bambey (27,3%).

Tableau IV-15 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statutde 2016 à 2018

Circonscriptions administratives	2015 / 2016			2016 / 2017			2017 / 2018			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	197	10	207	202	9	211	203	11	214	0,5	22,2	1,4
Mbacké	153	88	241	155	90	245	160	90	250	3,2	0,0	2,0
Bambey	159	19	178	161	10	171	164	14	178	1,9	40,0	4,1
Total région	509	117	626	518	109	627	527	115	642	1,7	5,5	2,4

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Entre 2017 et 2018, le réseau des structures de prise en charge de l'enseignement élémentaire est passé de 627 à 642 structures soit une augmentation de 2,4%.La part des établissements privés dans le réseau des structures de l'enseignement élémentaire est passée de 109 à 115 écoles, soit une légère hausse de 6 nouveauxétablissements en valeur absolue.Cette même tendance haussière est observée dans le public qui compte 527 écoles en 2018 soit une augmentation de 9 nouvelles structures par rapport à l'année 2017.

En 2017, le nombre de classes de l'enseignement élémentaire s'élève à 3 730 dont 80,2% sont du secteur public. On observe aussi la prépondérance du public dans tous les départements. La répartition par département indique que 38,8% de ces classes sont à Mbacké, 30,8% à Bambey et enfin 30,3% à Diourbel. Parmi les salles de classes dont dispose la région, 2 614 sont à flux simple, 1 012 multigrades et 104 à doubles flux.

Tableau IV-16 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2017

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Diourbel	**Public**	648	42	385	1075
	Privé	48	1	8	57
	Total	696	43	393	1132
Mbacké	**Public**	601	12	224	837
	Privé	518	0	93	611
	Total	1119	12	317	1448
Bambey	**Public**	739	49	292	1080
	Privé	60	0	10	70
	Total	799	49	302	1150
Total région	**Public**	1988	103	901	2992
	Privé	626	1	111	738
	Total	2614	104	1012	3730

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Entre 2017 et 2018, le nombre de salles de classe a connu une augmentation de 106 unités, passant de 3 730 à 3 836.Par ailleurs, on constate que le département de Mbacké abrite la part la plus importante des classes de l'élémentaire soit 1 469 classes, cela s'explique par son important poids démographique, il est suivi de près par celui de Bambey qui compte 1 209 salles de classe et Diourbel (1 158 classes).

Tableau IV-17 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2018

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Diourbel	**Public**	649	26	404	1079
	Privé	68	1	10	79
	Total	717	27	414	1158
Mbacké	**Public**	640	12	205	857
	Privé	545	0	67	612
	Total	1185	12	272	1469
Bambey	**Public**	726	91	294	1111
	Privé	72	0	26	98
	Total	798	91	320	1209
Total région	**Public**	2015	129	903	3047
	Privé	685	1	103	789
	Total	2700	130	1006	3836

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que la plupart des salles de classesont en flux unique ou simple (70,4%), en multigrades (26,2%) ou en double flux (3,4%).

IV.2.2. LE PERSONNEL

En 2017, l'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3 972 contre 3 949 en 2016, soit une augmentation de 23 enseignants. Cette hausse est constatée dans tous les départements de la région. Ainsi, la répartition par département sur la période scolaire 2016/2017 montre que 39,6% du personnel se trouvent à Mbacké contre 30,4% à Diourbel et 29,9% à Bambey. L'essentiel du personnel de l'enseignement élémentaire est employé par le public (78,5%). Mbacké reste le département qui compte le plus d'effectifs de l'enseignement élémentaire avec 41,6% du personnel, suivi par Diourbel (29,5%). Le département de Bambey vient en dernière position avec 28,9% du personnel de l'enseignement élémentaire de la région. La répartition par sexe indique qu'un peu plus de 7 membres du personnel sur 10 sont des hommes (70,3%) et un peu moins de 3 membres sur 10 des femmes (29,7%).

Tableau IV-18 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Circonscription administrative	Sexe	2015 / 2016			2016 / 2017			2017 / 2018			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	Hommes	759	51	810	744	48	792	732	68	800	**-1,6**	**41,7**	**1,0**
	Femmes	361	31	392	358	22	380	358	33	391	**0,0**	**50,0**	**2,9**
	Ensemble	1120	82	1202	1102	70	1172	1090	101	1191	**-1,1**	**44,3**	**1,6**
Mbacké	Hommes	607	490	1097	633	507	1140	671	519	1190	**6,0**	**2,4**	**4,4**
	Femmes	302	166	468	311	200	511	308	184	492	**-1,0**	**-8,0**	**-3,7**
	Ensemble	909	656	1565	944	707	1651	979	703	1682	**3,7**	**-0,6**	**1,9**
Bambey	Hommes	764	100	864	799	63	862	824	87	911	**3,1**	**38,1**	**5,7**
	Femmes	282	36	318	275	12	287	284	20	304	**3,3**	**66,7**	**5,9**
	Ensemble	1046	136	1182	1074	75	1149	1108	107	1215	**3,2**	**42,7**	**5,7**
Total région	Hommes	**2130**	**641**	**2771**	**2176**	**618**	**2794**	**2227**	**674**	**2901**	**2,3**	**9,1**	**3,8**
	Femmes	**945**	**233**	**1178**	**944**	**234**	**1178**	**950**	**237**	**1187**	**0,6**	**1,3**	**0,8**
	Ensemble	**3075**	**874**	**3949**	**3120**	**852**	**3972**	**3177**	**911**	**4088**	**1,8**	**6,9**	**2,9**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'ensemble du personnel des établissements d'enseignement élémentaire de la région a augmenté de 2,9% durant l'année académique 2017/2018.Par ailleurs, plus de 7

agents sur 10 (77,7%) se trouvent dans les établissements publics. Selon le sexe, on note une prédominance des hommes dans les effectifs du personnel de l'élémentaire avec 70,9%.

Les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Ainsi, pour la période scolaire 2016/2017, parmi le personnel enseignant du public, au moins les 54% possèdent le diplôme de bac, contre 38,2% titulaires du BFEM. Les titulaires d'un diplôme de premier et second cycles (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 5,9% des enseignants.

Tableau IV-19 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique entre 2017 et 2018

Diplôme académique	2016 / 2017		2017 / 2018	
	Effectif	%	Effectif	%
Maîtrise et +	39	1,0	48	1,2
Licence	90	2,3	2129	52,1
DEUG	104	2,6	105	2,6
BAC	2179	54,9	124	3,0
BFEM	1516	38,2	1599	39,1
CFEE	18	0,5	9	0,2
Autre	9	0,2	14	0,3
Sans diplôme	17	0,4	60	1,5
Total	**3972**	**100**	**4088**	**100**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Cependant, pour l'année 2018, le personnel enseignant de la région de Diourbel est principalement dominé par les titulaires du Licence et du BFEM qui constituent respectivement 47,5% et 40,9% des enseignants. Le personnel enseignant titulaire de la Maîtrise ou plus demeure faiblement représenté avec 1,2% des enseignants.

IV.2.3. LES EFFECTIFS

L'effectif total des élèves de l'élémentaire dans la région, passe de 152 186 élèves en 2016 à 160 706 élèves en 2017, soit une augmentation de 5,6%. Sur la même période scolaire 2016/2017, on note une prédominance des filles avec un effectif de 89 457

contre 71 249 chez les garçons. La part du privé s'établit à 36 672, soit seulement 22,8% des effectifs. La répartition par département montre qu'en 2017, 43,3% des élèves se trouve à Mbacké, 29,2% à Bambey et 27,4% à Diourbel. Quel que soit le département considéré, l'effectif du public est supérieur à celui du privé.

Tableau IV-20 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Circonscription administrative	Statut	2015 / 2016			2016 / 2017			2017 / 2018			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Diourbel	Public	18 479	20 894	39 373	19 702	22 154	41 856	19 294	22 258	41 552	-2,1	0,5	-0,7
	Privé	1 169	1 128	2 297	1 068	1 131	2 199	1 276	1 407	2 683	19,5	24,4	22,0
	Total	19 648	22 022	41 670	20 770	23 285	44 055	20 570	23 665	44 235	-1,0	1,6	0,4
Mbacké	Public	15 117	20 574	35 691	15 855	22 744	38 599	16 635	23 805	40 440	4,9	4,7	4,8
	Privé	10 268	17 716	27 984	11 803	19 249	31 052	12 847	21 073	33 920	8,8	9,5	9,2
	Total	25 385	38 290	63 675	27 658	41 993	69 651	29 482	44 878	74 360	6,6	6,9	6,8
Bambey	Public	19 952	21 396	41 348	21 000	22 579	43 579	22 109	24 402	46 511	5,3	8,1	6,7
	Privé	2 918	2 575	5 493	1 821	1 600	3 421	1 932	1 824	3 756	6,1	14,0	9,8
	Total	22 870	23 971	46 841	22 821	24 179	47 000	24 041	26 226	50 267	5,3	8,5	7,0
Total région	Public	53 548	62 864	116 412	56 557	67 477	124 034	58 038	70 465	128 503	2,6	4,4	3,6
	Privé	14 355	21 419	35 774	14 692	21 980	36 672	16 055	24 304	40 359	9,3	10,6	10,1
	Total	67 903	84 283	152 186	71 249	89 457	160 706	74 093	94 769	168 862	4,0	5,9	5,1

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au cours de la période scolaire 2017/2018, globalement les effectifs des élèves de l'enseignement élémentaire de la région de Diourbel ont augmenté de 5,1%. Selon le sexe, 56,1% de ces élèves sont des filles contre 43,9% pour les garçons. Les élèves du public représentent 76,1% du total du cycle élémentaire contre 23,9% pour le privé. La répartition par circonscription administrative révèle que le département de Mbacké détient 44% des effectifs, Bambey 29,8% et Diourbel 26,2%.

En 2017, au niveau de l'élémentaire, chaque enseignant a en charge en moyenne 40 élèves contre 39 élèves en 2016. L'examen par département au cours de l'année

scolaire 2016/2017, crédite Mbacké de 42 élèves par enseignant, suivi de Bambey avec 41 élèves/enseignant et 38 élèves/enseignant pour Diourbel.

Le nombre moyen d'élèves par classe est passe de 41 en 2016 à 43 en 2017, soit une augmentation de 2 élèves/classe en valeur absolue. De plus, c'est au niveau du département de Mbacké qu'il est plus élevé avec 48 élèves par classe, suivi de Bambey (41 élèves/classe) et de Diourbel (39 élèves/classe).

Tableau IV-21 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative entre 2016 et 2018

Circonscription administrative	2015 / 2016		2016 / 2017		2017 / 2018		Variation en %	
	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Diourbel	37	35	39	38	38	37	-2,1	-2,3
Mbacké	46	41	48	42	51	44	5,5	5,3
Bambey	39	40	41	41	42	41	1,4	0,9
Total région	41	39	43	40	44	41	2,4	3,3

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2017/2018, on compte en moyenne 41 élèves pour un enseignant. Le nombre d'élèves pour un enseignant est plus élevé que la moyenne de la région dans le département de Mbacké 44 élèves. Par contre, il est ressorti à 41 dans le département Bambey et 38 élèves/enseignant à Diourbel.

L'étude de la concentration des élèves dans les salles de classe montre qu'au cours de la période scolaire 2017/2018, le nombre d'élèves par classe a subi une hausse de 2,4% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est ressentie dans les départements de Mbacké (5,5%) et Bambey (1,4%). Cependant, le département de Diourbel enregistre une baisse de 2,1% du nombre d'élèves par classe.

IV.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission ou d'accès (TBA) qui indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire. Ce taux qui était de 71,1% en 2016, a atteint 72% en 2017. Sur la même année scolaire

2016/2017, le TBA des filles (83,6%) est plus élevé que celui des garçons (61,3%) comme en témoigne d'ailleurs l'indice de parité qui est de 1,3.

Tableau IV-22 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Diourbel	2015 / 2016	91,5	110,5	100,6	1,2
	2016 / 2017	94,8	118,8	106,3	1,1
	2017 / 2018	91,1	110,6	100,5	1,2
	Variation en %	-3,7	-8,2	-5,8	0,1
Mbacké	2015 / 2016	39,9	64,1	51,5	1,6
	2016 / 2017	42,2	66,9	54,0	1,5
	2017 / 2018	42,5	65,7	53,6	1,5
	Variation en %	0,3	-1,2	-0,4	0,0
Bambey	2015 / 2016	89,0	96,1	92,4	1,1
	2016 / 2017	86,0	100,4	92,9	1,1
	2017 / 2018	87,7	103,3	95,2	1,1
	Variation en %	1,7	2,9	2,3	0,0
Région	2015 / 2016	61,6	81,4	71,1	1,3
	2016 / 2017	61,3	83,6	72,0	1,3
	2017 / 2018	61,1	82,0	71,2	1,3
	Variation en %	-0,2	-1,6	-0,8	0,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le taux brut d'accès global de la région de Diourbel a diminué de 0,8 en 2018 par rapport à l'année 2017. Cette diminution est plus prononcée chez les filles que chez les garçons avec des baisses respectives de 1,6% et 0,2%.Par ailleurs, l'indice de parité qui était de 1,3 en 2017, n'a pas évolué en 2018.

Entre 2016 et 2017, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 56,2% à 55,9%, soit une baisse de 0,3 point. Pour les garçons, il est passé de 48,8% à 47,9%, soit une diminution de 0,9 point de pourcentage. Par contre, pour les filles, le TBS est passé de 64,1% à 64,5%, soit une hausse de 0,4point. Au niveau départemental, le Taux Brut de Scolarisation de l'année 2017 se chiffre à 83,4% à Diourbel, 76,7% à Bambey et 40,1% à Mbacké.

Tableau IV-23 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative2016 à 2018

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**2015 / 2016**	75,2	91,5	83,0	1,2
	2016 / 2017	74,9	92,6	83,4	1,1
	2017 / 2018	73,0	90,3	81,3	1,2
	Variation en %	-1,9	-2,3	-2,1	0,1
Mbacké	**2015 / 2016**	77,4	83,3	80,4	1,1
	2016 / 2017	30,7	50,2	40,1	1,5
	2017 / 2018	32,7	52,5	42,3	1,5
	Variation en %	2,0	2,3	2,2	0,0
Bambey	**2015 / 2016**	30,4	48,7	39,3	1,6
	2016 / 2017	73,2	80,4	76,7	1,1
	2017 / 2018	75,4	83,8	79,6	1,1
	Variation en %	2,2	3,4	2,9	0,0
Total région	**2015 / 2016**	48,8	64,1	56,2	1,3
	2016 / 2017	47,9	64,5	55,9	1,3
	2017 / 2018	49,3	66,3	57,6	1,3
	Variation en %	1,4	1,8	1,7	0,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, Le TBS de la région est légèrement en hausse de 1,7% par rapport à l'année 2017. Ce taux atteint 57,6% au cours de la période scolaire 2017/2018, contre 55,9% l'année dernière. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garçons. Par ailleurs, les effectifs des filles dépassent ceux des garçons dans tous les départements. L'indice de parité reste donc supérieur à 1, traduisant ainsi les efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans l'élémentaire.

En 2017, les meilleures performances dans l'enseignement élémentaire sont notées au niveau des classes de CI, CP et CE1 pour lesquelles les taux de promotion ont été plus élevés avec des taux d'abandon et de redoublement relativement bas par rapport aux autres classes. Par contre, le taux de promotion le plus faible est enregistré au niveau CM2 (62,7%). On constate aussi que les taux de redoublement et d'abandon ont affiché leurs valeurs maximales en classe de CM2 aussi, avec des taux respectifs de 22,4% et 14,9%.

Tableau IV-24 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 2017

Circonscription administrative	Indicateur de flux	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Diourbel	taux de promotion	87,5	89,9	88,4	84,7	75,8	65,8
	taux de redoublement	6,8	4,3	7,7	4,8	10	28,7
	taux d'abandon	5,7	5,8	3,9	10,5	14,2	5,5
Mbacké	taux de promotion	89	92,7	89,2	91,8	88,2	61,8
	taux de redoublement	1,3	0,4	1,6	0,4	3,1	14
	taux d'abandon	9,6	6,9	9,1	7,7	8,7	24,2
Bambey	taux de promotion	85	83,6	88,4	82	72,3	61
	taux de redoublement	3,3	1,9	3,7	2,8	7,6	27
	taux d'abandon	11,6	14,5	8	15,2	20,2	12,1
Total région	taux de promotion	87,5	89,2	88,7	86,6	79,5	62,7
	taux de redoublement	3,4	1,9	3,9	2,5	6,5	22,4
	taux d'abandon	9,1	8,9	7,4	10,9	14	14,9

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, le taux de promotion a atteint son maximum au CP et son minimum au CM2 avec des valeurs respectives de 92,2% et 59,7%. Le taux d'abandon reste relativement élevé dans les niveaux de CI, CM1 et CM2.

Tableau IV-25 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 2018

Circonscription administrative	Indicateur de flux	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
Diourbel	taux de promotion	81,3	90,1	81,5	84,1	70,3	68,1
	taux de redoublement	1,3	5,3	4,6	5,2	5,7	10,1
	taux d'abandon	17,4	4,6	13,9	10,8	23,9	21,8
Mbacké	taux de promotion	90,1	91,3	89,5	94,5	85,3	55,6
	taux de redoublement	0,1	1,8	0,7	1,6	1,1	3,0
	taux d'abandon	9,8	7,0	9,8	3,9	13,7	41,4
Bambey	taux de promotion	90,5	95,8	97,1	89,3	80,0	57,8
	taux de redoublement	0,9	3,3	1,8	3,7	4,3	7,9
	taux d'abandon	8,6	0,9	1,1	7,0	15,7	34,3
Total région	taux de promotion	87,8	92,2	89,5	90,0	79,4	59,7
	taux de redoublement	0,7	3,2	2,0	3,3	3,4	6,5
	taux d'abandon	11,5	4,6	8,5	6,8	17,2	33,8

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au niveau départemental, on constate que le taux de promotion des élèves du CM2 est plus élevé dans le département de Diourbel (68,1%), suivi des départements de Bambey et Mbacké qui enregistrent des taux respectifs de 57,8% et 55,6%.

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement du cycle élémentaire. Le Sénégal s'est fixé comme objectif

à l'horizon 2020 l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100% dans sa Lettre de Politique Sectorielle actualisée. Ce taux est calculé en rapportant les nouveaux inscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans de la localité (Région, pays, etc.).

Pour l'année scolaire 2017/2018, le taux d'achèvement global de la région (38,1%) a augmenté de 4% par rapport à 2015/2016. Cette hausse est imputable à celle observée au niveau des départements de Mbacké et Bambey. Cependant, ce taux a légèrement baissé dans le département de Diourbel en passant de 64,2% en 2016 à 43,9% en 2018. Selon le sexe, on remarque que 36,4% de garçons ont achevé le cycle primaire contre 39,4% de filles.

Tableau IV-26 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative entre 2016 et 2018

Indicateurs	Années	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région
TAP Garçons	2015 / 2016	55,3	24	54,4	28,4
	2017 / 2018	40,4	58,1	63,3	36,4
	Variation en %	-14,9	34,1	8,9	8
TAP Filles	2015 / 2016	74,5	44,3	74,9	40
	2017 / 2018	47,1	65,5	82	39,4
	Variation en %	-27,4	21,2	7,1	-0,6
TAP Global	2015 / 2016	64,2	33,5	64	34,1
	2017 / 2018	43,9	62,5	72,4	38,1
	Variation (2016/2018) en %	-20,3	29	8,4	4

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

Introduction

L'enseignement moyen constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 12 à 15 ans. Tandis que l'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 16 à 18 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique. Cette section porte aussi bien sur l'enseignement moyen que sur le secondaire général en

abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au BFEM et au baccalauréat.

IV.3.1. LA TRANSITION

Le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est déterminé par la proportion d'élèves qui passe en classe de sixième pour l'année en cours. Dans l'enseignement secondaire général, une moyenne de 10/20 suffit pour passer en seconde, indépendamment du BFEM.

A cet effet, la région de Diourbel a enregistré un taux de transition au niveau de l'enseignement moyen de 62,7% en 2016/2017 contre 64,1% en 2015/2016, soit une baisse de 1,4 point.Pour le taux de transition de la troisième à la seconde, il ressort de 57,4% en 2016/2017 contre 59,2% pour le niveau national.

Tableau IV-27 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Cycle	Année scolaire	Sexe	Diourbel (%)	Mbacké (%)	Bambey (%)	Région (%)	Sénégal (%)
Moyen	2015 / 2016	Masc.	71,1	59,9	68,5	66,1	70,7
		Fem.	66,7	57,3	65,6	62,4	66,8
		Ens.	68,7	58,4	67	64,1	68,7
	2016 / 2017	Masc.	67,7	69,6	60,5	65,9	67,5
		Fem.	64,1	57	61,3	60,2	65,4
		Ens.	65,8	61,8	61	62,7	66,4
	2017 / 2018	Masc.	61,2	66,1	58	61,6	69,9
		Fem.	52,1	69,9	57,6	58,3	66,7
		Ens.	55,6	68,1	57,8	59,7	68,2
	Variation %	Masc.	-6,5	-3,5	-2,5	-4,3	2,4
		Fem.	-12	12,9	-3,7	-1,9	1,3
		Ens.	-10,2	6,3	-3,2	-3	1,8
Secondaire	2015 / 2016	Masc.	55,9	77,8	50,7	60	57,2
		Fem.	53,9	72,1	43,5	55,1	54,5
		Ens.	54,9	74,7	46,8	57,4	55,9
	2016 / 2017	Masc.	55,9	77,8	50,7	60	60,8
		Fem.	53,9	72,1	43,5	55,1	57,8
		Ens.	54,9	74,7	46,8	57,4	59,2
	2017 / 2018	Masc.	54,6	68,8	55,4	59,6	61
		Fem.	58,4	60,6	48	55,5	57,8
		Ens.	56,6	64,4	51,4	57,4	59,3
	Variation %	Masc.	-2,3	-11,6	9,3	-0,7	0,3
		Fem.	8,3	-16,0	10,3	0,7	0,0
		Ens.	3,1	-13,8	9,8	0,0	0,2

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année 2017/2018, le taux de transition au cycle moyen a connu une baisse globale de 3% par rapport à la période scolaire 2016/2017. Pour les filles, il a augmenté de 0,7 point, alors qu'on note une baisse de 0,7% chez les garçons.Le département de Mbacké enregistre le taux de transition au cycle moyen plus élevé dans la région (68,1%). Les départements de Bambey et Diourbel ont des taux de transition respectifs de 57,8% et 55,6%.

En ce qui concerne le taux de transition au cycle secondaire, globalement aucune évolution n'a été par rapport à l'année précédente.Selon le sexe, on note une légère variation. En effet, les garçons contribuent un peu plus à cette transition avec un taux de 59,6% et pour ce qui est des filles, elles ont enregistré un taux de 55,5%.

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

En 2017, le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 53 (dont 46 publics et 7 privés), contre 54 (dont 44 publics et 10 privés) en 2016. Le cycle moyen compte également 805 groupes pédagogiques au cours de l'année scolaire 2016/2017, dont 43% sont dans le département de Diourbel, 31% à Bambey et 26% à Mbacké. On constate aussi qu'en 2017, 36% des établissements du moyen sont dans le département de Diourbel, alors que les départements de Bambey et Mbacké abritent respectivement 33% et 31% de ces infrastructures.

Les infrastructures d'accueil du secondaire ont connu une augmentation de 13,9%, en passant de 36 en 2016 à 41 en 2017. On note aussi des hausses respectives de 36,4% et 7,7% dans les départements Diourbel, Bambey. Par contre, dans le département de Mbacké, le nombre d'établissements du secondaire n'a pas connu de variation.

Tableau IV-28 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région
Moyen	2015 / 2016	Public	16	14	14	44
		Privé	1	2	7	10
		Total	17	16	21	54
		Nb. GP	253	239	300	792
	2016 / 2017	Public	17	14	15	46
		Privé	1	4	2	7
		Total	18	18	17	53
		Nb. GP	269	265	271	805
	2017 / 2018	Public	18	14	14	46
		Privé	3	4	5	12
		Total	21	18	19	58
		Nb. GP	283	176	206	665
	Variation en %	Public	5,9	0,0	-6,7	0,0
		Privé	200,0	0,0	150,0	71,4
		Total	16,7	0,0	11,8	9,4
		Nb. GP	5,2	-33,6	-24,0	-17,4
Secondaire	2015 / 2016	Public	2	3	8	13
		Privé	9	10	4	23
		Total	11	13	12	36
		Nb. GP	292	113	127	532
	2016 / 2017	Public	3	3	7	13
		Privé	12	11	5	28
		Total	15	14	12	41
		Nb. GP	121	130	127	378
	2017 / 2018	Public	2	3	7	12
		Privé	12	11	5	28
		Total	14	14	12	40
		Nb. GP[1]	129	228	220	577
	Variation en %	Public	-33,3	0,0	0,0	-7,7
		Privé	0,0	0,0	0,0	0,0
		Total	-6,7	0,0	0,0	-2,4
		Nb. GP	6,6	75,4	73,2	52,6

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, le nombre d'infrastructures scolaires du cycle moyen de la région de Diourbel a augmenté de 9,4% par rapport à 2017. Cette hausse est imputable au nombre d'infrastructures du privé qui a progressé de 71,4% en 2018comparativement à 2017. Le nombre de structures accueillant l'enseignement secondaire au cours de l'année scolaire 2017/2018 est de 40 établissements et 577 groupes pédagogiques. On

[1] GP = Groupe Pédagogique

remarque que 30% des établissements secondaires se trouvent dans le département de Mbacké, alors que les départements de Bambey et Diourbel en disposent chacun 35%.

IV.3.3. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel enseignant des cycles moyen et secondaire de la région se chiffre à 2 010 professeurs en 2017. Le corps enseignant est majoritairement composé de femmes avec 82,8%.Selon le statut, l'effectif des enseignants est dominé par les permanents qui représentent 48,3% du personnel. Ils sont suivis par les contractuels (37,3%) et les vacataires (14,5%).La répartition par département indique que 35,7% exercent à Mbacké, 33,2% à Diourbel et 31,1% à Bambey.

Tableau IV-29 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2017

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Diourbel	Permanents	59	276	335	59	276	335	59	276	335
	Contractuels	50	182	232	50	182	232	50	182	232
	Vacataires	7	94	101	7	94	101	7	94	101
	Total	116	552	668	116	552	668	116	552	668
Mbacké	Permanents	68	276	344	68	276	344	68	276	344
	Contractuels	66	253	319	66	253	319	66	253	319
	Vacataires	9	45	54	9	45	54	9	45	54
	Total	143	574	717	143	574	717	143	574	717
Bambey	Permanents	34	257	291	34	257	291	34	257	291
	Contractuels	45	153	198	45	153	198	45	153	198
	Vacataires	8	128	136	8	128	136	8	128	136
	Total	87	538	625	87	538	625	87	538	625
Total région	Permanents	161	809	970	161	809	970	161	809	970
	Contractuels	161	588	749	161	588	749	161	588	749
	Vacataires	24	267	291	24	267	291	24	267	291
	Total	346	1664	2010	346	1664	2010	346	1664	2010

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, les cycles moyen et secondaire comptent 1 140 enseignants dont 935 hommes et 205 femmes.Selon le statut, on constate que les corps permanents sont dominants et représentent 66,3% des enseignants contre 26,6% pour les contractuels et 7,1% pour les vacataires.Par ailleurs, la répartition par département révèle que Diourbel enregistre le plus grand nombre du personnel avec 37,3% des enseignants,

il est suivi des départements de Mbacké et Bambey avec respectivement 34% et 28,7% des professeurs.

Tableau IV-30 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2018

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Diourbel	Permanents	231	48	279	1	0	1	232	48	280
	Contractuels	64	24	88	20	4	24	84	28	112
	Vacataires	0	0	0	31	2	33	31	2	33
	Total	295	72	367	52	6	58	347	78	425
Mbacké	Permanents	197	38	235	9	1	10	206	39	245
	Contractuels	50	14	64	31	1	32	81	15	96
	Vacataires	4	0	4	42	1	43	46	1	47
	Total	251	52	303	82	3	85	333	55	388
Bambey	Permanents	176	55	231	0	0	0	176	55	231
	Contractuels	72	17	89	6	0	6	78	17	95
	Vacataires	1	0	1	0	0	0	1	0	1
	Total	249	72	321	6	0	6	255	72	327
Total région	Permanents	604	141	745	10	1	11	614	142	756
	Contractuels	186	55	241	57	5	62	243	60	303
	Vacataires	5	0	5	73	3	76	78	3	81
	Total	795	196	991	140	9	149	935	205	1140

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le nombre d'enseignants du cycle moyen privé a subi une augmentation de 24,4% en 2017 par comparaison à 2016. Cette même tendance haussière s'est ressentie dans les établissements du privé (83,7%) comme du public (18,6%).

Pour le secondaire, on note une forte hausse de 60,2% du personnel enseignant en 2017. Environ, 36,3% des enseignants du secondaire officient dans le département de Bambey, alors que 34,9% sont à Diourbel et 28,7% à Mbacké.

S'agissant du personnel enseignant du moyen et secondaire, 279 agents ont été dénombrés dans la région au cours de l'année scolaire 2016/2017, exerçantmajoritairement dans le public (56,3%).

Tableau IV-31 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative en 2016 à 2018

Cycle	Circonscription administrative	2015 / 2016			2016 / 2017			2017/2018			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Moyen	Diourbel	359	19	378	365	52	417	367	58	425	0,5	11,5	1,9
	Mbacké	273	21	294	300	83	383	303	85	388	1,0	2,4	1,3
	Bambey	259	46	305	392	23	415	322	6	328	-17,9	-73,9	-21,0
	Région	891	86	977	1057	158	1215	992	149	1141	-6,1	-5,7	-6,1
Secondaire	Diourbel	129	0	129	141	39	180	122	41	163	-13,5	5,1	-9,4
	Mbacké	72	0	72	99	49	148	107	56	163	8,1	14,3	10,1
	Bambey	121	0	121	160	28	188	161	3	164	0,6	-89,3	-12,8
	Région	322	0	322	400	116	516	390	100	490	-2,5	-13,8	-5,0
Moyen et secondaire	Diourbel	0	153	153	0	71	71	0	71	71	-	0,0	0,0
	Mbacké	78	122	200	29	65	94	35	54	89	20,7	-16,9	-5,3
	Bambey	237	43	280	93	21	114	106	2	108	14,0	-90,5	-5,3
	Région	315	318	633	122	157	279	141	127	268	15,6	-19,1	-3,9

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour la période scolaire 2017/2018, l'effectif des enseignants du cycle moyen a connu une baisse de 6,1% par rapport l'année scolaire 2016/2017.A Bambey, l'effectif du moyen s'est replié de 21,1% alors qu'on observe des hausses de 1,9% à Diourbel et 1,3% à Mbacké.

Dans le cycle secondaire, l'effectif des enseignants s'est replié de 5% en 2018. La baisse est plus accentuée dans le privé (13,8%) que dans le public (2,5%).

Dans le cycle moyen et secondaire, on dénombre 268 enseignants durant l'année 2017/2018 avec une prépondérance du public (141 contre 127 pour le privé). Suivant la distribution à l'échelle départementale, Bambey concentre 40,3% des enseignants, alors que Mbacké et Diourbel détiennent respectivement 33,2% et 26,5% du personnel.

En 2017, les enseignants du moyen ayant le BAC comme diplôme académique représentent 61,6% des effectifs. Par ailleurs, 15,3% du corps enseignant du moyen ont le DEUG, 13,2% la Licence et 5,7% la Maîtrise.

La plupart des enseignants intervenant dans le secondaire détiennent la maîtrise comme diplôme académique. En effet, parmi les enseignants du secondaire, 50,6% ont au moins la maîtrise, 38,8% le DEUG et 3,5% la Licence.

Tableau IV-32 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2017

Diplôme académique	Moyen				Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	62	7	69	5,7	224	37	261	50,6
Licence	141	19	160	13,2	17	1	18	3,5
DEUG	156	30	186	15,3	163	37	200	38,8
BAC	576	172	748	61,6	33	1	34	6,6
BFEM	48	4	52	4,3	3	0	3	0,6
CFEE	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Autre	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Sans diplôme	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Total	983	232	1215	100,0	440	76	516	100,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, on a recensé 1 141 enseignants dans le moyen. Parmi eux, 59,3% ont la Licence comme diplôme académique, 19,8% le DEUG, 11,1% le BAC, 6% la maîtrise ou plus et 3,8% le BFEM.

Tableau IV-33 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2018

Diplôme académique	Moyen				Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	64	4	68	6,0	282	39	321	42,3
Licence	534	143	677	59,3	108	18	126	16,6
DEUG	192	34	226	19,8	239	37	276	36,4
BAC	104	23	127	11,1	20	1	21	2,8
BFEM	42	1	43	3,8	13	1	14	1,8
CFEE	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Autre	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Sans diplôme	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0
Total	936	205	1141	100,0	662	96	758	100,0

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au niveau de l'enseignement secondaire, 758 enseignants ont été recensés en 2018. La majorité des effectifs du corps enseignant ont au moins la maîtrise (42,3%). Ceux qui ont le DEUG comme diplôme académique arrivent en 2ème position (16,6%).

IV.3.4. LES EFFECTIFS

En 2017, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 41867 dont 54,6% de filles et 85,8% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire, le nombre d'élèves s'établit 16721 dont 47,3% de filles et 69% sont dans le public.
La répartition par département montre qu'en 2017, au niveau du moyen, le département de Bambey a l'effectif le plus élevé avec 14378 élèves, suivi de Mbacké avec 13562 élèves et Diourbel avec 12823 élèves. Dans le secondaire, l'effectif le plus élevé est observé au niveau du département de Mbacké (6220 élèves) suivi de Diourbel (5355 élèves) et de Bambey (5146 élèves).

Tableau IV-34 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Diourbel									
2015/ 2016	**Public**	6184	5528	11712	90,1	1902	2324	4226	74,1
	Privé	590	695	1285	9,9	752	727	1479	25,9
	Total	6774	6223	12997	100,0	2654	3051	5705	100,0
2016 / 2017	**Public**	6137	5328	11465	89,4	1735	1924	3659	68,3
	Privé	666	692	1358	10,6	875	821	1696	31,7
	Total	6803	6020	12823	100,0	2610	2745	5355	100,0
2017 / 2018	**Public**	6440	5557	11997	89,2	1991	1943	3934	75,1
	Privé	771	688	1459	10,8	753	553	1306	24,9
	Total	7211	6245	13456	100,0	2744	2496	5240	100,0
Variation en %	**Public**	4,9	4,3	4,6		14,8	1,0	7,5	
	Privé	15,8	-0,6	7,4		-13,9	-32,6	-23,0	
	Total	6,0	3,7	4,9		5,1	-9,1	-2,1	
Mbacké									
2015 /2016	**Public**	5518	4293	9811	74,5	1750	1878	3628	55,6
	Privé	1901	1452	3353	25,5	1459	1440	2899	44,4
	Total	7419	5745	13164	100,0	3209	3318	6527	100,0
2016 / 2017	**Public**	5474	4361	9835	72,5	1652	1705	3357	54,0

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
	Privé	2148	1579	3727	27,5	1496	1367	2863	46,0
	Total	7622	5940	13562	100,0	3148	3072	6220	100,0
2017 / 2018	**Public**	5602	4209	9811	69,8	1701	1692	3393	51,8
	Privé	2437	1798	4235	30,2	1675	1479	3154	48,2
	Total	8039	6007	14046	100,0	3376	3171	6547	100,0
Variation en %	**Public**	2,3	-3,5	-0,2		3,0	-0,8	1,1	
	Privé	13,5	13,9	13,6		12,0	8,2	10,2	
	Total	5,5	1,1	3,6		7,2	3,2	5,3	
Bambey									
2015 /2016	**Public**	7687	6664	14351	89,7	2022	2354	4376	86,7
	Privé	789	851	1640	10,3	316	356	672	13,3
	Total	8476	7515	15991	100,0	2338	2710	5048	100,0
2016 / 2017	**Public**	7450	6236	13686	95,2	2212	2314	4526	88,0
	Privé	383	309	692	4,8	279	341	620	12,0
	Total	7833	6545	14378	100,0	2491	2655	5146	100,0
2017 / 2018	**Public**	7062	6060	13122	91,3	2534	2405	4939	91,8
	Privé	603	640	1243	8,7	214	229	443	8,2
	Total	7665	6700	14365	100,0	2748	2634	5382	100,0
Variation en %	**Public**	-5,2	-2,8	-4,1		14,6	3,9	9,1	
	Privé	57,4	107,1	79,6		-23,3	-32,8	-28,5	
	Total	-2,1	2,4	-0,1		10,3	-0,8	4,6	
Région									
2015/ 2016	**Public**	19389	16485	35874	85,1	5674	6556	12230	70,8
	Privé	3280	2998	6278	14,9	2527	2523	5050	29,2
	Total	22669	19483	42152	100,0	8201	9079	17280	100,0
2016 / 2017	**Public**	19061	15925	34986	85,8	5599	5943	11542	69,0
	Privé	3197	2580	5777	14,2	2650	2529	5179	31,0
	Total	22258	18505	40763	100,0	8249	8472	16721	100,0
2017 / 2018	**Public**	19104	15826	34930	83,4	6226	6040	12266	71,4
	Privé	3811	3126	6937	16,6	2642	2261	4903	28,6
	Total	22915	18952	41867	100,0	8868	8301	17169	100,0
Variation en %	**Public**	0,2	-0,6	-0,2		11,2	1,6	6,3	
	Privé	19,2	21,2	20,1		-0,3	-10,6	-5,3	
	Total	3,0	2,4	2,7		7,5	-2,0	2,7	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Les effectifs des élèves du moyen et du secondaire de la région de Diourbel ont connu une augmentation de 2,7% pour chaque cycle entre 2017 et 2018.
Pour le cycle moyen, on dénombre 41867 élèves (dont 83,4% dans le public et 16,6% dans le privé) en 2018. Cet effectif est plus élevé dans les départements de Bambey et de Mbacké qui ont enregistré respectivement 14365 et 14046 élèves, contre 13456 élèves au niveau du département de Diourbel. On note aussi une augmentation de 3% de l'effectif des filles et 2,4% de celui des garçons dans le moyen en 2018.
S'agissant de l'effectif des élèves du cycle secondaire, il s'affiche en 2018 à 17169(dont 71,4% dans le public et 28,6% dans le privé). Les élèves de sexe masculin sont plus nombreux dans l'enseignement secondaire, avec 50,7% des effectifs. Selon le département, l'effectif est plus élevé à Mbacké (6547 élèves), suivi de Bambey avec 5240 élèves et de Diourbel (5382 élèves).
Le tableau ci-dessous, renseigne sur la répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le sexe, la série, le statut et le niveau par département en 2017.

Tableau IV-35 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2017

Séries	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Diourbel										
Séries littéraires	**Seconde**	535	500	1035	168	120	288	703	620	1323
	Première	346	353	699	194	206	400	540	559	1099
	Terminale	309	343	652	407	341	748	716	684	1400
Séries scientifiques	**Seconde**	302	343	645	20	29	49	322	372	694
	Première	145	225	370	24	26	50	169	251	420
	Terminale	106	184	290	62	99	161	168	283	451
Mbacké										
Séries littéraires	**Seconde**	489	374	863	348	365	713	837	739	1576
	Première	392	397	789	366	292	658	758	689	1447
	Terminale	291	289	580	650	544	1194	941	833	1774
Séries scientifiques	**Seconde**	257	311	568	27	35	62	284	346	630
	Première	137	171	308	28	41	69	165	212	377
	Terminale	91	184	275	77	90	167	168	274	442
Bambey										
Séries littéraires	**Seconde**	662	565	1227	45	93	138	707	658	1365
	Première	426	449	875	29	46	75	455	495	950
	Terminale	468	443	911	151	142	293	619	585	1204
Séries scientifiques	**Seconde**	302	344	646	7	7	14	309	351	660
	Première	198	269	467	3	7	10	201	276	477
	Terminale	158	257	415	44	46	90	202	303	505
Région										
Séries littéraires	**Seconde**	1686	1439	3125	561	578	1139	2247	2017	4264
	Première	1164	1199	2363	589	544	1133	1753	1743	3496
	Terminale	1068	1075	2143	1208	1027	2235	2276	2102	4378
Séries scientifiques	**Seconde**	861	998	1859	54	71	125	915	1069	1984
	Première	480	665	1145	55	74	129	535	739	1274
	Terminale	355	625	980	183	235	418	538	860	1398

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ainsi, on dénombre dans le secondaire (privé et public confondu) 15 714 élèves dont 38% de filles. On note aussi une forte fréquentation des séries littéraires (72,3%) au détriment des séries scientifiques en 2017.

Tableau IV-36 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2018

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Diourbel										
Séries littéraires	**Seconde**	598	439	1037	129	90	219	727	529	1256
	Première	401	391	792	148	91	239	549	482	1031
	Terminale	317	326	643	350	241	591	667	567	1234
Séries scientifiques	**Seconde**	341	368	709	26	17	43	367	385	752
	Première	216	227	443	41	23	64	257	250	507
	Terminale	118	192	310	59	91	150	177	283	460
Mbacké										
Séries littéraires	**Seconde**	418	373	791	338	354	692	756	727	1483
	Première	426	346	772	471	405	876	897	751	1648
	Terminale	352	324	676	686	542	1228	1038	866	1904
Séries scientifiques	**Seconde**	299	286	585	59	63	122	358	349	707
	Première	120	200	320	36	34	70	156	234	390
	Terminale	86	163	249	85	81	166	171	244	415
Bambey										
Séries littéraires	**Seconde**	659	551	1210	43	63	106	702	614	1316
	Première	572	523	1095	41	47	88	613	570	1183
	Terminale	595	535	1130	113	91	204	708	626	1334
Séries scientifiques	**Seconde**	253	299	552				253	299	552
	Première	317	274	591				317	274	591
	Terminale	138	223	361	17	28	45	155	251	406
Région										
Séries littéraires	**Seconde**	1675	1363	3038	510	507	1017	2185	1870	4055
	Première	1399	1260	2659	660	543	1203	2059	1803	3862
	Terminale	1264	1185	2449	1149	874	2023	2413	2059	4472
Séries scientifiques	**Seconde**	893	953	1846	85	80	165	978	1033	2011
	Première	653	701	1354	77	57	134	730	758	1488
	Terminale	342	578	920	161	200	361	503	778	1281

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'examen par département révèle qu'en 2018, Diourbel a plus d'élèves suivant les séries scientifiques avec 1 719 (dont 47% de filles), suivi de Bambey avec 1 549 (dont 47% de filles) et Mbacké avec 1512 (45%). Pour les séries littéraires, le département de Mbacké se distingue avec 5 035 (dont 53% de filles), suivi de Bambey avec 3 833 (53% de filles) et de Diourbel avec 3521 (dont 55% de filles).

IV.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) global dans le moyen est passé de 28,1% en 2016 à 25,3% en 2017 soit une baisse de 2,8 point de pourcentage. Pour les garçons, il est passé de 25,8% à 22,6%, soit une diminution de 3,2 points de pourcentage. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 30,5% à 28,1%, soit une baisse de 2,4 points de pourcentage. L'indice de parité (1,2) est en faveur des filles.

Pour le niveau secondaire, on note aussi une diminution du Taux global Brut de Scolarisation qui passe de 17,4% en 2016 à 15,8% en 2017, soit une baisse de 1,6 point. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garçons pour lesquels, le TBS global est passé respectivement de 16,3% à 15,6% et de 18,5% à 16,0%. Par ailleurs, On note une parfaite parité entre les garçons et les filles en 2017.

Tableau IV-37 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative en 2016 à 2018

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	Moyen	2016	42,8	53,6	47,7	1,3
		2017	38,3	50,8	44,0	1,2
		2018	39,9	51,5	45,3	1,2
		Variation en %	39,9	51,5	45,3	1,2
	Secondaire	2016	30,0	28,1	29,1	0,9
		2017	25,2	26,3	25,8	0,9
		2018	26,4	22,8	24,5	1,0
		Variation en %	1,2	-3,6	-1,3	
Mbacké	Moyen	2016	12,8	16,0	14,5	1,3
		2017	12,2	15,4	13,8	1,1
		2018	12,5	15,7	14,1	1,3
		Variation en %	0,3	0,3	0,3	
	Secondaire	2016	11,8	10,3	11,0	0,9
		2017	10,1	9,5	9,8	1,0
		2018	9,7	10,5	10,1	1,1
		Variation en %	-0,4	1,0	0,3	
Bambey	Moyen	2016	46,8	54,6	50,6	1,2
		2017	37,8	47,8	42,7	1,3
		2018	38,8	44,6	41,7	1,1
		Variation en %	1,0	-3,2	-1,0	
	Secondaire	2016	25,5	24,2	24,9	1,0
		2017	23,2	24,7	23,9	1,0
		2018	26,4	22,8	24,5	1,0
		Variation en %	3,2	-2,0	0,6	
Total Région	Moyen	2016	25,8	30,5	28,1	1,2

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
		2017	22,6	28,1	25,3	1,2
		2018	23,4	27,8	25,6	1,2
		Variation en %	0,8	-0,3	0,3	
	Secondaire	**2016**	18,5	16,3	17,4	1,0
		2017	16,0	15,6	15,8	1,0
		2018	15,8	15,9	15,9	1,1
		Variation en %	-0,2	0,3	0,1	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le TBS global du moyen a connu une hausse de 0,3 point de pourcentage en passant de 25,3% en 2017 à 25,6% en 2018. Celui du cycle secondaire aussi suit la même tendance, avec une hausse de 0,1 point en passant de 15,8% à 15,9% entre 2017 et 2018. L'indice de parité reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,1 en 2018.

En fin d'année scolaire 2017, le taux de promotion au niveau du moyen et du secondaire général a connu des valeurs qui dépassent la barre des 50% dans la région de Diourbel, à l'exception des classes de Terminale où il est égal à 47,2%.Le taux de redoublement est plus élevé dans les classes de 6ème et de Terminale où il s'affiche respectivement à 28,3% et 28%.Le taux d'abandon des élèves est plus élevé dans les classes de Terminale, de seconde et de troisième. Il dépasse le seuil des 15% dans ces classes.

Tableau IV-38 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2017

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Diourbel	**taux de promotion**	71,5	73,8	75,5	54,9	58,6	70,8	nd
	taux de redoublement	33,9	21,1	20,5	26	18,9	22,6	nd
	taux d'abandon	0	5,2	4	19,1	22,5	6,6	nd
Mbacké	**taux de promotion**	78,2	72,9	83,0	74,7	71,2	97,1	nd
	taux de redoublement	21,2	15,9	20,3	15	15,9	12,9	nd
	taux d'abandon	0,6	11,2	-3,3	10,3	12,9	-10	nd
Bambey	**taux de promotion**	60,3	61,0	50,1	46,8	63,4	78,4	nd
	taux de redoublement	29,8	20,0	24,3	29,8	25,2	25,4	nd
	taux d'abandon	10	19	25,5	23,4	11,4	-3,8	nd
Région	**taux de promotion**	69,5	68,8	67,9	57,4	64,8	82,7	47,2
	taux de redoublement	28,3	19,0	22,0	24,3	19,7	19,8	28,0
	taux d'abandon	2,2	12,2	10,2	18,3	15,5	-2,5	24,8

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2018, le taux de promotion des cycles moyen et secondaire général est à un niveau plus ou moins élevé. Les élèves en classes d'examen (3ème et Terminale) ont la plus faible valeur de taux de promotion. Pour le taux de redoublement, il a atteint son maximum dans les classes de 3ème avec 28,3%. Suivent après les classes de Terminal (19,9%) et 4ème (19,5%). Le taux d'abandon est, par contre, plus élevé dans les classes de Terminale (24,8%).

Tableau IV-39 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2018

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Diourbel	taux de promotion	81,0	80,7	73,5	54,6	64,5	83,9	nd
	taux de redoublement	16,6	12,4	19,8	22,1	18,8	11,9	17,7
	taux d'abandon	2,4	6,8	6,7	23,3	16,6	4,3	nd
Mbacké	taux de promotion	80,3	78,6	79,4	64,4	85,7	108,5	nd
	taux de redoublement	8,6	10,6	15,9	12,5	13,4	8,8	15,3
	taux d'abandon	11,1	10,8	4,7	23,1	1,0	-17,3	nd
Bambey	taux de promotion	85,9	78,6	57,4	51,4	70,9	87,7	nd
	taux de redoublement	16,8	20,3	22,1	19,3	15,2	24,2	28,3
	taux d'abandon	-2,7	1,0	20,5	29,3	14,0	-11,9	nd
Région	taux de promotion	82,8	80,2	69,0	57,4	75,2	96,3	53,4
	taux de redoublement	13,8	14,7	19,5	18,0	15,7	14,4	19,9
	taux d'abandon	3,3	5,1	11,6	24,6	9,1	-10,7	26,7

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le taux de réussite au BFEM en 2018 est de 52,86%. Ce taux est plus élevé chez les garçons (58,71%) que chez les filles (48,48%). La répartition de ce taux sur la même période au niveau des départements laisse apparaitre une disparité autour de la valeur régionale. En effet, le taux de réussite au BFEM est plus élevé dans le département de Mbacké (59,54%) que dans les départements de Diourbel (50,35%) et Bambey (48,82%).Pour le baccalauréat le taux de réussite s'élève à 38,96%.

Tableau IV-40 : Taux d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative en 2018

	Taux d'admis par sexe au BFEM			Taux d'admis au BAC
	Filles	Garçons	Total	nd
BAMBEY	44,34	54,95	48,82	nd
DIOURBEL	46,35	55,4	50,35	nd
MBACKE	54,8	66,11	59,54	nd
REGION	48,48	58,71	52,86	38,96

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Au niveau du préscolaire, l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons. Depuis 2005, le taux de présence des filles tourne autour 56% ;
- 7 structures préscolaires sur 10 sont implantées en zone rurale ;
- Diversité des structures d'accueil de la petite enfance ;
- Dans l'élémentaire l'Etat, en collaboration avec les partenaires comme le PAEF, le CRSCOFI et les CDSCOFI ont contribué à l'enrôlement et au maintien des filles à l'école.La répartition par sexe indique une prédominance de l'effectif des filles observée depuis 2008, conséquence de la politique de maintien des filles à l'école ;
- Depuis 2008, le taux brut de scolarisation (TBS) présente une tendance à la hausse ;
- L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant de 40 463 en 2017 à 41 867 en 2018, soit une hausse de 3,4% ;
- La tendance haussière des effectifs dans le secondaire, passant de 16 721 en 2017 à 17 169 en 2018 soit une hausse de 3,7% ;
- Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué positivement entre 2017 et 2018, passant ainsi de 15,8% à 15,9%.

IV.4.2. CONTRAINTES

- Retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- Faiblesse de l'offre et des effectifs dans le département de Mbacké lequel, concentre 62% de la population régionale au niveau du prescolaire;
- Vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés ;
- Le taux d'abandon au primaire reste toujours important dans la région, malgré les efforts considérables menés dans le cadre du PAQUET-EF. En effet, de 9,59% en 2016, il est passé à un niveau assez préoccupant avec un taux de

12,5% en 2017, soit une hausse de 2,91%.

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM et au BAC);
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

IV.4.3. PERSPECTIVES

- L'élargissement de l'accès en augmentant le nombre de structures publiques : écoles maternelles, écoles élémentaires, CEM, Lycées surtout dans le milieu rural ;
- Relèvement du niveau de formation académique et de qualification professionnelle des enseignants du privé et des structures communautaires pour améliorer de façon significative la qualité à ce niveau ;
- Dotation à temps et en quantité de matériel et de supports didactiques, notamment les cahiers d'activités ;
- Amélioration significative de l'efficacité interne. Cela passerait, peut-être, par l'atteinte du seuil minimal de maîtrise en mathématiques et en lecture mais aussi l'amélioration du taux de réussite aux différents examens : CFEE, BFEM, BAC ;
- La réduction du taux de redoublement à tous les niveaux ;
- Renforcement de la mise en place du paquet de services en vue d'améliorer l'environnement scolaire (la couverture totale des écoles en latrines, en cantines, résorption des abris provisoires…) demeure également un autre défi prioritaire;
- L'amélioration du cadre d'accueil (résorption des abris provisoires) et de l'environnement des apprentissages (octroi de cantines) ;
- La mise à disposition de personnels suffisants pour permettre aux autorités scolaires de satisfaire les besoins planifiés ;
- L'amélioration progressive de la fréquentation des filières scientifiques et techniques ;
- L'implication des collectivités territoriales dans la prise en charge des structures publiques et surtout dans le soutien des structures communautaires ;
- Pérennisation et renforcement de l'offre franco-arabe pour élargir davantage l'accès.

Chapitre V : SANTE

INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de la santé n'est plus à démontrer. En effet, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Au niveau régional, les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Dans ce chapitre, les données sur les infrastructures sanitaires, le personnel de santé ainsi quele bilan des programmes seront analysés et nous évoquerons pour terminer les atouts, contraintes et perspectives de ce sous-secteur.

V.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.En 2018, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 08 centres de santé, 98 postes de santé et 108 cases de santé. Par rapport à la population régionale qui ressort à 1.746.497 habitants en 2018, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 582166 habitants ;
- 1 centre de santé pour 218312 habitants ;
- 1 poste de santé pour 17821 habitants.

Tableau V-1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Type de Structure de santé	Année	Dép. Diourbel	Dép. Bambey	Dép. Mbacké	Touba	Région
Hôpital	2016	1	0	0	2	3
	2017	1	0	0	2	3
	2018	1	0	0	2	3
Centre de santé	2016	1	1	1	2	5
	2017	1	1	1	1	4
	2018	1	1	1	5	8
Poste de santé complet	2016	22	26	22	25	95
	2017	28	28	21	25	102
	2018	23	28	22	25	98
Case de santé	2016	23	47	33	6	109
	2017	31	51	0	4	86
	2018	27	42	27	12	108

Source : Région Médicale Diourbel

Tableau V-2 : Liste des EPSNH2 rattachés selon les domaines techniques de compétences en 2018

EPSNH	Spécialités
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	Produits sanguins et dérivés
Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO)	Kinésithérapie et Appareillage orthopédique
Centre TalibouDabo (CTD)	Education et réadaptation enfants handicapés
Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National)	Régulation appels d'urgences et orientations transports sanitaires
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS)	IEC, sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source : Région Médicale Diourbel

[2] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Tableau V-3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2016 à 2018

Indicateurs	2016	2017	2018	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	16579	16 598	17822	1/10000 hbts
Nombre d'habitants par centre de santé	328270	423 243	218313	1/50000 hbts
Nombre d'habitants par hôpital	547116	564 324	582166	1/150000 hbts

Source : Région Médicale Diourbel. (*NB : Pop 2017 = 1591593 hbts et Pop 2018*= 1641350*hbts)*

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150.000 habitants, 01 centre de santé pour 50.000 habitants et 01 poste de santé pour 10.000 habitants. A l'image des infrastructures sanitaires publiques, la couverture des structures sanitaires privées est très faible au niveau régional.

V.1.2. LE PERSONNEL DE SANTE

L'effectif du personnel de santé du secteur public de la région de Diourbel se chiffre à 2404 en 2017 contre 2262 en 2016, soit une hausse de 6%. La répartition par catégorie socio-professionnelle montre qu'il est essentiellement composé d'ASC (24%), de matrones (15%), de sages-femmes (10%), d'infirmiers d'Etat (10%) et d'autres catégories non définies (16%).

Tableau V-4: Répartition des catégories socio-professionnelles par Région Médicale, Etablissement Publics de Santé et districts de la région en 2017

Catégorie socioprofessionnelles	REGION MEDICALE	TOTAL DES EPS	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE	TOUBA	TOTAL REGION
Médecin	1	21	3	8	1	9	43
Médecin spécialiste	0	19	1	11	1	1	33
Chirurgien	0	6					6
Chirurgien-dentiste	0	4	1	2	1	1	9
Pharmacien	0	3	0	4	0	1	8
Technicien Supérieur en Odontologie	0	3	0	1	0	1	5
IDE /AS	3	89	36	122	31	74	355
Sagefemme d'Etat	1	60	33	45	33	78	250

Agent d'Hygiène	1	7	3	4	5	1	21
Matrone	0	7	88	124	52	90	361
Acteurs Communautaires de Soins (ACS)	0	40	95	261	53	129	578
Vendeur de ticket	0	6	13	50	26	31	126
Gestionnaire de dépôt de médicament	0		17	32	25	39	113
Aide infirmier	0	64	2	50	6	0	122
Autres agents			64	148	51	111	374

Source : Annuaire Statistique Région Médicale Diourbel

Certains corps de métiers sont un peu rares, c'est le cas des médecins (3%). Le reste du personnel est très faiblement représenté. Cependant, on note une amélioration, par rapport en 2017 de l'effectif des médecins généralistes (47) et spécialistes (40) en 2018 au niveau du secteur public selon les données de la RAC de la Région Médicale (Cf. Tableau 5.4).

La répartition du personnel médico-sanitaire révèle que le district sanitaire de Touba (24%) et de Diourbel (36%) concentrent la plupart des travailleurs.

Tableau V-5 : Ressources humaines en Santé en 2018

Catégories	Secteur public	Secteur privé	Besoins (public)
Médecins généralistes	47	27	Gaps de 118 médecins toute catégorie confondue
Médecins spécialistes	40	34	
Pharmaciens	04 (EPS)	60	
Dentistes	9	8	158
TS en Ophtalmologie	3	6	
TS en Odontologie	4	1	
Sages-femmes	214	68	Pas de Gaps
IDE et assimilés	260	50	Gap de 272 Inf.
TSGS/TSO	4	0	
Agents d'hygiène	19	0	
Travailleurs sociaux	12	0	

Source : Revue Annuelle conjointe de la Région Médicale en 2018

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire (tab ci-dessus) indiquent des ratios très en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années.

Tableau V-6 : Répartition de l'effectif du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture en 2018

Type de personnel clé	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
	Publiques	Privées	Total		
Médecin	87	61	148	1 Méd pour 20074 hbts	1 méd. pour 10000 hbts
Sages-Femmes	214	68	282	1SF pour 1982 FAR	1 SF pour 2000 FAR
Infirmiers ou agents sanitaires	260	50	310	1 Inf/AS pour 6717 Hbts	1 inf. /AS pour 5000 hbts
Tech. Sup. de Santé.	11	7	18		
Agents d'hygiène et assimilés	19	0	19		
Assistants et aides sociaux	12	0	12		

Source : Région Médicale Diourbel. (*NB : Pop 2017* = 1692965 *hbts et Pop 2018*= 1746495*hbts*, FAR en 2017 = 411 934femmes, FAR en 2018 = 424210 femmes)

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.3.1. Santé de la reproduction

Les consultations prénatales sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4. Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2-ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1. Ainsi, en 2017, l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1, respectivement 52746 et 32759. Ceci confirme le fait qu'une bonne partie des femmes va en 1ère consultation prénatale à un stade assez avancé de la grossesse.

Tableau V-7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2017

Indicateurs	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Total
Nombre de premiers contacts	10 349	9 788	7 564	35 313	63014
CPN1	5 140	4 891	3 976	18 752	32759
CPN2	8 571	8 049	6 470	29 656	52746
CPN3	7 570	7 474	5 917	27 010	47971
CPN4	5 585	6 130	4 335	21 745	37795
CPON1	8 360	7 734	5 758	35 602	57 454
CPON2	5 595	5 048	4 875	24 059	39 577
CPON3	3 002	2 561	2 788	10 662	19 013
SP1	8 172	8 262	6 418	21 854	44 706

SP2	6 685	7 448	5 617	20 097	39 847
Taux d'achèvement en CPN4 (%)	59.2	64.6	66.6	49.8	55.5
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires (%)	92.7	87.47	91	96	93.9
Taux de césarienne (%)	7	-	14	11	9
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives (%)	14,3	13,9	16,6	12	13,3

Source : Région Médicale Diourbel

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes en âge de procréer utilisant une méthode contraceptive et le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 13,3 % en 2017 contre 8% en 2016. La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception. Ce taux s'est amélioré par rapport à 2016, quel que soit le district sanitaire.

En 2017, c'est 58 685 accouchements à la maternité qui ont été enregistrés. La situation par district sanitaire indique que 57,8% ont eu lieu dans le district sanitaire de Touba Mosquée, 12% dans celui de Bambey, 19,6% pour Diourbel et 10,6% dans celui de Mbacké.

Tableau V-8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district en 2017

Désignation	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Total
Accouchements à la maternité	11 519	7 026	6 165	33 975	58 685
Accouchements à domicile vus	906	1006	639	1473	4024
Total accouchements	12425	8032	6804	35448	62709
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	9912	5856	5880	30798	52446
Accouchements réalisés avec partogramme	4668	5471	5550	22036	37725
Accouchement réalisés avec GATPA	7090	5692	5848	26508	45138
Césarienne	0	0	6	60	66

Source : Région Médicale Diourbel

V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Onobserveune bonne couverture vaccinale des enfants complètements vaccinés aussi bien en 2018 (85%) qu'en 2017 (88,9%), et même si le taux a faiblement baissé entre les deux années la cible a été dépassée. Par contre pour la PENTA-3, la cible n'est pas atteinte quel que soit l'année et le taux de couverture s'est amenuisé entre 2017 et 2018, passant respectivement de 68% à 51%.

Tableau 5.V-9 : couverture vaccinale entre 2017 et 2018

Couverture vaccinale	Réalisations		Cibles	Ecarts	
	2017	2018	2018	2018/2017	Réalisation 2018/Cible 2018
Couverture vaccinale en PENTA-3	68%	51%	90%	-17	-39
Enfants complètements vaccinés	88.9%	85.2%	80%	-3.7	5,2

Source : Région Médicale Diourbel/ RAC 2018

V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

Selon les données de l'Enquête Démographie et de la Santé de 2017, 85% des ménages ont accès aux moustiquaires imprégnées mais le taux d'utilisation qui est de 65% montre qu'il reste des efforts de sensibilisation à mener auprès des populations. En outre, le taux de prévalence demeure inférieur à 10% aussi bien en 2017 qu'en 2018 et est inférieur à 0,1% pour les enfants âgés de 6 à 59 mois (EDS 2017).

Tableau V-10 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme en 2016 et 2017

Indicateurs	2016	2017
Nombre de cas confirmé de paludisme	48184	57 990
Morbidité proportionnelle palustre	6,3%	-
Nombre de décès par paludisme	68	17
Pourcentage des femmes sous TPI 3	45%	46,2%

Source : Région Médicale Diourbel

V.1.3.4. Activités de nutrition

Durant l'année 2017, 45 294 enfants ont été supplémentés en vitamine A et ont subi un déparasitage avancé, sur une population cible de 245819, soit un taux de couverture de 18%. Il faut noter que sur cette population, seulement 51% ont subi une administration de Vitamine A déparasitage fixe et 5% une administration de

Vitamine A et déparasitage Mobile. Quel que soit le district, pour cette année, les taux de couverture restent faibles et ne dépassent pas les 25%.

Tableau V-11 : Répartition des enfants supplémentés de Vitamine A dans la routine au niveau des districts

enfants supplémentés de Vitamine A	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE	TOUBA	TOTAL DISTRICT
Administration de Vitamine A et déparasitage Avancée	12 644	14 859	3 580	14 211	45 294
Administration de Vitamine A et déparasitage Fixe	25 133	33 595	9 121	58 873	126 722
Administration de Vitamine A et déparasitage Mobile	1 615	11 754	667	37	14 073

Source : Région Médicale Diourbel, annuaire statistique 2017

V.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Bonne fonctionnalité des mutuelles,
- Mutualistes bénéficiaires de la Carte d'Egalité des Chances,
- Atteintes des cibles 0-5 ans dans le cadre de la gratuité (consultations et vaccinations),
- Nombre de césariennes gratuites en hausse par rapport à 2017,
- Bon niveau de réalisation des cibles des programmes d'IEC (information Education et Communication) /CCC (Communication pour un changement de comportement),
- ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) bien mis en œuvre en particulier dans le District de Mbacké.

V.2.2. CONTRAINTES

- Baisse du nombre des enfants de 0-5ans pris en charge gratuitement
- Baisse du nombre de personnes dialysées et de séances de dialyse
- Faible taux de pénétration des mutuelles de santé (35%)
- Faible pourcentage de PVH avec CEC (<2%)

- Créances des DS pour laPharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA)/PRA (Yeksinaa)
- Dettes de la CMU (Couverture Maladie Universelle) pour les DS
- Bas niveau de réalisation des indicateurs d'hygiène individuelle et collective
- Faible niveau d'installation des CDS (Comités de développement sanitaire).

V.2.3. PERSPECTIVES

- Carte sanitaire nationale 2017-2022 (élaboration carte régionale, offre des CCS (Stratégie de coopération de l'OMS avec les pays) et du nouvel hôpital de Touba de niveau III et des projets en cours
- Plan stratégique du SAMU (Services d'assistance médicale et d'urgence) 2018-2022 avec mise en place SAMU régional et renforcement des SAU/UAU
- Mise en œuvre du programme santé de l'USAID 2017-2021 –Région Médicale Diourbel, zone de concentration
- Mise en œuvre du Plan stratégique de SRMNIA (santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent)
- Mise en œuvre du Plan Intégré de Communication
- Interventions JICA (Japan International Cooperation Agency)/ DoleelCMU (mutuelles de santé et politiques de gratuité) avec le SRCMU

Chapitre VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bienêtre, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens relèvent de l'assistance. Les deux principales structures qui s'y adonnent sont : le Service Régional de l'Action Sociale et la Compagnie de Secours et d'Incendie (sapeurs-pompiers).
Les principales activités d'assistance menées par ces structures seront déclinées dans ce chapitre.

VI.1. ACTION SOCIALE

Avec un taux de pauvreté de 46,8% (Source : ANSD/ESPS-II 2011) la région de Diourbel se situe largement au-dessus de la moyenne nationale. Elle compte environ 69.859 personnes âgées (4% de la population) et 88.349 personnes vivant avec un handicap (5.9% de la population). On enregistre 3.326 personnes handicapées détentrices de la carte égalité des chances avec comme avantage : 2005 qui ont la bourse de sécurité familiale et 1172 enrôlés dans les mutuelles de santé. Les indigents et de groupes vulnérables sont organisés en associations. On note aussi la présence de daaras et de nombreux talibés. Ces indigents bénéficient de l'accompagnement des services techniques et des collectivités territoriales. Cet accompagnement se résume en appui-conseil-orientation, octroi de secours, protection sociale et renforcement de capacités. Toutes les difficultés contraintes existent malgré les atouts et potentialités de la région.

VI.1.1. L'APPUI-CONSEIL-ORIENTATION

En 2018, les demandes de consultations sociales s'élèvent à 756, soit une baisse de 21% par rapport à l'année précédente. Il s'agit principalement de demandes de secours (87%), de financements de projet (6%) et de demandes de bourse (5%).

Tableau VI-1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS [3]dans la région de Diourbel de 2017 et 2018 selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	
		Nb	%
Secours	2017	543	87%
	2018	656	87%
	Variation en %	21%	
Prise en charge médicale	2017	5	1%
	2018	7	1%
	Variation en %	40%	
Demande d'appareillage	2017	23	4%
	2018	12	2%
	Variation en %	-48%	
Médiation familiale	2017	0	0%
	2018	0	0%
	Variation en %		
Appui et assistance aux "daara[1]"	2017	3	0%
	2018	3	0%
	Variation en %	0%	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2017	24	4%
	2018	36	5%
	Variation en %	50%	
Demande de financement de projet	2017	25	4%
	2018	42	6%
	Variation en %	68%	
Total	2017	623	
	2018	756	
	Variation en %	21%	

Source : Service Régional Action Sociale

VI.1.2. LES SECOURS AUX PERSONNES NECESSITEUSES

Les secours des personnes nécessiteuses proviennent de :

- l'Etat central (Direction générale de l'action sociale, Délégation à la protection sociale et à la solidarité nationale, Fonds de solidarité) ;

[3] SRAS = Service Régional de l'Action Sociale

- des collectivités territoriales (secours aux indigents des communes et départements de la région) ;

- des ONG et associations (Fédération du Baol partenaire de Childfund, ONG NdeyiDjirim et Secours Islamiques).

Les secours aux personnes nécessiteuses sont distribués en espèces et en nature (riz, huile sucre) lors des grands événements (Tabaski, Korité et Grand Magal de Touba) et en cas de sinistres (inondation ou incendie).

VI.1.3. LA PROMOTION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGEES

La promotion des personnes en situation de handicap et les personnes âgées s'appuie sur les stratégies suivantes :

- **Le renforcement de capacités** : formation en transformation de céréales locales des femmes en situation d'handicap et formation en informatique et en communication ;

- **Le financement de projets économiques** : 06 projets économiques en 2017 pour un montant global de 14 millions ;

- **La carte égalité des chances** : 3 326 personnes vivant avec un handicap ont reçu la carte égalité des chances en fin 2018.Parmi ces derniers, 1 133 ont été enrôlés dans les mutuelles de santé et 2005 bénéficient de la bourse de sécurité familiale.

VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Les atouts et potentialités dans la région sont :

- Les filets sociaux (CMU, Programme Bourses de sécurité familiale) ;
- L'existence d'une base de données sur les groupes vulnérables ;
- Les secours aux indigents des communes ;

- Les organisations des indigents et groupes vulnérables (associations, GIE, et autres organisations).

VI.2.2. CONTRAINTES

Quelques contraintes pèsent sur la mise en œuvre des interventions de protection sociale dans la région. Il s'agit de **:**

- L'insuffisance du personnel et des équipements des services ;
- L'absence de moyens logistiques ;
- L'absence de statistiques sur les groupes vulnérables ;
- La faible contribution des collectivités territoriales dans le financement des projets d'autonomisation des indigents.

VI.2.3. PERSPECTIVES

- La poursuite de la mise œuvre des avantages de la carte égalité des chances (enrôlement des détentrices de la CEC dans la CMU et dans le Programme de Bourses familiales ;
- La poursuite du partenariat au niveau local avec les organisations des groupes vulnérables, les collectivités territoriales et autres partenaires ;
- La recherche de financements additionnels pour satisfaire la demande de financement des projets économiques destinés à l'autonomisation des groupes vulnérables.

Chapitre VII : JUSTICE

INTRODUCTION

La justice occupe une place centrale dans le schéma constitutionnel. L'Etat a toujours exprimé une volonté politique de la doter de ressources et moyens pour remplir sa fonction de régulation sociale et économiques.

Malgré la mise en œuvre, depuis 1994, de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit de moyens financiers, infrastructurels, matériels et humains.

Ce présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2016 et 2017. Les données de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) n'étant pas disponibles cette année, l'analyse sera axée principalement sur la situation des détenus des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC).

VII.1. SITUATION CARCERALE

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne n'ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.2. LES DETENUS

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté de 1% entre 2016 et 2017, passant ainsi de 718 à 726 individus.

Au cours de l'année 2017, ceux en détention provisoire s'élèvent à 262 individus et les condamnés à 464 individus. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (240 pour 6 femmes).

Tableau VII-1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2016 et 2017

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires				Détenus condamnés				Total			
		Hommes	Femmes	Mineur	Total	Hommes	Femmes	Mineur	Total	Hommes	Femmes	Mineur	Total
Bambey	2016	1	0	0	1	65	0	0	65	66	0	0	66
	2017	0	1	0	1	56	0	0	56	56	1	0	57
	Variation %	-100%	-	-	0%	-14%	-	-	-14%	-15%	-	-	-14%
Diourbel	2016	229	6	4	239	274	5	1	280	503	11	5	519
	2017	219	5	16	240	222	6	4	232	441	11	20	472
	Variation %	-4%	-17%	300%	0%	-19%	20%	300%	-17%	-12%	0%	300%	-9%
Mbacké	2016	6	0	0	6	125	2	0	127	131	2	0	133
	2017	21	0	0	21	176	0	0	176	197	0	0	197
	Variation %	250%	-	-	250%	41%	-100%	-	39%	50%	-100%	-	48%
Région de Diourbel	2016	236	6	4	246	464	7	1	472	700	13	5	718
	2017	240	6	16	262	454	6	4	464	694	12	20	726
	Variation %	2%	0%	300%	7%	-2%	-14%	300%	-2%	-1%	-8%	300%	1%

Source: MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

En 2017, La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 472 individus (65 %), suivie de celle de Mbacké avec 197 individus (27%) et de Bambey avec 57 individus (8%). Notons aussi que, quel que soit le département, les femmes sont de loin, moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.2.1. ATOUTS

- Existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département.

VII.2.2. CONTRAINTES

- Surpopulation carcérale
- Vétusté des locaux de détention.

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

Le présent chapitre met en exergue le potentiel hydraulique urbain et rural de la région ; l'état des lieux sur le volet assainissement sera également abordé avant de dresser les atouts et contraintes liés aux sous-secteurs.

VIII.1. L'EAU

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part une base productive au secteur primaire et d'autre part influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi, les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière au sous-secteur de l'hydraulique.

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1.1. Les services techniques

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

Ce sont les projets et programmes (Programme spécial d'urgence/Arabie saoudite GTZ, PARPEBA, Chine, japon, PNIR, PNDL, BID, FIDA, BOAD etc.).
Cependant, les principaux partenaires de la région en matière d'hydraulique rurale sont le Programme d'Appui au Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPEBA), le Programme National de Développement Local (PNDL) et le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM).

VIII.1.1.3. Les infrastructures

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existant est de :

- 149 forages ruraux équipés de châteaux d'eau (ou réservoirs au sol) motorisés ou raccordés au réseau SENELEC dont 51 à Bambey, 32 à Diourbel et 66 à Mbacké ;
- 1278 villages raccordés dont 573 à Bambey, 400 à Diourbel et 305 à Mbacké ;
- 2097 bornes fontaines dont 735 à Bambey, 911 à Diourbel et 451 à Mbacké.

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAU

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface durable. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies mais tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

- Le Luthétien : cette nappe est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;

- Le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

- Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame.

La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

VIII.1.3. L'ACCES A L'EAU

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le réseau de distribution s'étend sur 504919 m en 2018 contre 501343 m en 2017 soit une hausse de 1%. La croissance de la longueur du réseau est surtout tirée par les départements de Diourbel et de Mbacké, avec respectivement 301382m et 132583 m. Le réseau d'adduction à l'eau potable compte 24947branchementsen 2018 contre23759 en 2017, soit un accroissement de 5%. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement un peu plus de la moitié (53%) et près du tiers (34%) de ces branchements contre 13% pour Bambey.

Tableau VIII-1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)
Bambey	**2017**	3123	70121	49620
	2018	3190	70954	51315
	Variation %	2%	1%	3%
Diourbel	**2017**	12696	299338	218767
	2018	13342	301382	229571
	Variation %	5%	1%	5%
Mbacké	**2017**	7940	131884	127081
	2018	8415	132583	126583
	Variation %	6,0%	0,5%	-0,4%
Région de Diourbel	**2017**	23759	501343	395468
	2018	24947	504919	407470
	Variation %	5%	1%	3%

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

La production annuelle est de 407 470 m^3 en 2018 soit une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Près de56% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 31% à Mbackéet 13% à Bambey.

VIII.1.3.2. En milieu rural

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, les ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par les projets et programmes de l'Etat et les ONG. Il s'agitdu PNDL, des collectivités locales, etc.

Le nombre d'ouvrages évolue en dent de scie passant de 149 en 2016 à 119 en 2017 pour revenir à 129 en 2018. La même tendance est observée pour les bornes fontaines (cf. tableau 8.2). Ainsi, la répartition par département des forages révèle qu'en 2018, ledépartement de Bambey regorge 40% de ces forages en zone rurale.Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Mbacké (34%) et Diourbel (26%).

Tableau VIII-2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative de 2016 à 2018

Circonscription Administrative	Année	Forages					
		Forages		Bornes fontaines		Villages raccordés	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	2016	51	34%	735	35%	573	45%
	2017	47	39%	735	35%	575	46%
	2018	52	40%	560	46%	575	46%
Diourbel	2016	32	21%	911	43%	400	31%
	2017	29	24%	940	44%	400	32%
	2018	33	26%	370	30%	400	32%
Mbacké	2016	66	44%	451	22%	305	24%
	2017	43	36%	451	21%	288	23%
	2018	44	34%	290	24%	288	23%
Région de Diourbel	2016	149		2 097		1 278	
	2017	119		2 126		1 263	
	2018	129		1 220		1 263	
	Variation 2017/2018 %	8%		-43%		0%	

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

En outre, la région de Diourbel dispose de 1220 bornes fontaines en 2018. A cet effet, les statistiques du tableau ci-dessus montrent que 46% de ces bornes fontaines se trouvent dans le département de Bambey. Les départements deDiourbel et Mbacké comptent respectivement 30%et 24% des bornes fontaines de la région.

Les villages raccordés sont au nombre de 1263 en 2018, répartis dans les départements de Bambey (575), Diourbel (400) et Mbacké (288).Ainsi, après la baisse enregistrée en 2017 (-15 villages), la situation s'est stabilisée en 2018.Par ailleurs, le taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) a légèrementaugmenté passant de 94% en 2017 à 96% en 2018.

Tableau VIII-3 : Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative entre 2017 et 2018

Circonscription Administrative	Année	Accès par AEP en %	Accès par branchement en %
Bambey	**2017**	92	90
	2018	94	95
Diourbel	**2017**	93	92
	2018	94	94
Mbacké	**2017**	91	93
	2018	93	95
Région de Diourbel	**2017**	93	94
	2018	94	96

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

VIII.1.4. LA QUALITE DE L'EAU

On note à ce niveau une forte salinité de l'eau de la nappe provoquant l'usure prématurée des équipements d'exploitation (pompes, éléments de colonne).
L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau par le transfert d'eau douce vers les zones défavorisées et/ou l'installation des unités de potabilisation. En plus, le volet « eau productive » doit être développé avec la mise en place de grands pôles agricoles dans les communes de Baba Garage et Sadio.

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Aujourd'hui le défi de l'accès à l'assainissement reste une problématique mondiale. Selon le nouveau rapport commun de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF (mise à jour en juillet 2017), 4,5 milliards de personnes dans le monde, soit 60% de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité, en particulier dans les zones rurales. Sur les 4,5 milliards de personnes, 2,3 milliards ne disposent toujours pas d'installations sanitaires de base. Parmi elles, 600 millions de personnes partagent des toilettes avec d'autres foyers et 892 millions vivant pour la plupart en zone rurale, défèquent à l'air libre.

Au Sénégal, malgré les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers, les OMD n'ont pas été atteints pour le secteur de l'Assainissement, particulièrement pour le sous-secteur de l'Assainissement rural.

Selon l'Enquête ménage sectorielle menée par l'ANSD en 2017, le taux d'accès à des installations sanitaires améliorées s'établit en zone rurale à 42,3%,et au même moment, la défécation en plein air a connu une augmentation de 3,2 points, avec un taux qui est passé de 26,5% en 2015 à 29,7% en 2017.

On note que dans la région de Diourbel sur un total de 400 villages déclenchés (118 à Bambey et 282 à Mbacké), 264 ont atteint l'état FDAL (217 à Mbacké et 47 à Bambey), soit un taux d'accès FDAL de 66%.

Ces résultats montrent que des défis énormes restent à releverdans le secteur de l'Assainissement, notamment sur le changement positif des comportements, l'accroissement de l'accès à des services d'assainissement améliorés et l'abandon de la défécation en plein air.

Pour relever ces défis, le Sénégal, à l'instar de la Communauté internationale, s'est engagé dans un nouveau programme mondial destiné à éradiquer la pauvreté dans le monde d'ici l'an 2030 dénommé Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont pour cible d'assurer d'ici à 2030, l'accès à tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable.

Dans la région de Diourbel, malgré la faiblesse des intervenants dans la zone depuis la fin du PEPAM BA, des activités d'assainissement sont en train d'être menées dans le but d'améliorer le cadre de vie des populations en milieu urbain et rural et de réduire la Défécation à l'Air Libre.

VIII.2.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.2.1.1. Les services techniques

Les services techniques sont constitués principalement :

- du Service Régional de l'Assainissement (SRA) pour le milieu rural ;
- de l'Antenne Régionale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) pour la zone urbaine.

Par ailleurs, l'ONAS va intervenir désormais en milieu rural dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en Milieu Rural (PEAMIR) pour la réalisation de 100 000 Latrines familiales financée par la Banque Mondiale dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

Les seuls programmes qui interviennent dans la région restent le :

- programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural (PASEPAR), financé par l'Etat, le royaume de Belgique et le Luxembourg qui intervient dans le Département de Mbacké au niveau des communes de Sadio, Taif, Missirah et Touba Fall. Sa mise en œuvre est menée par l'ONG Eau Vive/GRET à travers son programme de Promotion de l'Assainissement Familiale Amélioré (PAFA) ;

- programme conjoint genre, hygiène et assainissement (WSSCC et ONU Femme) qui a signé une convention avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DA, CC, PEPAM) pour la construction d'un édicule public test sensible au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) des femmes et des filles au CEM de Gawane ;

- programme d'Assainissement des 10 villes dont Touba ;

- programme décennale de lutte contre les inondations : drainage des points bas.

VIII.2.1.3. Les infrastructures

Il convient de noter :

En milieu Rural

- la construction de 643 Latrines familiales améliorées (de types TCM, VIP, San plat) en 2018 dans 4 communes cibles du département de Mbacké par l'ONG Eau vive/GRET dans le cadre du PASEPAR. Ce programme a touché 6430 personnes bénéficiaires ;
- 3 sanimarchés à Missirah, Sadio et à Taif pour la vente de toilettes familiales amélioréesdans le cadre du PASEPAR ;
- 2 Edicules Publics (EP) sensibles au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) des femmes au CEM de Gawane dans le département de Bambey.

En milieu Urbain

- 1 réseau d'assainissement d'eaux usées à Diourbel ;
- 4 réseaux d'eaux pluviales sur une longueur totale de 69,70 km : Diourbel (12km), Mbacké (03 km), Touba (50 km) et Bambey (4,70 km) ;
- 1 station d'épuration (STEP) d'eaux usées avec 1600 m^3/J de capacité de traitement à Diourbel ;
- 3 déposantes des boues de vidange (Diourbel, Mbacké et Touba) ;
- 8 stations de pompages (SP) (Diourbel, Bambey et Touba) ;
- 7 bassins stockage d'eaux pluviales (Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) ;
- 1 Centre d'Enfouissement Technique (CET) pour la gestion des ordures ménagères (Touba) ;
- 01 conduite pour le doublement de la capacité de pompage des eaux pluviales du bassin de Keur Niang (Touba).

VIII.2.2. L'ACCES

Les systèmes d'Assainissement autonome qui existent en milieu rural sont :

- VIP (Latrine directe à 2 fosses alternatives ventilées avec ou sans superstructure) ;

- TCM (Toilette à Chasse Manuelle) à 1 ou 2 fosses alternatives avec ou sans superstructure ;
- San plat (Latrine traditionnelle à 1 fosse directe).

Les systèmes d'Assainissement autonome et collectif existants en milieu urbain et périurbain sont :

- fosse septique ;
- San plat (Latrine traditionnelle à 1 fosse directe) ;
- TCM (Toilette à Chasse Manuelle) à 1 fosse ;
- station d'Epuration ;
- déposantes de boues de vidange ;
- réseaux d'eauxpluviales ;
- réseaux d'eaux usées ;
- bassins de stockage d'eaux pluviales.

VIII.2.2.1. En milieu urbain

En 2018, la région de Diourbel compte au total 5 réseaux d'assainissement qui s'étendent sur une longueur de 45467 m. Le nombre des réseaux d'assainissement était de 4 en 2017 et couvrait la même longueur que ceux de 2018. Le nombre d'abonnés a seulement augmenté de 4 unités en valeur absolue, passant de 635 en 2017 à 639 en 2018.

Tableau VIII-4 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon la circonscription administrative en 2017 et 2018

Département	Année	Nombre de réseaux d'assainissement existants	Longueur réseaux d'assainissement existants	Nb d'abonnés	Taux d'accès (%)	Taux de traitement des eaux usées (%)	Taux de dépollution de l'eau (%)
Bambey	2016	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2017	1	4226	nd	nd	nd	nd
	2018	1	4226	nd	nd	nd	nd
Diourbel	2016	1	13416	11809	nd	nd	nd
	2017	2	37641	635	17	100	68
	2018	3	37641	639	17	100	68
Mbacké	2016	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2017	1	3600	nd	nd	nd	nd
	2018	1	3600	nd	nd	nd	nd
Région	2016	1	13416	11809	nd	nd	nd
	2017	4	45467	635	17	100	68
	2018	5	45467	639	17	100	68

Source : ONAS Diourbel

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain qui était de 17% en 2017, n'a pas évolué en 2018. Le taux de dépollution de l'eau aussi qui était de 68% en 2017 n'a pas connu d'évolution en 2018.

VIII.2.2.2. En milieu rural

Les systèmes d'assainissement existant en milieu rural sont : les VIP (Fosses sèches) avec ou sans superstructures (Programme), Les TCM (toilettes à chasse manuelle), les latrines traditionnelles qui sont les plus nombreuses (Auto construction).

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui était de 15,73% en 2016, passe de 15,74% en 2017.

Tableau VIII-5 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon la circonscription administrative

Département	Taux d'accès en %			Norme ODD en %
	2016	2017	2018	
Bambey	24,75	24,75	24,75	nd
Diourbel	13	13	13	nd
Mbacké	9,43	9,47	10	nd
Région	15,73	15,74	15,92	80% (en 2025)

Source : Service Régional de l'Assainissement de Diourbel

Pour l'année 2018, la région affiche un taux d'accès de 15,92%. Il est plus élevé dans le département de Bambey, avec 24,75%. Les départements de Diourbel et Mbacké enregistrent des taux respectifs de 13% et 10% en 2018.

Par ailleurs, le taux d'accès de la région est loin d'atteindre les ODD (Objectifs de Développement Durable) qui sont fixés à 80% d'ici 2025.

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS–SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'Assainissement

a. Milieu rural

- l'intervention du Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural (PASEPAR) qui a contribué à la :
  - formation de 43 maçons locaux, 66 enseignants (dont 14 femmes) et 77 leaders villageois ;
  - redynamisation de 77 comités ATPC dans 4 communes du département de Mbacké dans 77 villages ;
  - sensibilisation de 3488 personnes sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement ;
  - construction de 3 sanimarchés à Missirah, Sadio et à Taif pour la vente de toilettes familiales améliorées.
- L'expérimentation de l'implantation d'Edicules Publics (CEM Gawane) a permis desensibiliser sur le genre et la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) dans les écoles au Sénégal ;
- l'existence d'une exploitation minière dans le département de Bambey qui appuie financièrement les collectivités territoriales concernées.

b. Milieu urbain (ONAS)

L'existence de :

- 2 réseaux d'assainissement d'eau usée à Diourbel ;
- 4 réseaux d'eau pluviale pour un total de 69,70 km : Diourbel (12km), Mbacké (3 km), Touba (50 km) et Bambey (4,70 km) ;

- 1 station d'épuration d'eau usée avec 1600 m3/J de capacité de traitement à Diourbel ;
- 3 déposantes des boues de vidange (Diourbel, Mbacké et Touba) ;
- 8 stations de pompages (Diourbel, Bambey et Touba) ;
- 7 bassins stockage d'eaux pluviales (Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba).

2. En matière d'eau

- Existence de nappes d'eau différentes. La plus productive est le Maestrichtien, existence poches d'eau de bonne qualité, possibilité de transfert d'eau.

VIII.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'Assainissement

a. Milieu rural

- Faiblesse de l'intervention des programmes et projets en matière d'assainissement dans la région ;
- faiblesse du taux d'accès;
- inexistence même d'investissements en matière d'assainissement des collectivités territoriales dans la région malgré l'appui financier du projet minier de Gaad BISSIK aux communes impactées ;
- faiblesse du niveau de revenu des populations surtout en milieu rural ;
- inexistence de décharges contrôlées pour une bonne gestion des ordures ménagères dans la région.

b. Milieu urbain (ONAS)

- Existence d'une seule station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région à Diourbel ;
- faible taux de raccordement des ménages au réseau d'évacuation des eaux usées à Diourbel ;
- inexistence d'une déposante des boues de vidange et d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées à Bambey ;
- insuffisance du réseau d'eau pluviale à Touba ;

- absence d'exutoire du réseau de la Cité Ouvrière.

2. En matière d'eau

- Mauvaise qualité de la bonne partie des nappes.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière d'Assainissement

a. Milieu rural

- poursuite des activités du programme de construction de latrines améliorées dans les 4 communes cibles du département de Mbacké par l'ONG Eau Vive/ GRET dans le cadre du PASEPAR prorogé jusqu'en fin Octobre 2019 ;
- Construction en cours d'un édicule public (EP) sensible au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) au CEM deGawane (département de Bambey).

b. Milieu urbain (ONAS)

- Construction en cours du bassin de rétention à Darou Rakhmane (ONAS) ;
- programme de construction de 50 édicules publics à Mbacké et Touba dans le cadre de la RSE du projet des 10 villes à Touba ;
- de la construction d'un réseau d'évacuation des eaux usées à Touba dans le cadre du projet des 10 villes ;
- construction d'une Station d'Epuration (STEP) à Touba dans le cadre du projet des 10 villes ;
- construction d'une station de pompage eaux pluviales à Ndamatou dans le cadre du programme décennale de lutte contre les inondations ;
- construction d'un CET (gestion des ordures ménagères).

2. En matière d'eau

- Transfert d'eau de bonne qualité
- Généralisation délégation de service public.

Chapitre IX : AGRICULTURE

INTRODUCTION

La volonté des pouvoirs publics est de faire de l'agriculture le moteur du développement économique. Cela s'est traduit par le lancement du programme de rééquipement des producteurs, l'élaboration et l'adoption du PRACAS, stratégie de développement de l'agriculture inscrite dans les projets structurants du PSE. L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste mais présentent des contraintes majeures qui entravent son développement.

Le présent chapitre sera axé sur les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures. Il s'en suivra la préparation de la campagne agricole, et enfin par le bilan de la campagne agricole et le diagnostic du secteur.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services sont constitués essentiellement de la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural), des DDDR (Directions Départementales du Développement Rural), de l'ANCAR/BAN et de l'INP.

IX.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

On peut citer entre autres, le PRPA (Projet de Redynamisation de la production agricole), PAFA-E (Projet d'Appui aux Filières Agricoles Extension), le PAPSEN (Programme d'Appui au Programme National d'Investissement dans l'Agriculture au Sénégal), le KOPIA (Korean Program on International Agriculture), le DAC (Domaine agricole communautaire), le PACERSEN (Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal), l'audit des gros producteurs, le programme de multiplication de semences ASPRODEB, le micro-jardinage, le

programme sur les enquêtes, Programme Banques Céréalières villageoises (BCV) et l'ONG Child Fund.

Des technologies qui ont fait la fierté de l'agriculture sénégalaise ont été générées et continuent de l'être par les chercheurs du CNRA.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

Les spéculations concernées sont l'arachide, le sorgho, le maïs, le niébé, le sésame et le manioc. Ainsi, pour la campagne 2017-2018, pour l'arachide, 4877,5 tonnes ont été reçues et vendues, le niébé (2425 tonnes), le sésame (75 tonnes), Sorgho local (37 tonnes) et le maïs local (30 tonnes).

Par rapport à la campagne 2016-2017, l'arachide ainsi que le niébé ont vu leurs quantités reçues et vendues baisser respectivement de 4% et de 37,3%. Tandis que des hausses de semences mises en place et vendues sont notées pour le sorgo local (67,7%) et le sésame (1,3%).

Tableau IX-1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2017

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne	Campagne	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1180	1170	-0,85	2257	2382,5	-5,27	1245	1325	-6,04	4682	4877,5	-4,0
	Vendu (T)	1180	1170	-0,85	2257	2382,5	-5,27	1245	1325	-6,04	4682	4877,5	-4,0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Maïs local	Reçu (T)	0	0	0	0	30	-100,	0	0	0	0	30	-100,0
	Vendu (T)	0	0	0	0	30	-100,	0	0	0	0	30	-100,0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorgho local	Reçu (T)	20	14	-30	10	10	0	32	13	146,2	62	37	67,6
	Vendu (T)	20	14	-30	10	10	0	32	14	128,6	62	37	67,6
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Niébé	Reçu (T)	462	600	29,87	693	855	-18,95	365	970	-62,37	1520	2425	-37,3
	Vendu (T)	462	600	29,87	693	855	-18,95	365	970	-62,37	1520	2425	-37,3
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sésame	Reçu (T)	14	55	292,86	44	17	158,82	18	3	500,00	76	75	1,3
	Vendu (T)	14	55	292,86	44	17	158,82	18	3	500,00	76	75	1,3
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Manioc	Reçu (T)	375	0	0	250	0	0	275	0	0	900	0	0
	Vendu (T)	375	0	0	250	0	0	275	0	0	900	0	0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DRDR région de Diourbel

Il ressort du tableau ci-dessous que les semences distribuées dans la région de Diourbel sont entre autres l'arachide, le maïs local, le sorgho local, le niébé, le sésame et le manioc. Ainsi, pour cette campagne agricole 2018/2019, la région a reçu et vendu des semences constituées essentiellement de céréales dont l'arachide (4861,2 tonnes), le niébé (2344 tonnes), le manioc (1080 tonnes), le niébé de programme d'adaptation (270,5 tonnes), le maïs local (10 tonnes reçues dont 9,45 vendues), le sorgho local certifié (50 tonnes).

Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2018

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1170	1175	0,4	2382,5	2396,5	0,59	1325	1290	-2,64	4877,5	4861,2	-0,33
	Vendu (T)	1170	1175	0,4	2382,5	2396,5	0,59	1325	1290	-2,64	4877,5	4861,2	-0,33
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Maïs local	Reçu (T)	0	0	0	30	10	-66,67	0	0	0	30	10	-66,67
	Vendu (T)	0	0	0	30	9,45	-68,50	0	0	0	30	9,45	-68,50
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0,55	0	0	0	0	0	0,55	0
Niébé	Reçu (T)	600	495	-17,5	855	915	7,02	970	934	-3,71	2425	2344	-3,34
	Vendu (T)	600	495	-17,5	855	915	7,02	970	934	-3,71	2425	2344	-3,34
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Manioc	Reçu (T)	0	350	0	0	200	0	0	530	0	0	1080	0
	Vendu (T)	0	350	0	0	200	0	0	530	0	0	1080	0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Niébé (Programme d'adaptation)	Reçu (T)	0	37,5	0	0	110	0	0	123	0	0	270,5	0
	Vendu (T)	0	37,5	0	0	110	0	0	123	0	0	270,5	0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DRDR région de Diourbel

En ce qui concerne l'arachide, un peu moins de la moitié des semences (49,1%) a été vendue dans le département de Mbacké, 26,4% à Bambey et 24,1% dans le département de Diourbel.

IX.2.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

Les variétés enregistrées pour la période 2017-2018 sont le NPK 6.20.10 avec 1685 tonnes reçues dont 1433 tonnes vendues, le NPK 15.10.10 (638 tonnes reçues et 574 tonnes vendues), le NPK 15.15.15 (75 tonnes reçues et 64 tonnes vendues) et l'Urée (529 tonnes reçues et 488 tonnes vendues).

Par rapport à la campagne 2016-2017, toutes les variétés ont enregistré une baisse des quantités reçues et vendues.

Tableau IX-3 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel campagne 2016 et 2017

Engrais et autres fertilisants		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	620	345	-44,4	624	770	23,4	650	570	-12,3	1894	1685	-11,0
	Vendu (T)	580	221	-61,9	569	642	12,8	650	570	-12,3	1799	1433	-20,3
	Reliquat (T)	40	124	210,0	55	128	132,7	0	0	0	95	252	165,3
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	401	120	-70,1	248	243	-2,0	370	275	-25,7	1019	638	-37,4
	Vendu (T)	401	120	-70,1	98	179	82,7	370	275	-25,7	869	574	-33,9
	Reliquat (T)	0	0	0	150	65	-56,7	0	0	0	150	65	-56,7
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	0	0	0	0	75		0	0	0	0	75	0
	Vendu (T)	0	0	0	0	64		0	0	0	0	64	0
	Reliquat (T)	0	0	0	0	11		0	0	0	0	11	0
Urée	Reçu (T)	190	230	21,1	279	149	-46,6	449	150	-66,6	918	529	-42,4
	Vendu (T)	190	230	21,1	218	122	-44,0	168	136	-19,0	576	488	-15,3
	Reliquat (T)	0	0	0	61	28	-54,1	281	14	-95,0	342	42	-87,7

Source : DRDR région de Diourbel

Lors de la campagne agricole 2018-2019, la quantité reçue de la variété NPK 6.20.10 (1635 tonnes) a diminué de 3% par rapport à la campagne 2017-2018 (1685 tonnes). La quantité vendue pour cette variété est passée de 1799 tonnes en 2017-2018 à 1433 tonnes en 2018-2019, soit une baisse de 20,34%. Les mêmes tendances baissières sont constatées dans la mise en place et la vente des autres types d'engrais.

Tableau IX-4 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel en 2017 et 2018

Engrais et autres fertilisants		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	345	290	-15,9	770	790	2,6	570	555	-2,6	1685	1635	-3,0
	Vendu (T)	221	182	-17,6	642	765	19,2	570	426	-25,3	1433	1373	-4,2
	Reliquat (T)	124	108	-12,9	128	25	-80,5	0	129		252	262	4,0
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	120	180	50,0	243	170	-30,0	275	335	21,8	638	685	7,4
	Vendu (T)	120	156	30,0	179	158	-11,7	275	335	21,8	574	649	13,1
	Reliquat (T)	0	24		65	12	-81,5	0	0	0	65	36	-44,6
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	0	5		75	39	-48,0	0	0	0	75	44	-41,3
	Vendu (T)	0	0	0	64	27	-57,8	0	0	0	64	27	-57,8
	Reliquat (T)	0	5		11	12	9,1	0	0	0	11	17	54,5
Urée	Reçu (T)	230	62	-73,0	149	121	-18,8	150	230	53,3	529	413	-21,9
	Vendu (T)	230	0	-100,0	122	77	-36,9	136	215	58,1	488	292	-40,2
	Reliquat (T)	0	62		28	44	57,1	14	15	7,1	42	121	188,1

Source : DRDR région de Diourbel

L'analyse du tableau ci-dessus montre qu'au cours de la campagne 2018-2019, le département de Bambey a reçu 790 tonnes d'engrais de type 6.20.10 dont 765 tonnes vendues, celui de Mbacké 555 tonnes dont 426 tonnes vendues et Diourbel, 290 tonnes dont 182 tonnes vendues. Pour le type 15.10.10, le département de Mbacké a reçu 335 tonnes qui sont toutes vendues, celui de Bambey 180 tonnes dont 156 tonnes vendues et Diourbel, 170 tonnes dont 158 tonnes vendues. S'agissant du type 15.15.15, le département de Bambey a reçu 5 tonnes qui ne sont pas vendues, Diourbel 39 tonnes dont 27 tonnes vendues, alors qu'il n'y a pas de distribution à Mbacké. En ce qui concerne la distribution de l'urée, Mbacké a reçu 230 tonnes dont 215 tonnes vendues, Bambey 62 tonnes qui n'ont pas été vendues et Diourbel, 121 tonnes dont 77 tonnes vendues.

IX.2.3. LA MISE EN PLACE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Lors de la campagne 2018-2019, on peut relever 1,7 (unité) de Périmètres Intégrés Villageois (PIV) traités dans la région de Diourbel, dont 1,1 au niveau du département de Mbacké et 0,8 dans chacun des départements de Diourbel et Bambey. Le nombre

de ces Périmètres Intégrés Villageois n'a pas évolué par rapport à la campagne 2017-2018. Cependant, les données sur les superficies traitées ne sont pas disponibles.

Tableau IX-5 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traitées selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de PIV traités			
	Campagne 2016/ 2017	Campagne 2017 / 2018	Campagne 2018 / 2019	Variation en %
Bambey	0,8	0,8	0,8	0
Diourbel	0,8	0,8	0,8	0
Mbacké	0,9	1,1	1,1	0
Région	1,5	1,7	1,7	0

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.4. LA MISE EN PLACE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

En 2017-2018, on dénombre 74 houes sine, 79 semoirs, 74 araras et 30 tracteurs mis en place au sein de la région de Diourbel. Pour la campagne 2016-2017, les informations sur la mise en place du matériel et équipement agricole n'étaient pas disponibles.

Tableau IX-6 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2016 et 2017

Matériels et équipements agricoles	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %
Matériels de culture attelée												
Houe sine 9 3 dents	0	17	0	0	33	0	0	24	0	0	74	0
Houe occidentale à 3 dents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrue UCF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semoir Super-éco + 3 disques	0	18	0	0	39	0	0	22	0	0	79	0
Distributeur semoir												
Equipement souleveur sine 50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement adaptateur sine50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement billonneur Arara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arara souleveur	0	17	0	0	33	0	0	24	0	0	74	0

Matériels de transport attelé												
Charrette asine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrette équine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrette bovine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de traitement de récolte												
Décortiqueuse à mil CIS-15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décortiqueuse à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moulin Noflay - C Diesel15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Maïs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Mil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de transformation												
Unité de transformation céréales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de culture tractée												
Multiculteur Sine 4/5 rangs tracté10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multiculteurocci. 4/5 rangs tracté10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semoir tracté 4 rangs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de motorisation												
Tracteur	0	9	0	0	7	0	0	13	0	0	30	0
Matériels d'irrigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe Moto pompe & accessoires 96 24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de motorisation intermédiaire												
Motoculteur équipé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de récolte de riz												
Faucheuses à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Polisseur à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moissonneuse batteuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total												

Source : DRDR région de Diourbel

Au cours de la campagne 2018/2019, la région de Diourbel n'a reçu aucun matériel ou équipement agricole.

Tableau IX-7 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2017 et 2018

Matériels et équipements agricoles	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %	Campagne	Campagne 2018/	Variation %	Campagne 2017/	Campagne 2018/	Variation %
Matériels de culture attelée												
Houe sine 9 3 dents	17	0	0	33	0	0	24	0	0	74	0	0
Houe occidentale à 3 dents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrue UCF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semoir Super-éco + 3 disques	18	0	0	39	0	0	22	0	0	79	0	0
Distributeur semoir		0	0	0	0	0		0	0		0	0
Equipement souleveur sine50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement adaptateur sine50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement billonneur Arara	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ararasouleveur	17	0	0	33	0	0	24	0	0	74	0	0
Matériels de transport attelé		0	0		0	0		0	0		0	0
Charrette asine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrette équine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charrette bovine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de traitement de récolte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décortiqueuse à mil CIS- 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décortiqueuse à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moulin Noflay - C Diesel15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Maïs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Batteuse Mil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de transformation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Unité de transformation céréales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de culture tractée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multiculteur Sine 4/5 rangs tracté10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multiculteurocci. 4/5 rangs tracté10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semoir tracté 4 rangs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de motorisation		0	0		0	0		0	0		0	0
Tracteur	9	0	0	7	0	0	13	0	0	30	0	0
Matériels d'irrigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe Moto pompe & accessoires96 24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de motorisation intermédiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Motoculteur équipé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels de récolte de riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faucheuses à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Polisseur à riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moissonneuse batteuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Il est axé sur les différents types de cultures vivrières, industrielles et maraichères.

IX.3.1. LES CULTURES VIVRIERES

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs. En 2017-2018, de toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 86687 tonnes et 82 405,83 tonnes lors de la campagne 2016-2017, soit une hausse de 5,2%. Pour les mêmes périodes, la production de sorgho ressort à 9483 tonnes contre 8959,5 tonnes en 2016-2017, soit une hausse de 5,8%. Pour le maïs, elle s'affiche à 797 tonnes pour la campagne 2017-2018 contre 913,895 tonnes en 2016-2017, soit une baisse de 12,8%.

Tableau IX-8: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2016 et 2017

Spéculations		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2016/	Campagne	Variation	Campagne 2016/	Campagne	Variation	Campagne 2016/	Campagne	Variation	Campagne 2016/ 2017	Campagne	Variation
Mil	Sup (Ha)	47971,93	62721	30,7	47233,74	18646	-60,5	35702,25	19687	-44,9	130907,92	101054	-22,8
	Rdt (Kg/Ha)	582,7	858,0	47,2	667,9	855,0	28,0	641,6	860,0	34,0	629,5	857,8	36,3
	Prod (T)	27953,65	53814	92,5	31546,15	15942	-49,5	22906,03	16931	-26,1	82405,83	86687	5,2
Sorgho	Sup (Ha)	8826,66	7274	-17,6	2783,61	2496	-10,3	2451,58	2280	-7,0	14061,85	12050	-14,3
	Rdt (Kg/Ha)	550,0	850,0	54,5	682,0	500,0	-26,7	900,0	900,0	0,0	637,2	787,0	23,5
	Prod (T)	4854,66	6183	27,4	1898,42	1248	-34,3	2206,42	2052	-7,0	8959,5	9483	5,8
Maïs	Sup (Ha)	25,3	31	22,5	116,35	119	2,3	973,5	744	-23,6	1115,15	894	-19,8
	Rdt (Kg/Ha)	513,8	612,9	19,3	631,0	596,6	-5,4	850,0	950,3	11,8	819,5	891,5	8,8
	Prod (T)	13	19	46,2	73,42	71	-3,3	827,475	707	-14,6	913,895	797	-12,8

Source : DRDR région de Diourbel

Au terme de la campagne agricole 2018-2019, les superficies emblavées, réservées à aux cultures vivrières ont diminués de 22% par rapport à la campagne 2017-2018.

Tableau IX-9: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2017 et 2018

Spéculations		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %
Mil	**Sup (Ha)**	62721	68993	10,0	18646	20511	10,0	19687	21000	6,7	101054	110504	9,4
	Rdt (Kg/Ha)	858,0	715,4	-16,6	855,0	720,0	-15,8	860,0	710,0	-17,4	857,8	715,2	-16,6
	Prod(T)	53814	49359	-8,3	15942	14768	-7,4	16931	14910	-11,9	86687	79037	-8,8
Sorgho	**Sup (Ha)**	7274	8500	16,9	2496	2745	10,0	2280	3200	40,4	12050	14445	19,9
	Rdt (Kg/Ha)	850,0	850,0	0,0	500,0	600,0	20,0	900,0	900,0	0,0	787,0	813,6	3,4
	Prod(T)	6183	7225	16,9	1248	1647	32,0	2052	2880	40,4	9483	11752	23,9
Maïs	**Sup (Ha)**	31	34	9,7	119	131	10,1	744	818	9,9	894	983	10,0
	Rdt (Kg/Ha)	612,9	588,2	-4,0	596,6	603,1	1,1	950,3	949,9	0,0	891,5	891,2	0,0
	Prod(T)	19	20	5,3	71	79	11,3	707	777	9,9	797	876	9,9

Source : DRDR région de Diourbel

Quant aux rendements des céréales (mil, sorgho, maïs), ils ont connu des variations mitigées. En effet, le rendement du mil a connu une baisse de 16,6%, passant de 857,8kg/ha en 2017-2018 à 715,2 kg/ha en 2018-2019. Par contre le rendement du sorgho qui était de 787 kg/ha en 2017-2018, passe à 813,6 kg/ha en 2018-2019, soit une augmentation de 3,4%. S'agissant du rendement du maïs, aucune variation significative n'a été notée au cours des deux campagnes.

IX.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé. De toutes ces spéculations, la production d'arachide d'huilerie dépasse largement les autres avec 53 147 tonnes lors de la campagne 2017-2018 contre 48581 tonnes en 2016-2017, soit une hausse de 9,4%, suivie du manioc (18 801 tonnes), du niébé (9 152 tonnes), de la pastèque (2 228 tonnes), du sésame (286 tonnes) et du bissap (236 tonnes).

Tableau IX-10 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2016 et 2017

Spéculations		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2016/ 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016/ 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016/ 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %	Campagne 2016/ 2017	Campagne 2017/ 2018	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	28235	25576	-9,4	28670	13818	-51,8	35035	18985	-45,8	91940	58379	-36,5
	Rdt (Kg/Ha)	467,0	955,0	104,5	483,0	842,0	74,3	615,0	899,97	46,3	528,4	910,4	72,3
	Prod(T)	13186	24426	85,2	13848	11635	-16,0	21547	17086	-20,7	48581	53147	9,4
Manioc	Sup (Ha)	307	174	-43,3	592	300	-49,3	2329	2000	-14,1	3228	2474	-23,4
	Rdt (Kg/Ha)	10003,3	7477,0	-25,3	6498,3	5000,0	-23,1	6501,1	8000,0	23,1	6833,6	7599,4	11,2
	Prod(T)	3071	1301	-57,6	3847	1500	-61,0	15141	16000	5,7	22059	18801	-14,8
Pastèque	Sup (Ha)	191	94	-50,8	204	0	-100,0	448	256	-42,9	843	350	-58,5
	Rdt (Kg/Ha)	7979,1	6021,3	-24,5	7995,1	0,0	-100,0	7502,2	6492,2	-13,5	7729,5	6365,7	-17,6
	Prod(T)	1524	566	-62,9	1631	0	-100,0	3361	1662	-50,6	6516	2228	-65,8
Bissap	Sup (Ha)	106	104	-1,9	255	163	-36,1	106	350	230,2	467	617	32,1
	Rdt (Kg/Ha)	500,0	451,9	-9,6	475,0	300,6	-36,7	500,0	400,0	-20,0	486,4	382,5	-21,4
	Prod(T)	53	47	-11,3	121,1	49	-59,5	53	140	164,2	227,13	236	3,9
Sésame	Sup (Ha)	124	104	-16,1	385	163	-57,7	330	350	6,1	839	617	-26,5
	Rdt (Kg/Ha)	403,2	451,9	12,1	400,0	447,9	12,0	400,0	474,3	18,6	400,5	463,5	15,7
	Prod(T)	50	47	-6,0	154	73	-52,6	132	166	25,8	336	286	-14,9
Niébé	Sup (Ha)	16959	9836	-42,0	3998	4458	11,5	10940	4409	-59,7	31897	18703	-41,4
	Rdt (Kg/Ha)	550,0	465,0	-15,4	498,0	480,0	-3,6	550,0	553,0	0,5	543,5	489,3	-10,0
	Prod(T)	9327	4574	-51,0	1991	2140	7,5	6017	2438	-59,5	17335	9152	-47,2

Source : DRDR région de Diourbel

En ce qui concerne la culture de l'arachide d'huilerie, le rendement a connu une hausse de 72,3% en passant de 528,4 kg/ha en 2016-2017 à 910,4 kg/ha 2017-2018 malgré la baisse de 36,5% des superficies cultivées.

Le département de Bambey détient la plus grande quantité de production arachidière de la campagne 2017-2018, avec 24426 tonnes soit 46%. Les départements de

Mbacké et de Diourbel enregistrent respectivement 32,1% et 21,9% de la production d'arachide d'huilerie de la région.

A l'exception du bissap, la production de l'ensemble des spéculations des cultures industrielles a connu une augmentation au terme de la campagne 2018-2019 par rapport à celle de 2017-2018.

Tableau IX-11 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2017 et 2018

Spéculations		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	25576	17388	-32,0	13818	13229	-4,3	18985	38828	104,5	58379	69445	19,0
	Rdt (Kg/Ha)	955,0	966,2	1,2	842,0	805,0	-4,4	900,0	925,1	2,8	910,4	912,5	0,2
	Prod (T)	24426	16801	-31,2	11635	10649	-8,5	17086	35918	110,2	53147	63368	19,2
Manioc	Sup (Ha)	174	4550	2514,9	300	3350	1016,7	2000	2550	27,5	2474	10450	322,4
	Rdt (Kg/Ha)	7477,0	8500,0	13,7	5000,0	8000,0	60,0	8000,0	8000,0	0,0	7599,4	8217,7	8,1
	Prod (T)	1301	38675	2872,7	1500	26800	1686,7	16000	20400	27,5	18801	85875	356,8
Pastèque	Sup (Ha)	94	3000	3091,5	0	2956		256	3500	1267,2	350	9456	2601,7
	Rdt (Kg/Ha)	6021,3	9000,0	49,5	0	9000,0		6492,2	9000,0	38,6	6365,7	9000,0	41,4
	Prod (T)	566	27000	4670,3	0	26604		1662	31500	1795,3	2228	85104	3719,7
Bissap	Sup (Ha)	104	59	-43,3	163	13	-92,0	350	285	-18,6	617	357	-42,1
	Rdt (Kg/Ha)	451,9	355,9	-21,2	300,6	307,7	2,4	400,0	701,8	75,4	382,5	630,3	64,8
	Prod (T)	47	21	-55,3	49	4	-91,8	140	200	42,9	236	225	-4,7
Sésame	Sup (Ha)	104	250	140,4	163	550	237,4	350	520	48,6	617	1320	113,9
	Rdt (Kg/Ha)	451,9	452,0	0,0	447,9	450,9	0,7	474,3	475,0	0,2	463,5	460,6	-0,6
	Prod (T)	47	113	140,4	73	248	239,7	166	247	48,8	286	608	112,6
Niébé	Sup (Ha)	9836	12350	25,6	4458	6550	46,9	4409	6520	47,9	18703	25420	35,9
	Rdt (Kg/Ha)	465,0	550,0	18,3	480,0	560,0	16,7	553,0	610,0	10,3	489,3	568,0	16,1
	Prod (T)	4574	6793	48,5	2140	3668	71,4	2438	3977	63,1	9152	14438	57,8

Source : DRDR région de Diourbel

En effet, la production de la pastèque a fortement augmenté de 82 876 tonnes en valeur absolue comparativement à 2017-2018. Pour le manioc, elle passe de 85 875

tonnes en 2018-2019 à 18801 tonnes en 2017-2018, soit une hausse de 67 074 unités. La production de l'arachide d'huilerie qui était de 53 147 tonnes lors de la campagne 2017-2018, passe à 63 368 tonnes, soit une augmentation en valeur absolue de 10 221 tonnes. S'agissant du niébé et du sésame, leur production a augmenté respectivement de 5 286 tonnes et 322 tonnes au terme de la campagne 2018-2019. On note cependant une légère baisse de 4,7% en valeur relative de la production de bissap.

IX.3.3. LES CULTURES MARAICHERES

Le maraîchage connaît un développement timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale. Les vallées mortes du Sine et du Car Car sont un véritable potentiel.

Quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel, notamment au niveau des cuvettes du Ndondol et du Ndock.

Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire. Cependant, les cultures de contre-saison ont connu une évolutionfavorableavec les réalisations du PAGF.

Ce dernier a réalisé 99 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage (Keur Samba Kane, Darou Fanaye Diop, Dinguiraye…). Il s'y ajoute l'appui apporté aux populations dans ce domaine à travers la composante « activités génératrices de revenus ».

La principale contrainte à la production maraîchère est la qualité de l'eau.

Tableau IX-12: Répartition et évolution de la cuture du Gombo, selon les superficies, le rendement etet la production, par circonscription administrative pour la campagne 2018/2019

Spéculations		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %	Campagne 2017/ 2018	Campagne 2018/ 2019	Variation %
Gombo	Sup (Ha)	nd	31	nd	nd	10	nd	nd	93	nd	nd	134	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	7871,0	nd	nd	8200,0	nd	nd	5978,5	nd	nd	6582,1	nd
	Prod(T)	nd	244	nd	nd	82	nd	nd	556	nd	nd	882	nd

Source : DRDR région de Diourbel

La production de gombo se chiffre à 882 tonnes pour la campagne 2018/2019 sur une superficie emblavée de 134 ha. Ainsi, on note un rendement de 6582,1 kg/ha.
Le département de Mbacké enregistre la plus grande quantité de production de gombo avec 556 tonnes. Les productions dans les départements de Bambey et de Diourbel s'affichent respectivement à 244 tonnes et 82 tonnes.

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. ATOUTS

- Existence de variétés adaptées ;
- existence d'une bonne dynamique organisationnelle des maraichers ;
- l'existence d'espèces adaptées ;
- la présence de structures d'encadrement ;
- existence de programme d'appui en matériels agricoles et en semence ;
- disponibilité des ordures ménagère ;
- existence de marché potentiel ;
- déroulement de programmes de nutrition.

IX.4.2. CONTRAINTES

- Insuffisance et mauvaise qualité desinfrastructures de stockage ;
- mauvaise qualité des intrants livrés en début d'hivernage ;
- retard de livraison des intrants d'où la faiblesse des emblavures ;
- déficit pluviométrique et baisse du niveau de fertilité des sols ;
- absence de laboratoire de semence, d'Unité de Triage et de Conditionnement bien équipé ;
- dégradation des sols de culture en hivernage à cause des mauvaises qualités des sols ;
- insuffisance de ressources humaines et de la main d'œuvre agricole ;
- insuffisance de superficie cultivable ;
- faible taux d'utilisation des semences certifiés ;
- insuffisance des Intrants et du matériel agricole ;
- insuffisance de formation des agriculteurs ;
- vétusté du matériel agricole ;
- dégradation des terres ;
- présence de dépôts sauvages dans les zones de maraichage ;
- faible solvabilité des producteurs ;
- faible niveau d'utilisation des innovations technologiques ;
- non maitrise de l'eau ;
- divagation des animaux ;
- ensablement de la vallée ;
- mauvaise qualité de l'eau ;
- difficulté d'accéder aux semences maraichères ;
- faible accès au financement ;
- difficulté de valorisation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles.

IX.4.3. PERSPECTIVES

- Sensibiliser davantage les acteurs sur les objectifs du PRACAS ;
- faire à chaque fois l'évaluation et le contrôle des investissements de l'Etat reçus et rendre compte ;
- accélérer et assurer les mises en place des intrants et du matériel agricole ;
- avoir une synergie d'action pour harmoniser les interventions ;
- sensibiliser les producteurs pour l'utilisation des semences certifiées et le renouvellement du capital semencier.

Chapitre X : ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activitéagricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel avec letrait caractéristiqued'unefortetranshumanceliéeàl'insuffisance despâturagesetdes réserves fourragères. L'essentiel du cheptel séjourne en zone sylvo-pastorale durant l'hivernage.

Le présent chapitre sera axé sur les infrastructures, les services techniques et autresintervenants, laproduction, quelesdiversescaractéristiquesducheptel etla santé animale en 2017 et en 2018.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont constitués de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) et des trois services départementaux deDiourbel, Bambey et Mbacké.

En 2018, l'effectif total du personnel dans la région s'élève à 28 agents contre 25 en 2017. Parmi ces agents, on dénombre 02 docteurs vétérinaires, 06 ingénieurs des travaux d'élevage et 15 agents techniques.

Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2017 et 2018

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
IRSV	**2017**	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	2	4
	2018	1	1	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2	3	1	4
IDSV Diourbel	**2017**	0	0	0	1	0	1	2	0	2	0	0	0	3	0	3
	2018	0	0	0	1	0	1	2	0	2	0	0	0	3	0	3
IDSV Bambey	**2017**	0	0	0	1	1	2	3	0	3	0	0	0	4	1	5
	2018	0	0	0	1	1	2	3	0	3	0	0	0	4	1	5
IDSV Mbacke	**2017**	0	0	0	3	0	3	8	2	10	0	0	0	11	2	13
	2018	0	0	0	3	0	3	8	2	10	1		3	12	2	16
Total	**2017**	1	1	2	5	1	6	13	2	15	1	1	2	20	5	25
	2018	1	1	2	5	1	6	13	2	15	3	0	5	22	4	28
	Variation %	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	200%	-100%	150%	10%	-20%	12%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

La répartition par département de cet effectif montre que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (16) suivide Bambey (05) et de Diourbel (07 dont 04 à l'IRSV).

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

X.1.3. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

La région de Diourbel compte 160 infrastructures pastorales en 2018, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination.Ces infrastructuressont majoritairement dominées par les parcs à vaccination aussi bien en 2017 qu'en 2018 (90, soit 56%). Les forages sont au nombre de 70 (soit 44% de ces infrastructures).

Tableau X-2: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 2017/18 et 2018/19

Infrastructures	Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %
Forages agropastoraux	15	15	0%	25	25	0%	30	30	0%	70	70	0%
Parcs à vaccination	25	27	8%	23	23	0%	40	40	0%	88	90	2%
TOTAL	40	42	5%	48	48	0%	70	70	0%	158	160	1%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

La répartition par département est la suivante : Bambey (25 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (15 forages et 27 parcs à vaccination) et Mbacké (30 forages et 40 parcs à vaccination).

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

En2018, selon les estimations de l'IRSV, leseffectifs ducheptel de la région se présentent comme suit : Bovins (106 138 contre 128 143 têtes en 2017), ovins (359 966 contre 312 211 têtes en 2017), caprins (247 434 contre 199 818 têtes en 2017), Equins (1274008 contre 133 749 têtes en 2017), Asins (42 302 contre 54 904 têtes en 2017) et porcins (1330 en 2018).

Tableau X-3: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 2017/2018 et 2018/2019

Espèces	Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %
Bovins	50375	28350	-44%	-	-	-	77768	77788	0%	128143	106138	-17%
Ovins	63126	95411	51%	-	-	-	249085	264555	6%	312211	359966	15%
Caprins	76 128	42089	-45%	-	-	-	123690	205345	66%	199818	247434	24%
Asins	23 343	10750	-54%	-	-	-	31562	31552	0%	54905	42302	-23%
Equins	13589	7208	-47%	-	-	-	120160	120200	0%	133749	127408	-5%
Porcins	0	1330		-	-	-	0	0		0	1330	
Caméliens		0		-	-	-		0		0	0	
Total bétail	226561	185138	-18%	-	-	-	602265	699440	16%	828826	884578	7%
Volaille	854673	156460	-82%	-	-	-	5720540	4620540	-19%	6575213	4777000	-27%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Globalement, leseffectifsdetouteslesespècesducheptelont augmenté par rapport à l'année 2017, à l'exception des bovins, des asins et des équins. Par ailleurs, la répartition géographique révèle une prédominance du département de Mbacké, quelle que soit l'espèce considérée.

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE ET D'ŒUFS

En 2018, le nombre d'abattages contrôlés par espèce est chiffréà56523 contre 24091 en 2017, soit une augmentation de135%. Cet effectif a été plus représentatif au niveau des espèces caprines (32%), ovines (37%) et bovines (31%). Notons aussi que le nombre de ces abattages contrôlés a été plus significatif dans le département de Mbacké, avec 78% contre 14% àDiourbel et 8% à Bambey.

Tableau X-4: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative entre 2017 et 2018

Espèces		Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Taureaux	Nb	1633	330	-80%	717	819	14%	1402	1321	-6%	3752	2470	-34%
	Poids (T.)	232	61	-74%	166	166	0%	203	192	-5%	601	418	-30%
Bœufs	Nb	171	566	231%	71	61	-14%	565	755	34%	807	1382	71%
	Poids (T.)	63	142	127%	14	14	0%	93	125	34%	170	280	65%
Vaches	Nb	1022	1824	78%	649	753	16%	1748	9941	469%	3419	12518	266%
	Poids (T.)	145	728	401%	111	111	0%	166	944	469%	422	1783	323%
Veaux / vêles	Nb	11	524	4664%	140	117	-16%	157	270	72%	308	911	196%
	Poids (T.)	1	4	208%	11	11	0%	14	24	71%	26	39	50%
Total bovins	Nb	2837	3244	14%	1577	1750	11%	3872	12287	217%	8286	17281	109%
	Poids (T.)	441	935	112%	301	301	0%	477	1285	169%	1219	2521	107%
Ovins	Nb	1798	1857	3%	974	1074	10%	3486	18088	419%	6258	21019	236%
	Poids (T.)	26	24	-7%	19	20	5%	45	235	422%	90	279	210%
Caprins	Nb	5211	2892	-45%	1665	1503	-10%	2671	13828	418%	9547	18223	91%
	Poids (T.)	48	27	-44%	24	25	3%	29	152	424%	101	204	102%
Total	Nb	9846	7993	-19%	4216	4327	3%	10029	44203	341%	24091	56523	135%
	Poids (T.)	515	986	92%	344	346	0%	551	1672	203%	1410	3004	113%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Par ailleurs, on peut constater que le poids total des espèces abattues a plus que doublé, passant de 1410 tonnes en 2017 à 3004 tonnesen 2018. Malgré le climat peu clément de la région, des fermes avicoles ont vu le jour à Diourbel, Mbacké et Touba et s'orientent vers l'aviculture de chair et de ponte avec des niveaux de production appréciables.

X.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 23 025 en 2018. Cette production a baissé de 1% par rapport à l'année 2017 qui a enregistré un nombre de 23 265.

Tableau X-5: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrativecampagne 2017/2018 et 2018/2019

Espèces		Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
		Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %
Cuirs	Nb.	1311	2570	96%	1577	1604	2%	5490	5490	0%	8378	9664	15%
	Qté (T.)	27	39	42%	161	24	-85%	114	114	0%	302	177	-41%
Peaux ovines	Nb.	1831	1734	-5%	974	975	0%	3481	3481	0%	6286	6190	-2%
	Qté (T.)	12	11	-8%	2	6	183%	7	7	0%	21	24	15%
Peaux caprines	Nb.	4345	2880	-34%	1665	1700	2%	2591	2591	0%	8601	7171	-17%
	Qté (T.)	13	9	-35%	11	5	-54%	17	17	0%	42	31	-26%
Total	Nb.	7487	7184	-4%	4216	4279	1%	11562	11562	0%	23265	23025	-1%
	Qté (T.)	53	58	11%	174	35	-80%	138	138	0%	365	232	-36%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.4.1. LES ENTREES ET SORTIES

La région de Diourbel, située entre les régions de Fatick, Kaffrine, LougaetThiès, constitue une zone d'entrée et de sortie du bétail. Toutes les espèces sont concernées par ces mouvements et ce, durant toutes les périodes de l'année.

En 2018, l'effectif du bétail entré dans la région de Diourbel se chiffre à 640 086 têtes contre 107 348 pour les sorties, toutes espèces confondues. Ce solde largement positif s'explique en grande partie par les événements religieux en particulier le grand « magal » de Touba.

Tableau X-6: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative campagne 2017/2018 et 2018/2019

Espèces		Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
		Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %	Campagne 2017/2018	Campagne 2018/2019	Variation %
Bovins	**Entrées**	10360	18000	74%	8150	12200	50%	106393	118097	11%	124903	148297	19%
	Sorties	1115	1390	25%	18134	19600	8%	13615	13615	0%	32864	34605	5%
	Solde	9245	16610	80%	-9984	-7400	-26%	92778	104482	13%	92039	113692	24%
Ovins	**Entrées**	26780	82700	209%	24000	54600	128%	140492	153953	10%	191272	291253	52%
	Sorties	19 405	13 100	-32%	14 700	15 400	5%	19 785	19785	0%	53890	48285	-10%
	Solde	7 375	69 600	844%	9 300	39 200	322%	120 707	134 168	11%	137382	242968	77%
Caprins	**Entrées**	16231	37800	133%	22000	29000	32%	107103	115793	8%	145334	182593	26%
	Sorties	11 136	2 900	-74%	11 300	12 200	8%	7 358	7358	0%	29794	22458	-25%
	Solde	5 095	34 900	585%	10 700	16 800	57%	99 745	108 435	9%	115540	160135	39%
Equins	**Entrées**	3675	5510	50%	0	0		1015	1295	28%	4690	6805	45%
	Sorties	308	532	73%	27	98	263%	304	304	0%	639	934	46%
	Solde	3367	4978	48%	-27	-98	263%	711	991	39%	4051	5871	45%
Asins	**Entrées**	1523	2980	96%	0	0		695	951	37%	2218	3931	77%
	Sorties	789	672	-15%	11	19	73%	81	81	0%	881	772	-12%
	Solde	734	2308	214%	-11	-19	73%	614	870	42%	1337	3159	136%
Caméliens	**Entrées**	0	7000		0	0		0	207		0	7207	
	Sorties	0	0		0	0		95	95	0%	95	95	0%
	Solde	0	7000		0	0		-95	112	-218%	-95	7112	-7586%
Porcins	**Entrées**	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Sorties	0	0		94	199	112%	0	0		94	199	112%
	Solde	0	0		-94	-199	112%	0	0		-94	-199	112%
Total	**Entrées**	58569	153990	163%	54150	95800	77%	355698	390296	10%	468417	640086	37%
	Sorties	32753	18594	-43%	44266	47516	7%	41238	41238	0%	118257	107348	-9%
	Solde	25816	135396	424%	9884	48284	389%	314460	349058	11%	350160	532738	52%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.4.2. LE TRANSIT DU BETAIL

Bovins : Le gros du troupeau effectue la grande transhumance selon un tracé curviligne passant par Gossas, Kaffrine, Tambacounda, Payar, Vélingara-Ferlo, Thiel et retour.L'axeTouba, Sadio, Gassane est emprunté parler est edutroupeau ; ilfaut direquecemouvement intéresse 80 à 90% de l'effectif régional d'avril à septembre/octobre.

Le reste du troupeau est parqué dans les rares jachères de la régionensaisondes pluies ; il s'agit le plus gros du temps de femelles suitées devant assurer les besoins de la famille en laitage.

Le retour de transhumance coïncide avec la fin des récoltes, période propice à la valorisation des pâturages post récoltes constituées de tiges demil et de l'herbe ayant résisté au soc de la charrue.

Petits ruminants : Ils emboîtent le pas des bovins dans le cadre de la transhumance dans des proportions variant entre 20 à 30 % de l'effectif régional.

Le reste du troupeau reste dans la région sous le gardiennage de bergers ou mis aux piquets dans les jachères qu'ilsatteignent le plus souvent sous muselière.

Equidés :Ils font l'objet de beaucoup de soins car devant assurer la culture attelée.

En saison sèche, ils sont alimentés à l'auge à base de fane d'arachide pour le mâle, ou même laissés en plein air sur le pâturage pour le cas des femelles. Dans tous les cas, ils bénéficient pleinement de l'herbe fraîche durant l'hivernage.

Volaille:Elle trouve sa pitance dans et aux alentours des concessions en proie à divers prédateurs dans leur abris précaires. Son développement est en dents de scie, régulé par la New Castle et les parasites externes.

A côté de ce mode d'élevage extensif, se développent des efforts d'intensification aussi bien chez les bovins, les ovins et la volaille.

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. LES RESULTATS DES CAMPAGNES DE VACCINATION

En 2018, les effectifs vaccinés s'élèvent à 608 373 sujets dont 55% à Mbacké, 25% à Bambey et 20% à Diourbel. Quant aux sujets déparasités, ils s'élèvent à 9 851.

Tableau X-7: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 2017 et 2018

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Diourbel	162224	122749	-24%	2763	2508	-9%
Bambey	117538	151386	29%	0	1907	
Mbacké	286298	334238	17%	5436	5436	0%
Région	**566060**	**608373**	**7%**	**8199**	**9851**	**20%**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Pour ce qui est de la vaccination selon l'affection, on dénombre 336 971 sujets vaccinés en 2018 contre 313 107 en 2017, soit une hausse de 8%.

Tableau X-8: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative 2017 /2018 et 2018/2019

Antigènes	Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
	Campagne 2017/201	Campagne 2018/201	Variation %	Campagne 2017/201	Campagne 2018/201	Variation %	Campagne 2017/201	Campagne 2018/201	Variation %	Campagne 2017/201	Campagne 2018/201	Variation %
Pasteurelloses de petits ruminants	548		-100	5 975		-100	927		-100	7 450	0	-100
MNC										0	0	
Fièvre aphteuse	0			0	30		19	1291		19	1321	6853
Clavelée		532								0	532	
Peste des petits ruminants (PPR)	23927	42500	78	23 357	23270	0	105 976	121840	15	153 260	187610	22
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	42387	26387	-38	23735	30503	29	47 058	56797	21	113 180	113687	0
Peste équine	5325	5385	1	8 712	6478	-26	10 980	9935	-10	25 017	21798	-13
I2 (volailles)										0	0	
Peste aviaire										0	0	
Charbon Symptomatique	823	1488	81	0	0		0	619		823	2107	156
Botulisme Equin	1156	1198	4	998	720	-28	618	82	-87	2 772	2000	-28
Botulisme bovin	0	1320		8430	5210	-38	2056	1386	-33	10 486	7916	-25
Entérotoxémie	0			100		-100	0			100	0	-100
TOTAL	**74166**	**78810**	**6**	**71307**	**66211**	**-7**	**167634**	**191950**	**15%**	**313107**	**336971**	**8**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

En 2018, les vaccinations contre la peste des petits ruminants (56%), ladermatose nodulaire contagieuse bovine (34%) et la peste équine (6%) constituent les campagnes les plus importantes dans la région.

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo contribue à l'expansion du sous-secteur élevage ;
- La région de Diourbel recèle un cheptel important et diversifié estimé plus de 884 578 têtes en 2018 ;
- Existence de marchés de bétail pour l'approvisionnement et la commercialisation ;
- Existence d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel ;
- Existence d'un grand centre d'abattage à Touba ;
- Existence de pharmacies vétérinaires privées : la santé animale est prise en charge aussi bien par l'Etat que par les cabinets vétérinaires privés.

X.6.2. CONTRAINTES

- Non maîtrise des effectifs animaux et des mouvements du bétail ;
- Insuffisance des parcours de bétail ;
- Non-respect du caractère obligatoire de la vaccination par les éleveurs ;
- Vol de bétail ;
- Caractère défectueux des installations d'abattages ;
- Insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux.

X.6.3. PERSPECTIVES

- Consolider la mutuelle de la maison des éleveurs pour un meilleur accès au crédit ;

- Améliorer la sécurité du bétail par la lutte contre les vols et les abattages clandestins ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs ;
- Modernisation et intensification des systèmes de production pour réduire la transhumance ;
- Construire des parcs à vaccination.

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérennes et de façade maritime. Elle ne disposepas non plus de zones d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida.Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux (tourterelles, pintades, petites outardes, francolins, gangas etc.) y sont aujourd'hui présents. C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci–dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur. Le présent chapitre tentera de mettre en relief les résultats que l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2017 et 2018.

XI.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont composés d'une Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF), de trois secteurs départementaux et de 08 Brigades Forestières correspondant au nombre d'arrondissements de la région auquel il faut ajouter le Triage Forestier de Khelkom.

En 2018, l'effectif du personnel s'élève à 60 agents (contre 39 en 2017) dont 02 ingénieurs des eaux et forêts, 07 ingénieurs des travaux des Eaux et Forêts, 15 agents

techniques et 13 Gardes des Eaux et Forêts Chasse.

La répartition par département de cet effectif indique que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (27) suivi de Bambey (12) et de Diourbel (21 dont 12 à l'IREF).

Tableau XI-1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[4]			Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0%	0	0		0	1		0	0		1	2	100%
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	1	1	0%	0	0		0	1		0	0		1	2	100%
ITEF[5]	Masc.	2	3	50%	1	1		1	1	0%	2	2	0%	6	7	17%
	Fem.													0	0	
	Total	2	3	50%	1	1		1	1	0%	2	2	0%	6	7	17%
ITPN[6]	Masc.	1	0	-100%	0	0		0	0		0	0		1	0	-100%
	Fem.													0	0	
	Total	1	0	-100%	0	0		0	0		0	0		1	0	-100%
Agent Technique des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0%	1	3		3	2	-33%	4	8	100%	9	14	56%
	Fem.										1	1	0%	1	1	0%
	Total	1	1	0%	1	3		3	2	-33%	5	9	80%	10	15	50%
GEFC[7]	Masc.	3	2	-33%	2	4		0	2		1	5	400%	6	13	117%
	Fem.													0	0	
	Total	3	2	-33%	2	4		0	2		1	5	400%	6	13	117%
Autres[8]	Masc.	4	4	0%	1	1		3	5	67%	5	9	80%	13	19	46%
	Fem.	0	1		0	0		1	1	0%	1	2	100%	2	4	100%
	Total	4	5	25%	1	1		4	6	50%	6	11	83%	15	23	53%
Ensemble	Masc.	12	11	-8%	5	9		7	11	57%	12	24	100%	36	55	53%
	Fem.	0	1		0	0		1	1	0%	2	3	50%	3	5	67%
	Total	12	12	0%	5	9		8	12	50%	14	27	93%	39	60	54%

Source : Rapport annuel de l'IREF 2017 et 2018

[4]IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[5]ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[6]ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature
[7] GEFC= Garde des Eaux et Forêts Chasse
[8] Autre = ASP, chauffeur, gardien, secrétaire, agent de service

XI.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Le tableau ci-dessous donne la liste des Partenaires au développement forestier dont les domaines de collaboration sont essentiellement axés sur le reboisement, à l'exception du CEFE, du « Recrutement de manœuvres », de BAOL Environnement et des Eclaireurs du Sénégal qui interviennent respectivement dans, la formation, la production des plants, la GRNE et dans le Développement- Social-santé-GRNE.

Tableau XI-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Recrutement de manœuvres	Temporaire	Production de plants	Pépinières en régie
BAOL Environnement	ONG	GRNE	Région
Eclaireurs du Sénégal	Association	Développement- Social-santé-GRNE	Région
Centre d'Education et de Formation Environnementales (CEFE)	Structure Etatique	Formation	Région
Fondation SONATEL	Programme de développement	Reboisement, Maraîchage	Diourbel
Association des élèves et étudiant de Sadio	Association	Reboisement	
Association des élèves et étudiant de Ndiabaye	Association	Sensibilisation, Reboisement	
Association des enseignants	Association	Reboisement	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2017 et 2018

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.2.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Les péjorations climatiques, notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique, ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées, entraînant du coup le recul de la faune. La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet, les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous formes de parcs et quelques rares

reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.2.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

XI.2.2.1. Lutte préventive

Les comités de lutte contre les feux de brousse de la région ne sont pas du tout équipés, ce qui ne milite pas en faveur d'une lutte préventive efficace.

Tableau XI-3: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse				
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total	%
Diourbel	2017	nd	nd	28	28	29
	2018	nd	nd	28	28	25
	Variation %	nd	nd	0	0	
Bambey	2017	nd	nd	42	42	44
	2018	nd	nd	42	42	38
	Variation %	nd	nd	0	0	
Mbacké	2017	nd	nd	25	25	26
	2018	nd	nd	42	42	38
	Variation %	nd	nd	68	68	
Région	2017	nd	nd	95	95	100
	2018	nd	nd	112	112	100
	Variation %	nd	nd	18	18	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2017 et 2018

Tableau XI-4: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative entre 2017 et 2018

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Diourbel	2017	28	21%	907	27%
	2018	28	22%	907	20%
	Variation %	0		0	
Bambey	2017	42	31%	1193	35%
	2018	42	33%	1193	26%
	Variation %	0		0	
Mbacké	2017	66	49%	1293	38%
	2018	58	45%	2417	54%
	Variation %	-12%		87%	
Région	2017	136	100%	3393	100%
	2018	128	100%	4517	100%
	Variation %	-6%		33%	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2017 et 2018

XI.2.2.2. Lutte active

La faiblesse du tapis herbacé ne milite pas en faveur du feu précoce, c'est pourquoi le service n'a pas jugé nécessaire de procéder à une telle opération. Par ailleurs, il n'y a niouverture, ni réhabilitation de pare-feu.

Au total, 02 cas de feux de brousse ont été enregistrés au cours de la campagne 2018 contre un seul cas en 2017 avec respectivement 300 et 50 ha de superficies brulées.

Tableau XI-5: Evolution de la situation des feux de brousse pardépartement en 2017 et 2018

Circonscription administrative	2017		2018		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Diourbel	0	0	0	0		
Bambey	0	0	0	0		
Mbacké	1	50	2	300	100%	500%
Région	1	50	2	300	100%	500%

Source : Rapport annuel de l'IREF 2017 et 2018

XI.2.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

XI.2.3.1. Production de plants

En 2018, les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 228 088plants produits par 22 pépinières. Par rapport à la campagne précédente (264 257 plants produits), on note une baisse de 14% de la production de plants.

Tableau XI-6: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2017 et 2018

Type de pépinière		Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Régie	pépinières	2	1	-50	1	1	0	2	2	0	5	4	-20
	plants	70226	54032	-23	28813	28329	-2	84062	87000	3	183101	169361	-8
Villageoises / Communautaires	pépinières	4	2	-50	4		-100	4	5	25	12	7	-42
	plants	10700	6025	-44	8025		-100	17464	18800	8	36189	24825	-31
Privées / Individuelles	pépinières	4	3	-25	4	3	-25	4	5	25	12	11	-8
	plants	3274	1263	-61	12775	15839	24	19068	16800	-12	35117	33902	-3
Scolaires	pépinières				3		-100	1		-100	4	0	-100
	plants				8850		-100	1000		-100	9850	0	-100
Total	pépinières	10	6	-40	12	4	-67	11	12	9	33	22	-33
	plants	84200	61320	-27	58463	44168	-24	121594	122600	1	264257	228088	-14

Source : Bilan de la Campagne Nationale de Reboisement et les Rapports annuels de l'IREF 2017 et 2018

Par rapport à 2017, on note une baisse des espèces forestières (22%) et ornementales (30%), une hausse des espèces fruitières (29%). On note également une augmentation importante des espèces fruitières-forestières de 20 322 unités en 2018.

Tableau XI-7: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative en 2017 et 2018

Espèces	Région		
	2017	2018	Variation %
Forestières	221457	173251	-22%
Fruitières	3320	4289	29%
Fruitières forestières	8863	29185	229%
Ornementales	30617	21363	-30%
Total	264257	228088	-14%

Source : Bilan de la Campagne Nationale de Reboisement et les Rapports annuels de l'IREF 2017 et 2018

XI.2.3.2. Plantations réalisées

S'agissant des réalisations physiques, on note que les plantations massives sont passées de 183,734ha en 2017 à 111,71 ha en 2018, soit une baisse de 39%.

Quant aux plantations linéaires dans la même période, elles passent de 111,538 km à 158,2 km, soit une hausse de 42%.

Tableau XI-8: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative en 2017 et 2018

Type de plantation	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Plantations massives (ha)	19,66	35,77	82%	5,074	17,64	248%	159	58,3	-63%	183,734	111,71	-39%
Plantations linéaires (km)	26,37	29,7	13%	19,822	28,3	43%	65,346	100,2	53%	111,538	158,2	42%
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	1,5	0	-100%	0,375	8,4	-	0	0		1,875	8,4	348%

Source : Bilan de la Campagne Nationale de Reboisement et les Rapports annuels de l'IREF 2017 et 2018

Par rapport aux départements, c'est à Mbacké où les plantations massives et linéaires ont été les plus importantes en 2018 avec respectivement 58,3 ha et 100,2 km.

XI.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.3.1. POTENTIEL FAUNIQUE

La sécheresse et l'action de l'homme ont fait disparaître les zones d'habitat des animaux. En conséquence, la faune a pratiquement disparu, plus particulièrement les grands mammifères.

Cependant, il faut signaler que les actions de conservation de certaines zones boisées ont permis à certains petits mammifères de trouver leurs lieux de prédilection. En effet, les principaux petits mammifères rencontrés sont : les chacals, les lièvres, les rats palmistes etc.

Outre ces mammifères, il faut aussi noter la présence de certaines familles d'oiseaux notamment les tourterelles, les pintades, les petites outardes, etc…

Par ailleurs, les actions de réintroduction de certaines espèces comme le casdes francolins, des gangasetc…, pourraient être envisagées par les populations dans les aires protégées et les forêts régionales.

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.4.1. ATOUTS

Les potentialités de la région se résument à :

- ✓ Le du recrutement du personnel forestier pour mener à bien les missions du service ;
- ✓ La création des forêts régionales et des mises en défens qui contribuent fortement à la restauration du couvert végétal malgré l'absence de forêts classées ;
- ✓ L'engagement de certains partenaires (ONG, associations, Collectivités territoriales, OCB, services Etatiques,…) dans les activités du service ;
- ✓ L'impact positif de la sensibilisation auprès des populations pour la lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ La disponibilité de pépinières en régie.

XI.4.2. CONTRAINTES

La monoculture arachidière pendant des décennies d'une part et d'autre part l'absence de forêts classées ont fortement contribués à la dégradation du couvert végétal entrainant ainsi la disparition de certaines espèces fauniques dans la région.

Face à ce défi, le service des eaux et forêtsrencontre plusieurs difficultés à savoir :

- ✓ La non disponibilité de l'eau en qualité et en quantité suffisante ;
- ✓ La divagation des animaux ;
- ✓ La faible implication des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Le manque d'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ L'absence de bailleurs pour l'aménagement des massifs forestiers.

XI.4.3. PERSPECTIVES

Le service envisage de :

- ✓ Relancer les plans d'aménagement des forêts régionales ;
- ✓ Promouvoir la reforestation urbaine et péri-urbaine ;
- ✓ Relancer la recherche des partenaires pour le financement des activités ;
- ✓ Renforcer les polices forestières et la sensibilisation.

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la Région permet de distinguer deux (02) sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XII.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du Sénégal, connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

XII.1.2. LA GESTION DES DECHETS

- **Déchets ménagers**

Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut aussinoter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région.

L'arrivée de l'UCG dans la région a, cependant, été d'un apport capital, car elle assure la collecte des déchets libérés dans les communes.

Cependant, leurs performancessont limitées par le maillon de la chaîne manquant, c'est-à-dire la décharge contrôlée.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un projet de construction d'un centre intégré de valorisation des déchets (CIVD) avec 8 Points de Regroupement Normalisés dont les évaluations Environnementales viennent d'être finalisées en décembre 2016.

C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.
Les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

- **Déchets dangereux**

On peut distinguer deux types de déchets dangereux ; les déchets industriels et les déchets biomédicaux. En ce qui concerne les déchets industriels, on peut citer ceux des deux huileries (SONACOS et le CAIT). Une attention particulière doit être portée sur ces industries pour une meilleure prise en charge de leurs déchets. Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose des incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé qui n'en disposent pas.

- **Assainissement**

Traité en parent pauvre, l'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons de caniveaux sont seulement réalisés par endroits et non articulés. Cependant, ils permettent le déversement des eaux de pluies

vers des zones de dépression. L'espoir est permis qu'avec le Projet d'Assainissement de cinq centres secondaires (Mbacké, Tivaouane, Diourbel, Mbour et Richard Toll), les problèmes d'assainissement seront résolus dans les communes de Diourbel et de Mbacké. Le déversoir des eaux vannes de Touba à KaddBallodji constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.
La mise en service de la déposante de Touba construite à KaddBallodji et de celle de Mbacké constitue une réponse pour corriger ce disfonctionnement en attendant la finalisation de l'EIES du projet de construction d'une Station d'Epuration des Eaux usées à Mbacké.

XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La région de Diourbel est confrontée aux problèmes de gestion des déchets solides et liquides. A cela, s'ajoute les pollutions dues aux industries (SONACOS). La gestion des déchets est le casse-tête de toutes les collectivités locales en charge de ce volet. Il faut signaler que la ville de Touba est beaucoup plus touchée du fait de sa population très importante. C'est pourquoi, l'Etat s'attèle aujourd'hui à la recherche de solutions pour lutter contre ces formes de pollution.

Aujourd'hui, deux projets importants sur l'assainissement et la gestion écologique des déchets sont en cours : le CIVD et la STEP de Mbacké.

Pour mener à bien la lutte contre les pollutions et nuisances, les actions suivantes doivent être menées :

- impliquer les populations dans la gestion de l'assainissement ;
- impliquer les populations dans la gestion d'ordures ménagères ;
- mettre en place des systèmes adéquats de traitement des eaux usées (station d'épuration) ;
- renforcer les moyens de contrôle des services intervenant dans la gestion des déchets ;
- appliquer la réglementation en matière d'Evaluation Environnementale ;
- développer des réseaux d'assainissement.

XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pour la plupartde deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, stations d'essence etc.). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz, le CAIT, la mine de Phosphate et l'abattoir de Touba.

Tableau XII-1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2015 et 2016

Nature ICPE	Classe	Dép Diourbel			DépBambey			DépMbacke			Région		
		2016	2017	Variation %	2016	2017	Variation %	2016	2017	Variation %	2016	2017	Variation %
Scieries	2ième	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stations-services	2ième	7	7	0%	4	4	0%	49	70	43%	60	60	0%
Boulangeries	2ième	18	21	17%	8	10	25%	141	146	4%	167	177	6%
Dépôts de gaz butane	2ième	2	2	0%	2	2	0%	5	5	0%	10	9	-10%
Ferme agricole	2ième	0	0	-	0	0	-	1	1	0%	1	1	0%
Boiseries	2ième	0	0	-	0	0	-	1	1	0%	1	1	0%
Appareils à pression	2ième	0	0	-	1	1	0%	4	4	0%	5	5	0%
Garage camion	2ième	1	1	0%	0	0	-	1	1	0%	2	2	0%
Industries	2ième	1	1	0%	0	0	-	3	3	0%	4	4	0%
Fabrique de glace	2ième	1	1	0%	0	0	-	2	2	0%	3	3	0%
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	1	1	0%	0	0	-	1	1	0%	2	2	0%
Total		31	34	10%	15	17	13%	208	234	13%	255	264	4%

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés / NB : Il a été constaté la présence de scieries dans le département de Mbacké non déclarées. Elles feront l'objet de régularisation.

En 2017, le nombre d'établissements classés se chiffre à 264 contre 255 en 2016, soit une augmentation de 9 unités. Ces établissements sont constitués pour la plupart de boulangeries (67%), destations-services (23%) et de dépôts de gaz (3%).
Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- Non-respect de la réglementation en matière de sécurité des ICPE ;
- difficulté d'application du code de l'environnement ;
- Recouvrement difficile des taxes des installations classées etc.

XII.4. ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- la pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

XII.5. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

L'évaluation environnementale est devenue une exigence depuis l'avènement du code de l'environnement en son article 4 qui stipule que « Tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement, de même que les

politiques, les plans, les programmes, les études sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale ».

Tableau XII-2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 2015 et 2016

Circonscription administrative	Nombre d'Évaluations Environnementales		Secteurs
	2016	2017	
Dép Diourbel	1	3	Assainissement/éducation
DépBambey	00	1	Assainissement
DépMbacke	10	7	Gestion des déchets / assainissement
Région	03	0	PUDC/ Aménagement du territoire
Total études région	14	11	

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- la validation du rapport d'étude pour la construction du CIVD et le démarrage imminent des travaux ;
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles ;
- les multiples projets du PSE qui sont mis en œuvredans la région (Promoville, hôpital de Touba, step de Mbacké, stepde Touba,…).

XII.6.2. CONTRAINTES

C'est un secteur qui recèle des potentialités, mais certaines contraintes limitent encore son développement. Lors de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Régional (PAFR) de Diourbel, le constat avait été fait que les ressources forestières, déjà fort limitées, continuaient dese dégrader.

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordylapinata* (dimb), *Sclerocariaberea* (ber), *Tamarindusindica* (tamarinier), *Borasuseathiopium* (ronier), *Ceibapentandra* (fromager) ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

XII.6.3. PERSPECTIVES

Bien que la situation environnementale de la région n'est pas reluisante, il y'a lieu de noter la présence de quelques acquis qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- La prise en compte de la dimension environnementale dans les projets et programmes mises en place ;
- La présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- Le lancement des projets tels que : PPC-PNDL, PROMOVILLE, PUDC, les grands projets d'assainissement avec l'ONAS, …

Chapitre XIII : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Ce chapitre traite de la situation de l'emploi et du travail dans la région de Diourbel. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS), des résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal en 2017 et 2018 des données de projection du RGPHAE 2013. Ainsi, nous passerons en revue la force de travail, l'activité économique, les contrats et les conflits de travail.

XIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. En conformité avec les nouvelles résolutions sur les statistiques du travail, il est considéré ici qu'il n'y a pas une limite d'âge supérieure pour exercer une activité économique et que la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Rappelons que ce minimum d'âge de 15 ans est celui recommandé par le Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre de la définition des concepts et indicateurs du marché du travail. Ainsi, En 2017, la population en âge de travailler est évaluée à 938 110 individus contre 908 687 en 2016, soit un accroissement de 3,2%. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (54,4%) par rapport aux hommes (45,6%).

Tableau XIII-1 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe en 2016 et 2017 et 2018

Population en âge de travailler (15 ans ou plus)	2016	2017	2018
Hommes	412839	427 707	443 376
Femmes	495848	510 403	525 556
Ensemble	908687	938 110	968 932

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Pour l'année 2018, la population en âge de travailler de la région de Diourbel est évaluée à 968 932 individus, dont 54% de femmes et 46% d'hommes.

La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. L'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) en 2015, estime le taux d'activité habituelle (rapport entre la population habituellement active et celle en âge de travailler) de la région de Diourbel à 58,1% contre 59,6% au niveau nationale. Toujours selon l'ENES 2015, le taux d'occupation habituelle, qui est le rapport entre la population habituellement occupée et celle en âge de travailler, est de 44,9% contre 51,9% au niveau national.
En ce qui concerne le chômage (au sens du BIT), la région de Diourbel fait partie des quatre régions (Kédougou, Diourbel, Sédhiou, Kaolack) les plus touchées par le chômage avec 23,4% contre 15,7% au niveau national.

XIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au cours de l'année 2017, selon les informations fournies par l'IRTSS de Diourbel, on dénombre 218 emplois générés par les établissements ouverts dans la région. Le nombre de ces emplois a connu une baisse de 20,1% par rapport l'année 2016 (273 emplois). Par rapport à l'activité, on constate que le commerce constitue la première activité génératrice d'emplois dans la région de Diourbel avec 52,3% des emplois générés suivi des activités de construction (29,4%) et de services administratifs et d'appuis (7,8%). Il faut noter que les activités liées aux finances et assurances (8 emplois), à l'éducation (7), à l'hébergement et restauration (4), aux boulangeries (3) et à l'industrie alimentaire (1) ont généré moins de 10 emplois chacune.

Tableau XIII-2: Evolution du nombre d'emplois créés par ouvertures d'établissements en 2016 et 2017

Activité principale	Région		
	2016	2017	Variation %
Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et motocycles	91	114	25,3
Construction (BTP)	54	64	18,5
Activités de services administratifs et d'appui	0	17	-
Activités d'hébergement et de restauration	9	4	-55,6
Éducation	43	7	-83,7
Agriculture, sylviculture et pêche	10	0	-100,0
Transport et entreposage	4	0	-100,0
Boulangeries		3	
Autres activités de services	23	0	-100,0
Activités financières et d'assurances	0	8	-
Industries alimentaires	1	1	0,0
Santé et activités d'action sociale	2	0	-100,0
Activités des ménages privés employant du personnel domestique; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre	36	0	-100,0
Total	273	218	-20,1

Source : IRTSS de Diourbel

En 2018, l'inspection régionale du travail et de la sécurité sociale a répertorié 392 emplois générés par les établissements ouverts, soit une hausse 79,8% par rapport à 2017. Parmi les emplois générés par les établissements ouverts, 42,3% sont dans le secteur de l'administration publique, 24,5% dans le commerce, 12,2% dans le BTP, 5,6% dans les activités financières et d'assurances, 5,1% dans l'éducation, 4,1% dans les industries alimentaires et 3,1% dans les activités des organisations et organismes. Les autres activités regroupent 3,1% des emplois générés.

Tableau XIII-3: Evolution du nombre d'emplois créés par ouvertures d'établissements en 2017 et 2018

Activité principale	Région		
	2017	2018	Variation %
Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et motocycles	114	96	-15,8
Construction (BTP)	64	48	-25,0
Activités de services administratifs et d'appui	17	0	-
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	-	166	-
Activités d'hébergement et de restauration	4	0	-
Éducation	7	20	185,7
Agriculture, sylviculture et pêche	0	3	-
Transport et entreposage	0	2	-
Boulangeries	3	3	0,0
Autres activités de services	0	0	-
Activités financières et d'assurances	8	22	175,0
Industries alimentaires	1	16	-
Santé et activités d'action sociale	0	4	-
Activités des organisations et organismes Extraterritoriaux	0	12	-
Total	218	392	79,8

Source : IRTSS de Diourbel

Parmi les 218 emplois générés par les établissements ouverts en 2017, 140 sont des entreprises individuelles, 61 des SARL, 9 des GIE et 8 des SA.

Tableau XIII-4: Répartition des emplois générés par les ouvertures d'établissements par statut juridique de 2016 à 2018

Circonscription administrative	Année	Statut juridique									Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	Associations	Etablissement public	ONG	Autres	
Région	2016	162	18	27	0	10	26	0	6	22	271
	2017	140	8	61	0	9	0	0	0	0	218
	2018	124	59	9	2	20	0	166	0	12	392
	Variation %	-11,4	637,5	-85,2	-	122,2	-	-	-	-	79,8

Source : IRTSS de Diourbel

Pour l'année 2018, la dynamique de création d'emplois a été essentiellement portée par les établissements publics (42,3%), les entreprises individuelles (31,6%), les sociétés (17,9%), les GIE (5,1%), ainsi que d'autres établissements (3,1%).

XIII.3. LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2017, on a dénombré 2405 contrats contre 2049 en 2016, soit une augmentation de 17,4%. On constate qu'un peu plus de 7 contrats sur 10 (70,1%) sont à durée déterminée et près de 3 contrats sur 10 (28,3%) sont à durée indéterminée. Il faut noter que les contrats saisonniers et les stages représentent respectivement 1,5% et 0,1% des contrats visés par l'IRTSS.

Tableau XIII-5: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2017

Type de contrat de travail	sexe	Région		
		2016	2017	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	429	321	-25,2
	Fem.	139	359	158,3
	Ens.	568	680	19,7
Contrat à durée déterminée	Masc.	1328	1614	21,5
	Fem.	145	73	-49,7
	Ens.	1473	1687	14,5
Contrats saisonniers	Masc.	0	33	-
	Fem.	0	2	-
	Ens.	0	35	-
Stage	Masc.	0	0	-
	Fem.	5	3	-40,0
	Ens.	5	3	-40,0
Apprentissage	Masc.	3	0	-100
	Fem.	0	0	-
	Ens.	3	0	-100
Autres	Masc.	0	0	-
	Fem.	0	0	-
	Ens.	0	0	-
Total	Masc.	1760	1968	11,8
	Fem.	289	437	51,2
	Ens.	2049	2405	17,4

Source : IRTSS de Diourbel

Au cours de l'année 2018, environ 3115 contrats de travail ont été visés par l'IRSS. Il s'agit de 2917 contrats à durée déterminée (CDD) et 127 contrats à durée indéterminée (CDI). Les apprentis et les stagiaires comptent respectivement 62 et 9 contrats.

Tableau XIII-6: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type en 2018

Type de contrat de travail	Sexe	Région		
		2017	2018	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	321	28	-91,3
	Fem.	359	99	-72,4
	Ens.	680	127	-81,3
Contrat à durée déterminée	Masc.	1614	2816	74,5
	Fem.	73	101	38,4
	Ens.	1687	2917	72,9
Contrats saisonniers	Masc.	33	0	-
	Fem.	2	0	-
	Ens.	35	0	
Stage	Masc.	0	2	-
	Fem.	3	7	133,3
	Ens.	3	9	200
Apprentissage	Masc.	0	62	-
	Fem.	0	0	-
	Ens.	0	62	-
Autres	Masc.	0	0	-
	Fem.	0	0	-
	Ens.	0	0	-
Total	Masc.	1968	2908	47,8
	Fem.	437	207	-52,6
	Ens.	2405	3115	29,5

Source : IRTSS de Diourbel

Globalement, les contrats enregistrés ont connu une hausse de 29,5% en 2018 par comparaison à 2017, avec une augmentation des CDD de 72,9% et des stages de 6 unités. Cependant, les contrats de type CDI ont connu une baisse de 81,3%.

XIII.4. LES CONFLITS DE TRAVAIL

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés.

Ainsi, sur les 99 requêtes déposées en 2017, 68 ont abouti à des conciliations, 2 à des conciliations partielles et 29 à des non conciliations. Notons aussi que les requêtes déposées ont subi une baisse de 20,8%, passant de 125 en 2016 à 99 conflits en 2017.

Tableau XIII-7: Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative de 2016 à 2018

Circonscription administrative	Année	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
		Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Région	2016	88	0	35	123	0	2	0	2	88	2	35	125
	2017	67	2	29	98	1	0	0	1	68	2	29	99
	2018	50	2	33	85	2	0	0	2	52	2	33	87
	Variation %	-25,4	0,0	13,8	-13,3	100	-	-	100	-23,5	0,0	13,8	-12,1

Source : IRTSS de Diourbel

Durant l'année 2018, on dénombre 85 requêtes de conflits individuels déposées à l'IRTSS, dont 50 ont abouti à une conciliation totale, 2 à une conciliation partielle et 33 à une non conciliation. Pour les conflits collectifs, tous les 2 cas de différends au travail ont abouti à une conciliation totale.

XIII.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.5.1. ATOUTS

- L'existence d'une Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Importance de la population en âge de travailler évaluée en 2013 à 826 129 individus, dont 63,0% est essentiellement concentré dans le département de Mbacké.

XIII.5.2. CONTRAINTES

- Difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale ;
- Selon les résultats du RGPHAE 2013, au niveau régional, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active pour les tranches d'âges

allant de 15 à 29 ans et de 60 ans et plus. Il en est de même au niveau du département de Mbacké. Cela pose un réel problème de disponibilité de l'emploi et de qualification professionnelle pour les jeunes ;

- Selon les résultats l'ENES 2015, le taux de chômage au niveau de la région de Diourbel s'élève à 23,4% contre 15,7% au niveau national ;
- Moyens juridiques, humains et matériels très insuffisants par rapport au potentiel au nombre d'entreprises (secteur formel et informel compris) ;
- Employeurs souvent récalcitrants pour respecterla législation sociale.

XIII.5.3. PERSPECTIVES

L'emploi reste un des objectifs clés du PSE. Il s'agit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers : **la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)**, le développement de projets productifs à fort potentiel d'emplois, le développement des services, la promotion de l'auto-emploi des jeunes par la valorisation des compétences, la mise en œuvre de mesures incitatives pour favoriser l'investissement et la création d'emplois dans le secteur privé, l'appui à l'insertion et la mise en place de dispositifs facilitant l'accès aux crédits des porteurs de projets viables.

Chapitre XIV : INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité, voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont le tissu industriel et minier se trouve peu développé. Quant à l'impact de l'énergie sur la conduite de toutes les activités productives, domestiques, sociales et environnementales, il n'est plus à démontrer.
La lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017) en est une illustration parfaite.Le présent chapitre tentera de présenter la situation qui prévaut dans les sous-secteurs de l'industrie des mines et de l'énergie.

XIV.1. INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles :
SUNEOR, Emplisseur de gaz de Dalla Ngabou, Huilerie de Darou Khoudoss à Touba et WATER de Diourbel.
La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.
Il est aussi important de noter que neuf entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) sont régulièrement enregistrées à la Caisse de sécurité sociale.

XIV.2. MINES

XIV.2.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal. Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune,

alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

Le sable de dune : Ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

Latérite : On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

Argile : Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

Tableau XIV-1: Situation des carrières en 2017 et 2018

Type	Nombre	Localisation
Sable	2	Thiebo (Diourbel) et Merith (Mbacké)
Calcaire		
Basalte		
Gré		
Argile		
Argile et Calcaire		
Calcaire et Basalte		
Latérite	1	Keur Samba Kane (Département Bambey)
Total 2016	3	
Total 2017	3	
Total 2018	3	
Variation %	0	

Source : Service Régional des mines

Dans la région de Diourbel, on dénombre 3 sites d'extraction de sable et de latérite. Les sites d'extraction de sable sont au nombre de 2 et se localisent à Thiebo dans le département de Diourbel et à Merith dans le département de Mbacké. Le site d'extraction de latérite se trouve à Keur Samba Kane dans le département de Bambey. Le nombre des sites carrières de la région n'a pas évolué depuis 2016.

Tableau XIV-2: Situation des mines en 2017 et 2018

Type	Nombre	Localisation
Attapulgite		
Phosphate		
Sable titanifère		
Marbre		
Fer		
Or		
Tourbe		
Phosphate	1	Gawane (Département de Bambey)
Total 2016	1	
Total 2017	1	
Total 2018	1	

Source : Service Régional des mines

Il existe depuis 2016, un site minier dans la région de Diourbel. Cette mine est localisée à Gawane dans le département de Bambey et abrite un gisement de phosphate.

XIV.2.2. PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES

Entre 2016 et 2017, la production des carrières, en ce qui concerne le sable de dune, est passée de 14634 m^3 à 2032517,2 m^3 en volume et de 1 463 400 FCFA à 203 251 720 FCFA en valeur. La même tendance est observée pour la latérite (cf. tableau 14.3). Cette hausse considérable observée en 2017 est due à l'extraction en grande quantité de latérite et de sable de dune dans certaines mines pour les besoins de la construction de l'autoroute ILA TOUBA. Par contre en 2018, on note une baisse de la production du sable de dune et de la latérite par rapport aux deux dernières années.

Tableau XIV-3: Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeurde 2016 à 2018

Type	2016		2017		2018	
	Volume (en m3)	Valeur (FCFA)	Volume (en m3)	Valeur (FCFA)	Volume(en m3)	Valeur
Sable de dune	14634	1 463 400	2032517,2	203 251 720	10631,3	3 189 400
Latérite	308269,08	61 117 336	1699554,4	339 910 880	15800	7 900 000

Source : Service Régional des mines

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. en matière d'industrie

La seule unité industrielle de la région (SUNEOR) est enrestructuration ; par conséquent, ce secteur est très peu développé du fait de l'absence de programmes et de projets de développement.

2. en matière de mines

L'éocène a une grande importance économique et agricole dans la région de Diourbel. En effet, c'est à l'éocène où sont déposés les sédiments phosphatés sans pour autant atteindre l'ampleur des dépôts de Thiès, Lam-Lam, Taiba et Matam.

Pour la région de Diourbel, la stratigraphie de l'éocène est la suite :

- Diourbel : calcaire marneux,
- Ndoulo : calcaire marneux.

Aussi, les matériaux de construction tels que le sable, le calcaire, l'argile et les marnes ayant une importance économique certaine, sont largement représentés dans la région.

XIV.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'industrie

L'essentiel des capitaux du privé Diourbelois sont captés par le secteur de l'informel, du bâtiment, du transport, et du commerce en général au détriment du secteur formel.Le manque de culture de l'investissement dans l'industrie constitue la contrainte majeure pour l'émergence de ce secteur.

1. en matière de mines

Les difficultés sont principalement assujetties au manque de :

- moyens du service, tant sur le plan matériel que la logistique ;
- véhicule de service qui impacte en partie sur le rendement.

Il faut noter aussi que la région ne referme pas assez de carrières et que la plupart d'entre elles sont en train d'atteindre leurs limites.

XIV.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière d'industrie

L'implantation à Touba de petites et moyennes industries telles que les huileries et l'effort consenti par le gouvernement de ce domaine permettent d'espérer à une industrialisation certaine de la région.

1. en matière de mine

La réalisation d'une deuxième mine de phosphate par la société SOCABEG MINING SA qui détient actuellement un permis de recherche et d'exploitation pourrait considérablement booster l'économie minière de la région.

Aussi, l'ouverture d'autres carrières publiques notamment dans le département de Bambey participerait à atténuer l'exploitation illicite de sable.

Chapitre XV : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Quant à l'artisanat,il présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale, la population dispose d'une réelle expertise, notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers.

Le présent chapitre, tentera de faire l'état des lieux sur ces deux sous-secteurs que sont le commerce et l'artisanat.

XV.1. COMMERCE

Le commerce, largement dominé par l'informel apparait comme le secteur le plus dynamique de la région de Diourbel. Selon les résultats du Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2016, le chiffre d'affaires généré par l'ensemble des entreprises recensées à Diourbel s'élève à 261,04 milliards et le commerce englobe 73,2% du chiffre d'affaires (191,08 milliards) et 50,9% des travailleurs. En sus de cela, toutes les grandes entreprises de la région s'activent dans le commerce ainsi que 72 % des petites entreprises.

XV.2. ARTISANAT

L'artisanat devenant un enjeu de développement régional, il a fallu que la Chambre de Métiers (chargé de la promotion de ce secteur) cerne tous les contours du problème pour une plus grande pertinence des choix stratégiques.

1. Les infrastructures

Parmi les infrastructures du sous-secteur de l'artisanat en 2018, on peut citer entre autres :

- le village artisanal siège social de la Chambre de métiers de Diourbel ;
- l'antenne départementale à Touba ;
- la permanence à Bambey.

Le nombre des infrastructures n'a connu aucune variation par rapport l'année 2017.

Tableau XV-1: évolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative

Département	Nombre de villages artisanaux			Variation %
	2016	2017	2018	
Diourbel	nd	1	1	0,0
Bambey	nd	1	1	0,0
Mbacké	nd	1	1	0,0
Région	nd	**3**	**3**	**0,0**

Source : Chambre de métiers de Diourbel

2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Le sous-secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. En 2017, concernant les entreprises individuelles, le nombre d'artisans inscrits s'élève à 341 dont 45% se trouvent à Mbacké, 33% à Diourbel et 22% à Bambey. Les sections production, art et services détiennent respectivement 67%, 25% et 9% des artisans de la région.

Tableau XV-2: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Département	Section	Entreprise individuelle			
		2016	2017	2018	Variation %
Diourbel	**Production**	nd	70	52	-25,7
	Service	nd	34	24	-29,4
	Art	nd	10	11	10,0
Bambey	**Production**	nd	70	34	-51,4
	Service	nd	5	8	60,0

	Art	nd	0	0	0,0
Mbacké	**Production**	nd	88	39	-55,7
	Service	nd	45	24	-46,7
	Art	nd	19	4	-78,9
Région	**Production**	nd	**228**	**125**	**-45,2**
	Service	nd	**84**	**56**	**-33,3**
	Art	nd	**29**	**15**	**-48,3**

Source : Chambre de métiers de Diourbel

En 2018, le nombre d'artisans inscrits dans les entreprises individuelles a connu une baisse notoire, en passant de 341 en 2017 à 196, soit 42,5%. La diminution est plus importante dans les sections du service et de la production qui affichent des baisses respectives de 48,3% et 45,2% par rapport à l'année 2017. Pour la section de l'art, elle a enregistré un recul de 33,3% par rapport l'année précédente.

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. **Du Commerce**

- L'esprit d'entreprenariat qui anime bon nombre de Diourbelois ;
- la proximité avec Touba « port sec » qui facilite l'approvisionnement de beaucoup de produits.

2. **De l'Artisanat**

- L'activité artisanale est une tradition dans la région ;
- travail salarié quasi-inexistant (facilité d'absorption par l'artisanat) ;
- dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- dynamisme d'évolution de pôle de développement rural :
    - Bambey (Ndèm, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte, Ngoye) ;
    - Diourbel (Ndoulo, Ndindy, Ngohé) ;
    - Mbacké (Touba, Taïf, Sadio).

XV.3.2. CONTRAINTES

1. **Du Commerce**

- L'inexistence d'un tissu industriel capable de booster l'activité économique dans la région ;
- Le caractère très informel de l'activité de commerce.

2. **De l'Artisanat**

- Problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- faiblesse du nombre d'unités industrielles (en dehors de SUNEOR) ;
- difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ateliers exigus (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- équipements obsolètes (absence de crédit d'équipements) ;
- difficulté d'accès au crédit (absence de garantie) ;
- difficulté d'accès aux marchés publics ;
- absence de labellisation des produits artisanaux ;
- Absence de structures hôtelières.

XV.3.3. PERSPECTIVES

1. **Du Commerce**

- Redynamiser les huileries de la région, notamment par la reprise des différentes activités à la SONACOS, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des populations ;
- Mieux encadrer les opérateurs économiques qui interviennent dans le secteur du commerce ;
- Faciliter aux opérateurs l'accès au crédit.

2. **De l'Artisanat**

Le sous-secteur de l'artisanat joue également le rôle d'auxiliaire des autres secteurs tels que l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'hydraulique la pêche etc. par :

- la réparation, l'entretien et la fabrication des matériaux et équipements ;
- la transformation et la valorisation des ressources locales ;
- la prestation de services indispensables à l'amélioration du cadre vie.

De ce fait, il est nécessaire d'opérer des ruptures en encadrant la production artisanale vers les besoins de développement identifiés comme :

- créer des ateliers d'expérimentation d'échange et de production ;
- regrouper les artisans sur des thèmes bien définis pour produire des prototypes de matériel d'exploitation.

Chapitre XVI : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également traités.

XVI.1. JEUNESSE

La forte présence de la jeunesse dans la population du Sénégal fait d'elle une donnée structurante majeure incontournable dans tout processus de développement économique et sociale. Cette sous-partie traitera l'évolution des infrastructures de jeunesse et des associations de jeunes.

XVI.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

En 2017, les infrastructures de jeunesse sont constituées de 3 CDEPS à raison d'un par département, d'un CCA implantés à Mbacké et de 11 foyers de jeunes à Bambey. Par rapport à l'année 2016, on constate que 5 nouveaux foyers de jeunes ont été construits dans le département de Bambey.

Tableau XVI-1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département de 2016 à 2018

Département	Année	CDEPS	CSE	EJ	FJ	CCA	Total
BAMBEY	2016	1	0	0	6	0	7
	2017	1	0	0	11	0	12
	2018	1	0	0	11	0	12
DIOURBEL	2016	1	0	0	FNF	0	1
	2017	1	0	0	0	0	1
	2018	1	0	0	0	0	1
MBACKE	2016	1	0	0	FNF	1	2
	2017	1	0	0	0	1	2
	2018	1	0	0	0	1	2
REGION	2016	**3**	**0**	**0**	**6**	**1**	**10**
	2017	**3**	**0**	**0**	**11**	**1**	**15**
	2018	**3**	**0**	**0**	**11**	**1**	**15**
	Variation %	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

Pour l'année 2018, les infrastructures dédiées à la promotion de la jeunesse dans la région de Diourbel n'ont subi aucune évolution par comparaison à l'année 2017. Selon le département, on note un déséquilibre sur la distribution des infrastructures de jeunesse au profit du département de Bambey. En effet, Bambey abrite tousles foyers de jeunes (11) de la région.

CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CSE = Centre Socio-éducatif
EJ = Espace Jeunes
FJ = Foyer de Jeunes
CCA = Centre Conseil Adolescents
l

XVI.1.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

En 2017, la région de Diourbel a enregistré 1 786 associations de jeunes dont 800 à Diourbel, 440 localisées à Mbacké et 382 à Bambey. Comparé à 2016 (107 associations), le nombre d'associations de jeunes de la région a fortement augmenté de 1 679 unités en 2017.

Tableau XVI-2: Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département de 2016 à 2018

Département	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	[9]Associations affiliées au mouvement « navétanes»	Autres associations déclarées	Total
BAMBEY	2016	4	-	16	20
	2017	5	163	214	382
	2018	5	151	347	503
DIOURBEL	2016	4	-	54	58
	2017	10	48	742	800
	2018	10	49	774	833
MBACKE	2016	4	-	25	29
	2017	5	54	381	440
	2018	5	57	398	460
REGION	2016	12	-	95	107
	2017	10	265	1337	1612
	2018	10	257	1519	1786
	Variation %	**0,0**	**-3,0**	**13,6**	10,8

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

Globalement, les associations de jeunes de la région de Diourbel ont connu une hausse de 10,8% en 2018 par rapport à 2017. Cette augmentation du nombre est surtout à imputersur celle enregistrée au niveau des autres associations qui sont passés de 1 337 associations en 2017 à 1 519 en 2018, soit une augmentation de 182 unités en valeur absolue. Cependant, le nombre des associations affiliées au mouvement « navétanes »a diminué de 3% en 2018 comparé à l'année dernière.

[9]Navétanes : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

XVI.2. SPORT

XVI.2.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

En 2017, le nombre de clubs sportifs toutes disciplines confonduesdans la région, se chiffre à 493 contre 456 en 2016, soit une hausse de 8%. Les sports de vacances dominent largement avec 72,8% des activités sportives de la région. Parmi les autres disciplines, on remarque que le Kung Fu (7,7%), le taekwondo (5,5%), le football (3,7%), le karaté (3,4%) et la lutte (2,8%) sont aussi bien représentés.

Tableau XVI-3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2017

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	5		
Football	**Ligue régionale**	18	1 244	
Basketball	**Ligue régionale**	4		
Handball	**Ligue régionale**	3		
Volleyball	**Ligue régionale**	1		
Karaté	**Ligue régionale**	17		
Taekwondo	**Ligue régionale**	27	462	
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	1		
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	2		
Scrabble	**Ligue régionale**			
Lutte	**CRG**	14		
Kung FU	**Ligue régionale**	38	2 600	
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	1		
Sport Boules	**Ligue régionale**	3		Seulement à Mbacké
Sport travailliste	**Ligue régionale**			
Courses hippiques	**CNG[10]**			
Sports de vacances	**ORCAV[11]**	359		
Sport scolaire	**UASSU[12]**			
Total	///	**493**	**4 306**	///

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Le Kung Fu est la discipline qui regroupe le plus grand nombre de licenciés en 2017 (2 600 pratiquants) suivi du football (1 244) et du taekwondo (462).

10 CNG = Comité National de Gestion

11 ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

12 UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

Pour l'année 2018, au niveau de la région de Diourbel, on a recensé 359 clubs à travers toutes disciplines. On constate que les disciplines de sports de vacances gérées par l'ORCAV sont les plus représentées, avec 359 clubs, soit 71,3% de l'effectif total.

Tableau XVI-4: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2018

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	5		
Football	**Comité d'exception**	18	1 244	
Basketball	**Ligue régionale**	4		
Handball	**Ligue régionale**	3		
Volleyball	**Ligue régionale**	1		
Karaté	**Ligue régionale**	17		
Taekwondo	**Ligue régionale**	34	651	
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	1		
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	2		
Scrabble	**Ligue régionale**			
Lutte	**CRG**	14		
Natation	**Ligue régionale**			
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	1		
Sport Boules	**Ligue régionale**	3		Seulement à Mbacké
Sport travailliste	**Ligue régionale**			
Courses hippiques	**CNG**[13]			
Sports de vacances	**ORCAV**[14]	256	7 680	L'unité du mouvement qui disposait de deux entités qui se sont regroupées explique la baisse
Sport scolaire	**UASSU**[15]			
Total	///	**359**	**9575**	///

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Par ailleurs, dans les différentes disciplines sportives de la région, le nombre de licenciés est passé de 4 306 membres en 2017 à 9 575 en 2018.Les sports de vacances sont de loin, la discipline sportive regroupant le plus de licenciés dans la région, avec 7 680 pratiquants. Ils sont suivis par le football avec 1 244 pratiquants et le taekwondo qui compte 651 licenciées.

13 CNG = Comité National de Gestion

14 ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

15 UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

XVI.2.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

En 2017, on dénombrait 46 nouvelles infrastructures sportives dans la région de Diourbel portant ainsi le nombre infrastructuresà 158 contre 115 en 2016. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles d'arts martiaux (dojos) au nombre de 58 (36,7%), Stade et terrain clôturés au nombre de 39 (24,7%) et des terrains de football qui se chiffrent à 37 (23,4%).

Tableau XVI-5: Évolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département de 2016 à 2018

Type	Diourbel				Bambey				Mbacké				Région			
	2016	2017	2018	Variation	2016	2017	2018	Variation	2016	2017	2018	Variation	2016	2017	2018	Variation
Stade et terrain clôturés	nd	12	12	0	nd	12	12	0	nd	15	15	0	5	39	39	0
Piste d'athlétisme	nd				nd				nd				2			
Plateau multifonctionnel	nd	4	4	0	nd	0	0	0	nd	3	3	0	10	7	7	0
Terrain de football	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	25	37	37	0
Terrain de basketball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	0	0
Terrain de handball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2	2	2	0
Terrain de volleyball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	9	9	9	0
Terrain vague	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	0	0
Arène de lutte	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	1	1	0
Dojo	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	58	58	58	0
Hippodrome	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	2	2	0
Boulodrome	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1	3	3	0
Piscine flottante	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	0	0
Gymnase	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	0	0
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	112	158	158	0

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Pour l'année 2018, le nombre des infrastructures sportives n'a pas varié par rapport à l'année 2017.

Depuis l'année 2016, le nombre de stade qui était au nombre de 5 unités, n'a pas évolué au cours de ces deux dernières années. On peut dénombrer ainsi 2 stades à

Mbacké (1 Stade départemental et 1 stade municipal), 2 stades municipaux à Bambey et le stade régional de Diourbel.

Tableau XVI-6: Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2017 et 2018

Circonscription administrative	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
Diourbel	**2016**	0	1	0	0	**1**
	2017	0	1	0	0	**1**
	2018	0	1	0	0	**1**
Bambey	**2016**	0	0	0	1	**1**
	2017	0	0	0	2	**2**
	2018	0	0	0	2	**2**
Mbacké	**2016**	0	0	2	1	**3**
	2017	0	0	1	1	**2**
	2018	0	0	1	1	**2**
Région	**2016**	**0**	**1**	**2**	**2**	**5**
	2017	**0**	**1**	**1**	**3**	**5**
	2018	**0**	**1**	**1**	**3**	**5**
	Variation %	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVI.2.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

En 2018, la région de Diourbel compte 59 associations et centres de formation sportive. Ces dernières sont réparties essentiellement entre le Kung Fu (64,4%), le karaté (28,8%), les sports de boules (1,7%).

Tableau XVI-7: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département de2016 à 2018

Type	Diourbel				Bambey				Mbacké				Région			
	2016	2017	2018	Variation %	2016	2017	2018	Variation %	2016	2017	2018	Variation %	2016	2017	2018	Variation %
ASC[16]													359			
Equipe de football													15			
Equipe de basketball													3			
Equipe de handball													1			
Equipe de volleyball			1										1		1	
Ecurie de lutte													14			
Club de judo													1			
Club de karaté			3				3				11		11		17	
Club de Taekwondo													36			
Club de boxe																
Club d'Athlétisme													5			
Club de Sports boules											3		4		3	
Club de Viet vodao													1			
Kung Fu			9				1				28				38	
Club de Gymnastique																
Association de jeux de dame													5			
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)																
Total			13				4				42		456		59	

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de jeunesse

- La formation du jeune surtout par les mouvements de jeunesse ;
- La disponibilité des jeunes à répondre à l'appel des pouvoirs publics ;
- La Lettre de Politique de Développement du Secteur Jeunesse (LPDSJ), cadre de référence ;
- La mise en place de services régional et départemental de la Jeunesse ;

[16] ASC = Association Sportive et Culturelle

- L'existence de structures associatives officielles de jeunes dans les quartiers et villages ;
- L'importance de la population juvénile (dividende démographique) ;
- la mise en place de l'antenne régionale de l'ANPEJ ;
- la relance des semaines de la Jeunesse, cadre de rencontres et d'échanges pour les jeunes aux niveaux départemental, régional et national.

2. En matière de sport

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

XVI.3.2. CONTRAINTES

1. En matière de jeunesse

- La non maitrise de l'administration et de la gestion au sein des associations ;
- la faible décentralisation des programmes relatifs à l'Emploi des jeunes ;
- l'insuffisance des structures de formation professionnelle ;
- le manque de moyens logistiques des services déconcentrés ;
- la vétusté, l'insuffisance et/ou l'inadaptation des infrastructures de jeunesse ;
- le faible nombre de partenaires intervenant dans le secteur de la jeunesse ;
- la réduction drastique des ressources destinées aux activités de promotion de la Santé de la reproduction des adolescents et jeunes et de lutte contre le VIH/Sida ;
- le déficit en ressources humaines (1 inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports et 3 maitres d'éducation populaire pour toute la région dont 1 seul agent fonctionnaire par structure) ;
- l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS, CCA) ;

- la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- les difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation.

2. En matière de sport

- Faible implication des collectivités locales dans les constructions des infrastructures ;
- Absence de ressources humaines qualifiées ;
- Insuffisance des infrastructures sportives ;
- Faible budget alloué au Sport ;
- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Manque de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée) ;
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge…).

XVI.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière de jeunesse

- Organisation et supervision de collectivités éducatives (CE) : patronages, centres aérés, stages de formation initiale de moniteurs, etc.
- organisation de l'examen écrit en vue de l'obtention des diplômes d'Etat de moniteur et de directeur de CE ;
- organisation d'activités de sensibilisation (causeries, émissions radio, prestations théâtrales,...) sur la Santé de la Reproduction des adolescents et des jeunes et sur le VIH/Sida;

- organisation de séances de dépistage VIH/Sida ;
- Appui aux jeunes pour l'élaboration et le financement de projets dans le cadre des programmes de l'ANPEJ ;
- appui/Conseils aux jeunes dans le processus d'officialisation des associations informelles ;
- préparation et mise en œuvre du programme des Vacances citoyennes.

2. En matière de sport

- Réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Impliquer les services départementaux des sports dans les commissionsdes communes à défaut immatriculer les services foncière au nom du ministère des sports ;
- Construire un centre olympique à Bambey ;
- Implanter des plateaux multifonctionnels à Bambey (02), Diourbel (01) et Mbacké (03) ;
- Construire des stades évolutifs dans toutes les communautés rurales ;
- Réhabiliter les infrastructures existantes (stade municipal de Bambey, club Olympafrica de Mbacké, hippodrome de Mbacké) ;
- Mettre en place au stade Ely ManelFall un comité de gestion fonctionnel ;
- Construire un centre d'accueil au Stade.

Chapitre XVII : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Le tourisme n'est pas très développé dans la région de Diourbel. La faible capacité d'hébergement en est une preuve éloquente. Cependant, la région recèle d'importants sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. En effet, la région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel qui fonde son identité culturelle. Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux dans les domaines touristique et culturel.

XVII.1. TOURISME

La région ne dispose pas d'un Service Régional de Tourisme à l'instar d'autres régions du Sénégal. Ceci rend difficile l'obtention de données dans ce domaine.Cependant, une brève présentation du secteur peut être faite.

En effet, avec une capacité d'hébergement très faible, la région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. La région ne compte qu'un (01) seul hôtel à Diourbel et un (01) Campement de Mbacké avec une capacité d'hébergement de 12 lits.

Depuis la fermeture de l'hôtel Baobab de Diourbel, il y a plus de quinze (15) ans, les infrastructures touristiques se résument à des auberges, des centres d'accueil, des résidences, un seul campement touristique et un hôtel ainsi répartis :

- Dans le département de Diourbel : Hôtel Balkan, Complexe Tawfekh, Chez Patrick (Ex APDJ), Keur Déthié, Confiance, le Centre de Maintenance hospitalière, Résidence Baoloise ;

- Dans le département de Mbacké: le Campement touristique de Mbacké, le CEDAF et les Résidences Keur Serigne Touba, KhadimoulRassoul, Darou Marnane, IzbouTarquiya et celle des Baye Fall. Pour les deux derniers la capacité d'accueil reste à déterminer ;

- Dans le département de Bambey: le Centre d'accueil du CNRA et le Centre des Handicapés offrant des possibilités d'hébergement aux séminaristes, chercheurs, missionnaires et aujourd'hui universitaires.

Sur le plan socioculturel, la région regorge d'énormes potentialités touristiques pour le développement d'une alternative évènementielle et religieuse au modèle balnéaire. Un tourisme religieux et de découverte est intensément vécu à travers les visites de la ville sainte de Touba et de la Grande Mosquée de Diourbel.
En somme, la région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel très riche et coloré, présentant de réels attraits touristiques insuffisamment valorisés, faute d'une stratégie efficace de promotion. A la suite de l'enquête menée par le Comité Technique Régional (CTR) de la RAC 2016, l'évolution des indicateurs du sous-secteur se présente ainsi qu'il suit:

- Nombre d'établissements touristiques homologués et/ou classés : 14 en 2014 et 2015 ;
- Nombre de lits disponibles : 403 en 2014 et 2015 ;
- Nombre de nuitées enregistrées : 3849 en 2014 et 3921 en 2015.

XVII.2. CULTURE ET LOISIRS

Située à quelque 146 Km à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la route nationale N°3, la région de Diourbel correspond à l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites sous le règne du Teigne Lat Soukabé Ngoné DIEYE (1697-1719).
La région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.
Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles de la région, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de

promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

L'élaboration de **l'agenda culturel** régional procède d'une volonté affirmée de mieux valoriser le potentiel encore sous exploité de la culture mais aussi du tourisme religieux.

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, onpeutciter :

- Les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe etc. ;
- S'agissant des spectacles, nous pouvons citer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de mode ;
- les cérémonies de divinations appelées communément « **XOOY** », les « **NGEL** », séances de danse traditionnelles, etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- Le grand MAGAL de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le ThiouroNgol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel, etc.

- Les expositions concernent les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agroalimentaires ;
- Pour ce qui est des festivals, il existe le Festival de Musique Traditionnelle et

des Arts (FESMUT) ; le Festival KAAY RAP ; le Festival Interscolaire Multi Arts de Diourbel (FIMAD) ;

- Les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la région.

A cela, s'ajoute la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- La journée mondiale du théâtre, 27 mars ;
- La journée internationale de la danse, 29 avril ;
- La journée mondiale du livre et du droit d'auteurs, 23 avril ;
- La Fête de la musique, 21 juin ;
- Les journées nationales du patrimoine (les 6,7 et 8 mai).

XVII.2.1. INFRASTRUCTURES CULTURELLES

En 2018, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 14 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 5 salles de théâtres et 6 bibliothèques et/ou centres de documentation à raison de deux par département. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable par rapport à 2016 et 2017.

Tableau XVII-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2018

Infrastructures culturelles	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	2	6
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)				
Cinéma				
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	3	1	5
Centre culturel		1		1
Manufacture				
Galerie d'art /Fonderie		1		1
Musée				
Studio d'enregistrement		1		1
Total	3	8	3	14

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVII.2.2. PATRIMOINE CULTUREL

Il existe une politique locale d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine culturel régional.

A ce titre, une étude portant sur l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Diourbel et l'élaboration d'un programme de sa valorisation a été réalisé décembre (Cf. rapport final décembre 2007 du cabinet BEDI avec le financement de l'Union Européenne).

Cette étude a révélé l'existence d'un important patrimoine culturel matériel et immatériel.

XVII.2.2.1. Patrimoine matériel

Il comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey, 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol, notamment. Le tableau ci-dessous présente sommairement quelques sites :

Tableau XVII-2: Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations
Bambey	Teen Bambeyou Teen Ngassu	Identifié par une plaque qui s'y trouve jusqu'à présent, le puits n'est pas du tout clôturé ; mais, il a été toutefois bouché.
	Champ de bataille de Sanghay-Mbool ou DibéruSanghay-Mbool	Ce vaste champ qui abrite des arbres et arbustes comprenant des **« Sanghay, des nimsetautres »** est le lieu du célèbre champ de bataille situé à 1km à l'ouest de LambayePeye.
	Tumulus de Peul de Lamassas	Ce sont des tombes sacrées où étaient enterrés les dignitaires de cette localité avec tout le cérémonial dû à leur rang. Lamassas vient de **« Lamane »** qui était à l'époque le maître des terres. Il était un maillon important dans le dispositif sociopolitique du Baol.
	Mausolée Cheikh Anta Diop à Thièytou	Mausolée inauguré le 27/02/2008 par M. Mame B. Diouf, ancien Ministre de la Culture.
	Champ de bataille de Bounghoye	Champ de bataille situé à 11km au Nord-est de Bambey, il abrite aujourd'hui un vaste champ.
	Champ de bataille de GouyeNdeungué	Aujourd'hui, ce Baobab n'existe plus, mais il est symbolisé par un trou que l'on trouve sur les lieux.
	Tumulus de Lambaye ou MbanaarusLambaye	Le site de Lambaye se présente sous la forme d'un vaste périmètre qui abrite plusieurs Mbanaars.

		Les Mbanaars ont l'apparence d'une élévation ressemblant à une butte de terre.
Diourbel	Grande mosquée de Diourbel	Pose de la première pierre le 11 mars 1918 et inaugurée en 1924 par Serigne Touba
	Bâtiments abritant la préfecture	C'est dans cet édifice que Cheikh Ahmadou allait répondre aux convocations de l'administration pendant sa période de résidence surveillée.
	la poste de Diourbel	Le Bâtiment de la Poste de Diourbel présente de vue une belle façade, mais dans l'ensemble il est un peu délabré nécessite un réfectionnement et un entretien régulier
	Gare ferroviaire de Diourbel	La gare de Diourbel est dans un état de délabrement très avancé. Certaines installations techniques ne sont plus fonctionnelles
	Mbaanar de Ndayane ou Tumulus de Ndayane	Les Tumulus ressemblent aujourd'hui à des butes de terre qui ont été rasées du fait de l'érosion éolienne. Le site est inhabité et comprend des dizaines de Baobab.
Mbacké	Champs de bataille de Ndiarndème	Vaste étendue de terre abritant des arbres et arbustes. Elle fait l'objet d'une exploitation agricole pendant l'hivernage.
	Grande mosquée de Touba	**Cheikh Ahmadou Bamba** fonda la Mosquée après avoir obtenu l'autorisation de l'Administration coloniale suite à une demande rédigée par Serigne Mbacké Bousso sur instruction de **Cheikh Ahmadou Bamba** en l'an 1344 de l'hégire
	Aynourahmati ou téenuaynou	C'est sous le Khalifa de **Serigne Abdou Lakhad Mbacké**, qu'un forage a été construit. 28 robinets sontraccordés au puits par une réserve d'eauet des installations techniques.
	GouyeTékhé	L'appellation **« gouyetékhé »** a été donnée par Serigne Touba à un baobab situé dans un endroit que choisira le Cheikh pour y enterrer sa défunte épouse du nom de **Sokhna Aminata LO**
	Négou Mame Diarra Bousso	C'est la case où résidait **Sokhna Diarra Bousso** mère de **Cheikh Ahmadou Bamba** et épouse de Mame Mor Anta Sali. La case a été entièrement restaurée et transformée en une belle Résidence. C'est un sanctuaire qui sert de pèlerinage aux fidèles mourides.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVII.2.2.2. Patrimoine immatériel

Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

Tableau XVII-3: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Cérémonies religieuses	Magal, Gamou, Ziarra
Xooy	La cérémonie divinatoire du xooy est organisée à l'approche de la saison des pluies sur la place des villages par la communauté des Serer du centre-ouest du Sénégal. Durant cette longue veillée nocturne, les maîtres voyants, connus sous le nom de saltigués, se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire
Coutumes, funérailles, danses	
Lieux de mémoire	C'est l'ensemble des repères culturels, lieux, pratiques et expressions issus d'un passé commun. Ces repères peuvent être concrets et tangibles, comme des objets ou monuments, mais ils peuvent aussi êtreimmatériels,comme l'Histoire, la langue, ou les traditions.
Lieux de bataille	La bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVII.3. ACTIVITES CUTURELLES

Le tableau ci-dessous présente les activités culturelles réalisées en 2016.

Tableau XVII-4: Répertoire des activités culturelles de la région en 2016

Activités	Localités ou lieux	Observations
Festival de solidarité « Baol for life »	Maison d'Arrêt et de Correction de Diourbel (MAC)	Ce festival est réalisé pour les prisonniers
Animation autour du livre et de la lecture	Centre Culturel Régional	Conte, poésie, projection de films suivie de débats, conférences, concours de dictée et de mathématique, génies en herbe etc.
Spectacles	CCRD, Verdure, CDEPS, quartiers	Comédies théâtrales, concerts de musique, soirées folkloriques, soirées de gala, défilés de mode.
Cérémonies de divination	Ndoumbé DIOP, villages	XOOY, NGEL, séances de danse traditionnelles, etc.
Grand Magal	Touba	célèbre le départ pour l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon (en général il est célébré vers le mois de mars : 18 safar du calendrier lunaire).
Départ d'exil de Cheikh A. Bamba	Darou Salam	célèbre le retour de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba (Novembre ou Décembre).
Disparition de Cheikh A. Bamba	Darou Khoudoss	
Gamou des Laobés	Sessène	Prières et recueillement à la mémoire de Cheikh Ahmadou Bamba par Serigne Modou Gallo SOW, l'initiateur (Novembre à Sessène).
ThioroNgol Ndiaye	Ngouye-Diabo	

Activités	Localités ou lieux	Observations
Festival KAAY RAP		C'est l'unique festival pour les Cultures Urbaines de la Région
Foyers scolaires	Etablissements publics de la région	Appeler communément FOSCO, c'est une occasion d'organiser des activités culturelles.
Exposition arts plastiques ou visuels	Centre Culturel Régional	C'est une discipline qui peine à s'imposer dans la région mais les acteurs ne baissent pas les bras.
Journée mondiale du théâtre	CCRD	C'est une occasion pour les acteurs de la scène de communier avec leurs publiques.
Journée mondiale de la danse	CCRD, Quartiers	Célébration de la danse dans toutes ses dimensions.
Journée mondiale du livre et du droit d'auteurs	CCRD	Le livre et le droit d'auteur sont au centre de tous les débats et manifestations organisées.
Journée mondiale de musique	CCRD, Théâtre de verdure	Des plateaux sont organisés permettant à tout musiciens de pouvoir s'y produire et de manière gratuite ; l'accès aux manifs est libre et gratuit.
Journées nationales du patrimoine	CCRD, autres localités	Occasion de revisiter notre patrimoine à travers d'activités de visites de sites, de projections, d'expositions……

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Existence d'une diversité culturelle ;
- Présence remarquée des cultures urbaines (X-PRESS, BLACK DIAMOND, N-SENS,…) ;
- Présence de toutes les disciplines artistiques ;
- Plusieurs trophées remportés lors de la tenue des différentes éditions du Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) ;
- Présence d'associations culturelles ;
- Existence d'un énorme potentiel patrimonial, aussi bien matériel qu'immatériel ;
- Organisation des grands festivals (FESMUT, SEFRACO, KAAY RAP…) ;
- Développement de l'Artisanat d'Art et des Savoir-faire locaux.

XVII.4.2. CONTRAINTES

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

- Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur ;

- Sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles ;

- Sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadaptées ;

- Aussi, l'absence de logistiques pour le Centre Culturel Régional limite l'action de ce dernier pour une bonne coordination des activités et programmes culturels et artistiques dans la localité ;

- Absence de représentation dans les départements ;

- Mauvaise localisation du centre culturel régional jouxtant le marché central.

XVII.4.3. PERSPECTIVES

Malgré ce tableau peu reluisant de la situation de la culture dans la région, l'espoir est permis avec d'ambitieux programmes pour les acteurs du secteur :

- Mise en place de la Mutuelle Nationale de Santé des Acteurs Culturels (MNSAC), avec un bureau dans chaque région;
- Création sous peu de l'Orchestre communal ;
- Création du Festival de Parenté à plaisanterie et du Cousinage par la Mairie de Diourbel;
- Mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

Chapitre XVIII : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

INTRODUCTION

Face au désengagement de l'Etat des secteurs marchands au profit du secteur privé, la promotion de l'entrepreneuriat régional est impossible sans la contribution d'un système bancaire et d'établissements financiers bien structurés et disposant de ressources suffisantes.

A côté des institutions financières classiques, se sont développés des systèmes financiers décentralisés avec la naissance d'institutions mutualistes et de coopératives d'épargne et de crédit à l'initiative des groupements, des associations, des structures d'encadrement ou des ONG.

Ces institutions de création récente dans la région, ont pour objet la collecte et la distribution de l'épargne sous forme de crédit à leurssociétaires qui vivent en milieu urbain comme en milieu rural. Elles répondent mieux aux attentes des populations à faibles revenus.

Parmi elles, on peut citer l'ACEP, le Crédit Mutuel du Sénégal, les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) des GPF.

Grâce à ces systèmes de financement décentralisés accordant des microcrédits de proximité, des activités initiées par des promoteurs sont financées dans les domaines de l'embouche, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat etc.

XVIII.1. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Aux termes de la loi organique n°2008-47 du 03 septembre 2008, un système financier décentralisé (SFD) est une « institution habilitée à fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers ». Ce chapitre, traite de la couverture en SDF de la région, de l'évolution de l'épargne et du crédit, de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités.

XVIII.1.1. COUVERTURE EN SFD DE LA REGION

Le nombre de SFD inscrit entre 2016 et 2017 n'a pas évolué et s'élevait à 20 unités. Par contre, en 2018, ce nombre a diminué de moitié soit 10 unités (6 SFD affiliés, 4 institutions Mutualistes Communautaire d'Épargne et de Crédit (IMCEC) isolées.

Tableau XVIII-1: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature de 2016 à 2018

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2016	2017	2018
Faitière	0	0	0
SFD affiliés	7	7	6
IMCEC isolées	13	13	4
Sociétés commerciales	0	0	0
Associations	0	0	0
Total	**20**	**20**	**10**

Source: Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

Une évolution croissante du sociétariat des SFD est observée de 2016 à 2018, passant 98 892 à 114 953. En 2018, ce sociétariat des SFD est composé de47% de femmes 45% d'hommes, et 8% de personnes morales. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration continuedes services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Tableau XVIII-2: Évolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence

Sociétariat	2016			2017			2018			Variation (%)	
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	2016-2017	2017-2018
Hommes	27 329	17 878	45 207	29 654	18 894	48 547	31 311	20 381	51 691	7%	6%
Femmes	26 511	19 199	45 709	28 799	20 149	48 948	31 648	22 486	54 134	7%	11%
Personnes morales	6 741	1 235	7 976	7 727	1 493	9 220	7 600	1 528	9 128	16%	-1%
Total	**60 580**	**38 312**	**98 892**	**66 180**	**40 536**	**106 716**	**70 558**	**44 395**	**114 953**	**8%**	**8%**

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XVIII.1.2. L'EPARGNE ET LES CREDITS

Le nombre d'épargnants s'établit à 73 439 en 2017 contre 72 160 en 2016, soit une hausse de 2%. La répartition des épargnants par rapport au sociétariat révèle une prédominance des hommes (60%), suivis des femmes (35%), et finalement des personnes morales (5%).

Pour le nombre de crédits en cours, on note une baisse de 24% entre 2016 et 2017(30 441 en 2017 et40 063 en 2016). Les bénéficiairesde ces crédits en cours sont majoritairement des hommes (46%), suivis des femmes (42%) et des personnes morales (13%).

Quant au nombre de crédits accordés, il se chiffre à 21 780 en 2017 contre 21 983 en 2016, soit une légère baisse de 0,8%. 49% des crédits ont été accordés aux hommes en 2017.Ils sont suivis par lesfemmes avec 43%, et seulement 8% pour les personnes morales.

Tableau XVIII-3: Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2016 et 2018

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2016			2017			2018			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	19760	22643	42403	20095	23809	43904	18988	23428	42416	-5,5	-1,6	-3,4
	Femmes	16172	9574	25746	16084	9472	25556	14485	9681	24166	-9,9	2,2	-5,4
	Personnes morales	3348	663	4011	3212	767	3979	3062	726	3788	-4,7	-5,3	-4,8
Nombre de crédits en cours	Hommes	5909	4397	10306	7852	6035	13887	3325	2826	6151	-57,7	-53,2	-55,7
	Femmes	16172	9574	25746	8136	4581	12717	2897	1655	4552	-64,4	-63,9	-64,2
	Personnes morales	3348	663	4011	3537	300	3837	517	54	571	-85,4	-82,0	-85,1
Nombre de crédits accordés	Hommes	5416	3811	9227	6272	4329	10601	6435	3561	9996	2,6	-17,7	-5,7
	Femmes	6492	4735	11227	5685	3772	9457	7168	3375	10543	26,1	-10,5	11,5
	Personnes morales	953	576	1529	986	736	1722	670	133	803	-32,0	-81,9	-53,4

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

Au cours de l'année 2018, le nombre d'épargnants a connu une baisse de 4,2% comparé à 2017. Cette même tendance à la baisse est constatée suivant le sexe et le milieu de résidence.

Concernant le nombre de crédits en cours, on note une forte baisse de 63% entre 2018 et 2017. Les hommes bénéficient de60% de ce nombre, suivis des femmes avec 34%, et seulement 5% pour les personnes morales.

Pour la période, le nombre de crédits accordés a globalement subi un repli de 2%. Cette baisse est observée quels que soient le milieu résidence, la nature et le sexe des sociétaires.

Le montant de l'épargne collectée est passé de 10632,8 millions en 2016 à 10954,9millions en 2017, pour s'établir à 11937,4 millions en 2018. La répartition par rapport aux sociétaires révèle qu'en 2018 les hommes contribuent pour63% de l'épargne, suivis des femmes 29% et seulement 8% pour les personnes morales.

Tableau XVIII-4: Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire de 2016 à 2018

Indicateurs		2016			2017			2018		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	3376900839	3387913783	6764814621	3352137583	3539814327	6891951910	3763728566	3773475435	7537204001
	Femmes	2203188280	876213077	3079401356	2217663600	920745817	3138409417	2429713821	975465429	3405179250
	Personnes morales	654062301	134557296	788619597	752308249	172316990	924625239	829138089	165963254	995101343
	Total	6234151419	4398684155	10632835574	6322109432	4632877134	10954986566	7022580476	4914904118	11937484595
Encours de crédit	Hommes	5978232953	5094272516	11072505469	6616641099	5493560171	12110201270	6915782040	5656900252	12572682292
	Femmes	2193469059	908884745	3102353804	2374306186	966255595	3340561782	3088768536	1202392413	4291160949
	Personnes morales	2488031500	120469247	2608500747	2938003811	118535996	3056539807	3125534668	140811378	3266346046
	Total	10659733511	6123626508	16783360020	11928951097	6578351762	18507302859	13130085245	7000104043	20130189288
Montant crédit accordés	Hommes	11359881368	12626364708	23986246076	13074615554	14527782572	27602398126	14334824931	15931949498	30266774429
	Femmes	3305104195	3674428796	6979532990	3344978205	3717606734	7062584940	4157383333	4622843401	8780226734
	Personnes morales	2574029109	2862365810	5436394919	2829947118	3146770858	5976717976	2784269616	3096497913	5880767529
	Total	17239014671	19163159314	36402173985	19249540877	21392160164	40641701041	21276477880	23651290812	44927768692

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

Quant à l'encours de crédit, il est estimé à 16783,3 millions en 2016, 18 507,3 millions en 2017, et à 20130,2 millions en 2018. Les hommes totalisent 62% du montant de l'encours de crédit, suivi des femmes (21%) et des personnes morales (16%). Le montant des crédits accordés suit aussi la même tendance avec 36402,1 millions en 2016, 40641,70 millions en 2017 et 44 927,7 millions en 2018.

Tableau XVIII-5: Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA) de 2016 à 2018

		2016	2017	2018
Encours de crédit	**Court terme**	5 117 146 280	5 086 970 927	6 289 453 659
	Moyen terme	8 662 976 448	10 199 080 499	10 458 191 290
	Long terme	2 275 239 756	2 510 980 951	2 525 710 640
	Crédits en souffrances	727 997 535	710 270 482	856 833 698
	Total	**16 783 360 020**	**18 507 302 859**	**20 130 189 288**
Encours d'épargne	**Dépôts à vue**	4 498 557 004	4 881 731 076	5 593 334 641
	Dépôts à terme	1 876 547 902	1 893 264 848	1 826 741 609
	Autres dépôts	4 257 730 669	4 179 990 642	4 517 408 345
	Total	**10 632 835 574**	**10 954 986 566**	**11 937 484 595**

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XVIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Dynamisme du secteur et la confiance accordée par les populations ;
- Nombre de sociétaires en hausse d'année en année.

XVIII.2.2. CONTRAINTES

- Les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits proposés par l'ACEP et le crédit Mutuel Sénégal ;

XVIII.2.3. PERSPECTIVES

- Accroitre d'avantage le nombre de sociétaires

CONCLUSION GENERALE

En 2018, la population de la région de Diourbel s'établit à 1746495habitants. La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. L'édition spéciale de 2017-2018 de Diourbel, peut être circonscrite autour de trois grands secteurs que sont les secteurs économiques, les secteurs d'appui à la production et les secteurs sociaux :

La situation des secteurs économiques majeurs et d'appui à la production révèle que :

L'agriculture présente des atouts dont l'existence de programmes d'appui en matériels agricoles et ensemences mais surtout en structures d'encadrement. Par contre, particulièrement en 2018, on peut noter une mauvaise qualité des intrants livrés en début d'hivernage, un déficit pluviométrique et une baisse du niveau de fertilité des sols. Toutefois, de meilleures perspectives dans le cadre de la sensibilisation des producteurs pour l'utilisation des semences certifiées et le renouvellement du capital semenciers'ouvrent à l'horizon.

La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo, l'existence de marchés de bétail, d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel, d'un grand centre d'abattage à Touba sont les atouts majeurs de l'élevage. Par ailleurs, la consolidation de la mutuelle de la maison des éleveurs et l'amélioration de la sécurité du bétail pour la lutte contre les vols et les abattages clandestins sont des perspectives à saluer.

En matière d'industrie, de mines et d'énergie les atouts majeurs sont : la restructuration de SUNEOR, la présence de phosphate dans certaines localités, et l'existence depuis 2004 d'un vaste programme d'investissement en réseaux de transport. Les contraintes, elles, sont liées au manque de culture d'investissement dans l'industrie, à l'absence de matériaux capable d'attirer l'investissement pour le secteur minier.

Pour le secteur du commerce et de l'Artisanat, les atouts sont : L'esprit d'entreprenariat qui anime bon nombre de diourbelois. Les contraintes identifiéessontsurtoutliéesaux difficultés d'accès au crédit. Quant auxperspectives, elles sont axées sur la facilitation aux opérateurs à l'accès au crédit.

Le tourisme, la culture et les loisirs recèlent des potentialités essentiellement constituées du patrimoine culturel. La principale contrainte est l'absence de stratégie de promotion du sous-secteur. Les perspectives se résument à la mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

Les SFD présentent des atouts que sont : la diversité et l'accroissement du nombre de structures de transfert d'argent et à la confiance accordée par les populations au SFD. La contrainte majeure est le niveau élevé des taux d'intérêts pour les petits crédits. Quant aux perspectives, elles consistent surtout à l'accroissement du nombre de sociétaires.

Situation des secteurs sociaux majeurs :

Les atouts majeurs dans le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire entre autres, à l'augmentation du TBS et de l'effectifs des filles, à la diversification des filières.

Les contraintes du préscolaire au supérieur, sans oublier la formation technique et professionnelle, sont : la vétusté des équipements, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des rendements internes et externes, l'existence d'un seul établissement d'enseignement technique qui est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) et le manque de ressources humaines. Quant aux perspectives, il s'agira de mener des actions en faveur du développement du réseau et du TBS, d'améliorer l'insertion des jeunes sortants des centres de formations professionnelles.

La santé présente comme atouts : l'existence de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et la bonne fonctionnalité des mutuelles. Les contraintes se résument : à la faiblesse des taux en matière de santé de la reproduction et aux difficultés liées aux

conditions de travail des structures de santé. Enperspectives il s'agirade renforcerles structures sanitaires pour combler le déficit important de couverture noté dans la région qui est souvent très loin des normes de l'OMS, de combler le déficit en personnels qualifiés (toutes catégories) et de relever le niveau du plateau technique qui est globalement faible dans la région.

L'emploi et le travail font ressortir comme atouts majeurs : l'existence d'une population en âge de travailler assez importante, évaluée en 2018 à 968 932 individus. Les contraintes sont liées aux difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale. Les perspectives peuvent être circonscrites dans le PSE.